



# LE PRIX COURANT



Fondé en 1887.

MONTREAL, VENDREDI, LE 9 JANVIER 1914

Vol. XLVII - No. 2

LES ÉMISSES LIGES COMMERCIALES



## MONTREAL LEA and PERRINS SAUCE

La Sauce Worcestershire d'Origine Authentique  
"La Favorite de l'Univers"

Employée et préférée dans tous pays civilisés du globe.

Imitée partout, mais  
jamais égalee. :-: :-:

### J. M. Douglas & Co.

MONTREAL,

Agents Canadiens.

# Desirez-vous Augmenter Votre Chiffre d'Affaires?

Tout homme actif, quel que soit son genre de Commerce, doit rechercher les moyens de le rendre chaque jour **MEILLEUR**. Le meilleur moyen d'obtenir ce résultat, c'est d'attirer et de retenir la clientèle en tenant des marchandises de tout premier ordre. En tenant et  
 ∴ ∴ recommandant les ∴ ∴



## ESSENCES CULINAIRES

ET

## VERNIS A CHAUSSURES

DE

: : J O N A S : :



vous êtes en mesure d'offrir à vos clients des articles établis pour créer une bonne impression en faveur de votre magasin, parce qu'ils donnent toujours des résultats satisfaisants. Ils sont le prototype de l'excellence et sont toujours hautement appréciés. ∴ ∴ ∴

Si vous voulez attirer et retenir la clientèle, vendez les

PRODUITS DE

# HENRI JONAS & CIE

FABRICANTS.

Maison Fondée en 1870.

389 et 391 rue St-Paul, - - - Montréal.





---

---

# Les Fèves Cuites Marque SIMCOE

La moins chère et la meilleure  
valeur nutritive sur le marché.

La consommation des Fèves Cuites Simcoe  
augmente énormément — prenez-vous votre  
part de ce Commerce ?

**Dominion Cannery, Limited**  
HAMILTON.

---

---





# CROWN

## BRAND CORN SYRUP

**Le Sirop de Blé  
d'Inde Marque  
CROWN.**

Voici la saison pour la Marque  
CROWN.

M. l'Epicier—

Le Sirop de Blé d'Inde Marque  
CROWN favorise la croissance  
des enfants.

Vendez le Sirop Marque  
CROWN dont on fait des tar-  
tines pour les enfants.

Vendez-le pour qu'on l'emploie  
en poudings, pâtés et autres  
mets délicats.

On peut faire de délicieuses  
sucreries avec le Sirop Marque  
CROWN.

Il y a plus de 50 années de répu-  
tation derrière la Marque CROWN.

En avez-vous assez sur vos  
rayons.

**THE CANADA STARCH CO.,  
LIMITED.**

Manufacturiers des  
MARQUES EDWARDSBURG.

Montréal,  
Toronto,  
Cardinal,  
Brantford,  
Calgary,  
Vancouver.



EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

**PRIX COURANTS**

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère poirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont n'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

**WALTER BAKER & CO., LTD.**



Registered Trade-Mark

**La lb.**  
 Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de ½ lb. et ¼ lb. 0.34  
 Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs. 0.44  
 German's Sweet, ½ s. et ¼ bte de 6 lbs. 0.26  
 Breakfast Cocoa, bte de 1/5, ¼, ½, 1 s., 12 lbs. to box et 5 lbs. tins. 0.39  
 Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb. 0.21  
 Chocolat sucré, Caracas, bte de 6 lbs. 0.32  
 Falcon Cocoa (Soda chaud ou froid), btes de 12 lbs., 1 lb. tins. 0.34  
 Caracas Tablets, cartons de 5c, 40 cartons par boîte 1.25  
 Chocolat sucré, Auto, bte de 6 lbs. 0.32  
 Ces prix sont F.O.B. Montréal.

**BRODIE & HARVIE, LIMITED.**

**Farines préparées de Brodie La doz.**  
 Red XXX pqts de 6 lbs. 3.10  
 Red XXX pqts de 3 lbs. 1.60  
 Crescent pqts de 6 lbs. 2.90  
 Crescent pqts de 3 lbs. 1.50  
 Superb pqts de 6 lbs. 2.70  
 Superb pqts de 3 lbs. 1.40

Buckwheat pqts de 3 lbs. 1.60  
 Buckwheat ppts de 6 lbs. 3.10  
 Griddle-Cake ppts de 6 lbs. 3.10  
 Griddle-Cake ppts de 3 lbs. 1.60  
 Cartons contenant ½ doz. paquets de 6 lbs. ou 1 doz. paquets 3 lbs., sans charge extra.

**L. CHAPUT, FILS & CIE,**

Montréal.

**Thé Noir Ceylan "Owl"**  
 No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 20c  
 No 5, ½ lb. 30 lbs. par cse 21c  
 No 10, 1 lb. 30 lbs. par cse 26c  
 No 10, ½ lb. 30 lbs. par cse 27c  
 No 15, 1 lb. 30 lbs. par cse 32c  
 No 15, ½ lb. 30 lbs. par cse 33c  
 No 30, 1 lb. 30 lbs. par cse 40c  
 No 30, ½ lb. 30 lbs. par cse 41c  
**Thé Vert Ceylan "Owl"**  
 No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 20c  
 No 5, ½ lb. 30 lbs. par cse 21c  
 No 10, 1 s. 30 lbs. par cse 26c  
 No 10, ½ s. 30 lbs. par cse 27c

**CHURCH & DWIGHT**

Soda Cow Brand



Caisse, 60 paquets de 1 lb., \$3.00.  
 Caisse, 120 paquets de ½ lb., \$3.00.  
 Caisse, 30 ppts 1 lb. et 60 ppts ½ lb., \$3.00.

Caisse de paquets de 5c, contenant 96 paquets, \$3.00.

**WILLIAM CLARK**

Montréal

**Conserves La doz.**  
 Viandes assorties 1s 2.40  
 Compressed Corned Beef 1s 2.40  
 Compressed Corned Beef 2s 4.30  
 Lunch Ham 1s 2.40  
 Lunch Ham 2s 3.50  
 Ready Lunch Beef 1s \$2.40 2s 4.30  
 Geneva Sausage 1s 2.50 2s 4.25  
 English Brown 1s 2.10 2s 3.75  
 Boneless Pigs Feet 1s 2.10 2s 3.75  
 Sliced Smoked Beef ½s 1.50 1s 2.50  
 Roast Beef 1s 2.40 2s 4.30  
 Ready Lunch Loaves, Veau  
 Jambon, Boeuf, assortis ½s 1.60  
 Ditto 1s 2.75  
 Boeuf Bouilli 1s 2.40  
 Boeuf Bouilli 2s 4.30  
 Boeuf Bouilli 6s 15.00



**LES PLANCHES A LAVER DE CANE**

Amènent les affaires.

Elles donnent toujours entière satisfaction à l'acheteur, parce qu'elles sont bien faites avec les matériaux les plus durables.



Nous fabriquons ces planches à laver en 13 divers modèles et qualités pour répondre à toutes les demandes. Chaque genre est le meilleur qu'on puisse se procurer pour le prix.

Ecrivez-nous pour avoir notre catalogue en français des articles en bois, de 'Cane', pour le jour du lavage.

**THE WM. CANE & SONS CO., LIMITED.**  
 NEWMARKET, ONT.

**Saindoux Composé**

**LAING'S**

Reconnu comme le meilleur sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un goût plus fin.

Son Prix est raisonnable.

**MATTHEWS-LAING LIMITED**

Rue Mill, . . . MONTREAL.



Pork and Beans, sauce tomates 2s 0.95  
 Pork and Beans, sauce tomates  
 boites plates 3s 1.15  
 Pork and Beans, boites hautes  
 sauce tomates 3s 1.35

Pork and Beans, Plain 1s 0.60  
 Pork and Beans, Plain 2s 0.95  
 Pork and Beans, Plain, boites  
 plates 3s 1.15  
 Pork and Beans, boites hautes  
 Plain 3s 1.35  
 Pork and Beans, sauce Chili 1s 0.60  
 Pork and Beans, sauce Chili 2s 0.95  
 Pork and Beans, sauce Chili 3s 1.15  
 Ox tongue 1s 9.00  
 Ox tongue 2s 10.00  
 Ox tongue 2s 11.00  
 Jellied Veal 1s 1.50  
 Jellied Veal 1s 3.00  
 Jellied Veal 2s 3.75  
 Gelées de Bouillon 2s 3.50  
 Gelées de Bouillon 6s 11.00  
**Potted Meats.**

Ham, Tongue, Beef and Veal,  
 ½ 0.50 1s 1.00  
 Tongue, Ham and Veal, pâté 1s 1.20  
 Pâtés de Foie 1s 0.90  
 Pâtés de Foie 1s 1.35  
**Soupes La doz.**  
 Chicken ppts 1.10  
 Mulligatakny, Oxtail, Kidney To-  
 mato, Vegetable, Mock Turtle,  
 Consommé, Pois ppts 1.00

**Mince Meat La doz.**  
 (Tins fermées hermétiquement.)  
 1s \$1.25, 2s 1.95, 3s 3.00, 4s 4.00, 5s 5.00

Plum-Pudding  
 Anglais 1s 1.90  
 Plum-Pudding  
 Anglais 2s 2.40



**Bœuf fumé en tran-  
 ches "Inglass" 1s 1.50**  
 Bœuf fumé en tranches "In-  
 glass" 1s 2.10  
 Bœuf fumé en tranches "In-  
 glass" 1s 3.35  
**J. M. DOUGLAS & Co.,  
 Montréal.**



**Blous à laver La lb.**  
 "Bleuol", boites  
 10 lbs., 50 ppts  
 de 4 carrés, 15c  
 "Sapphire"  
 btes de 14 lbs.  
 ppts de ½ lb.  
 "Union", boites  
 de 14 lbs., ppts  
 de ½ et 1 lb. 10c

**WM. H. DUNN,  
 Montréal.**

**Edward's Soups**  
 (Potages Granulés, Préparés en Irlande)  
 Variétés: Brun — Aux Tomates —  
 Blanc.  
 Paquets, 5c. Cartons 1 doz. par  
 carton 0.45  
 Paquets, 5c. Boites 3 doz. chaque  
 (assorties), par doz. 0.45

Canistres, 15c. Boites 3 doz.,  
 grandeur, 4 oz., par doz. 1.45  
 Canistres, 25c. Boites 2 doz.,  
 deur, 8 oz., par doz. 2.35

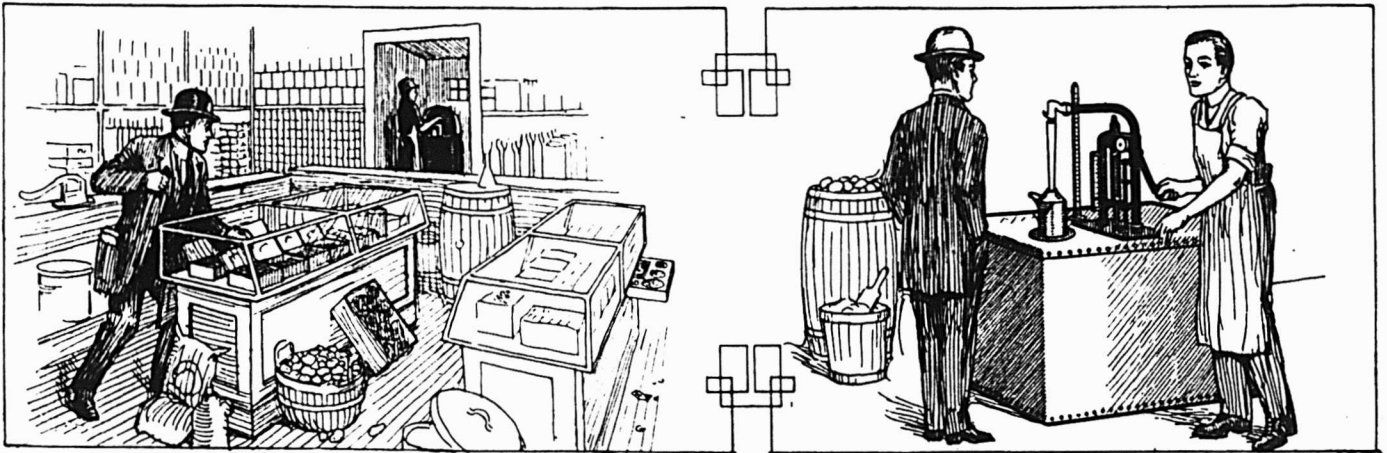
**BORDEN MILK CO., LIMITED,  
 Montréal.**

Liste de prix pour l'Est, Fort William  
 inclus.

**Prix au  
 Détaillant**  
**Lait Condensé (sucré)**  
 Marque Reindeer (4 doz. par cse) \$6.00  
 Marque Mayflower (4 doz. par cse) 5.25  
 Marque Clover (4 doz. par cse) . . 4.75  
**Lait évaporé (non sucré)**  
 Marque Reindeer Jersey, Boite de  
 Famille (4 doz. par caisse) 3.90  
 Marque Reindeer Jersey, Boite  
 moyenne (4 doz. par caisse) 4.50  
 Marque Reindeer Jersey, Boite  
 d'hôtel (2 doz. par caisse) 4.25  
 Carque Reindeer Jersey, Gallon  
 (½ douzaine par caisse) 4.75  
**Café (avec Lait et Sucre)**  
 Marque Reindeer (2 doz. par cse  
 large) 5.00  
 Marque Reindeer (4 doz. par cse  
 petite) 6.00  
**Cacao (avec Lait et Sucre)**  
 Marque Reindeer (2 doz. par cse) 4.80  
 Limite de fret: 50c par cwt.  
 Conditions: Net 30 jours, sans escompte.



**Lait et Crèmes Condensés.**  
 St. Charles "Family" 3.90  
 St. Charles "Hotel" 4.25  
 Lait "Silver Cow" 5.40  
 "Purity" 5.25



## Le Réservoir de Sureté et à mesure Automatique de Bowser, pour l'Huile, Peut Etre Placé dans un endroit Commode du Magasin,

parce qu'il est propre et ne laisse pas échapper d'huile pour tacher le plancher ni abimer les articles alimentaires. Le réservoir ancien doit être tenu dans un hangar ou une cave, ce qui vous force à quitter le magasin pour aller chercher de l'huile. L'appareil BOWSER est pourvu d'une soupape automatique qui arrête l'écoulement de l'huile aussitôt qu'on cesse de pomper, de sorte qu'il n'y a jamais d'épanchement; l'appareil dispense de vilaines mesures huileuses et de l'entonnoir. Le calculateur vous dit ce qu'il faut charger, et l'indicateur flottant montre la quantité d'huile qui reste dans le réservoir. De fait, pour vendre de l'huile avec propreté, il vous faut un appareil BOWSER. Demandez notre BROCHURE GRATUITE sur la manière de tenir et vendre l'huile.

**S. F. BOWSER & COMPANY, Inc., 66-68 Avenue Frazer,  
 TORONTO, Ontario.**

Fabriqué par des Ouvriers Canadiens et vendu par des Vendeurs Canadiens.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

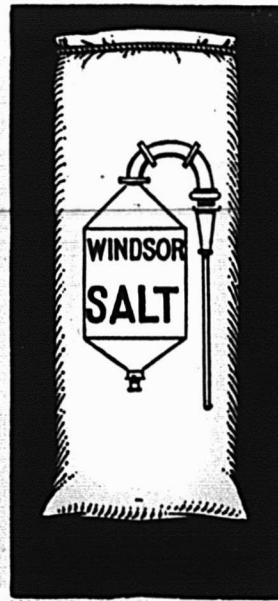


**"COW BRAND" la marque toujours digne de confiance dans ses résultats.**

Aucun autre soda sur le marché n'est aussi bien connu de la bonne ménagère que le "Cow Brand." Il est fameux pour ses absolus résultats certains, sa force, sa pureté. Recommandez-le à toutes.

Prenez-en en stock, notre marchand en gros en a.

**CHURCH & DWIGHT**  
Manufacturiers LIMITED  
**MONTREAL**



**Quatre-vingt-dix-neuf p. c. des Canadiens**

se servent du

**Sel de Table WINDSOR**

Ne vaut-il pas mieux pour vous de faire quatre-vingt-dix-neuf ventes qu'une seule ?

**GUNNS**  
**EASIFIRST**  
**SHORTENING EXCELS ALL OTHERS**

CHEZ TOUS LES EPICIERS.  
**GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée**  
Agents pour Montréal et la province de Québec.

La page de l'année est tournée—**1914** fait son apparition avec l'ancienne gélatine reconnue la meilleure — la "Cox" est plus prééminente et plus populaire que jamais.

L'année 1913 ajoute une autre année aux nombreuses autres pendant lesquelles la Poudre de Gélatine Instantanée de Cox a servi aux besoins des masses du vieux et du nouveau monde. Elle a tenu le sommet de la position comme haute qualité et pureté pendant près d'un siècle.

La Gélatine de Cox fait le plus délicieux dessert pour toute occasion et donne la plus parfaite satisfaction de toutes poudres de Gelée qu'il y ait sur le marché de nos jours.

Les marchands qui ne la tiennent pas, devraient avoir cette ligne de haute qualité dans leur étalage et sur leurs étagères. Elle satisfait les plus difficiles, pousse le commerce et fait monter la colonne des profits.

**ARTHUR P. TIPPET & CO.**  
MONTREAL, Agents QUEBEC.



**Lait condensé.**  
**La case**  
 Marque Eagle, 4 doz., chaque 6.00  
 Marque Gold Seal, doz., chaque 5.25  
 Marque Challenge, 4 doz., chaque 4.75

**Lait évaporé.**

Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque 4.25  
 Marque Peerless "Boîte Haute", 4 doz., chaque 4.50  
 Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque 3.90  
 Marque Peerless "Petite Boîte", 4 doz., chaque 2.00

**CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., LIMITED.**

Montréal.



"Paos" ("Le savon qui nettoie").  
 Par douzaine de boîtes 0.80

**Yankee Cleaner.**

Boîte de 1 gallon \$1.00  
 Boîte de 1/2 gallon 0.60  
 Boîte de 1 pinte 0.32  
 Boîte de 1 chopine 0.20

Dix pour cent d'escompte sur toute commande de douze boîtes assorties.

**THE CANADA STARCH CO., Ltd.,**  
 Manufacturière de marques Edwardsburg.

**Empois de buanderie. La lb.**  
 Canada Laundry Starch (caisse de 40 lbs.) 0.06  
 Canada White Gloss (caisse de 40 lbs.) paquets de 1 lb. 0.06 1/2  
 Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 4 lbs. 0.07  
 Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 lbs. 0.07  
 Kegs No 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 lbs.) 0.06 1/2  
 Barils No 1 (200 lbs.) 0.06 1/2  
 Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 lbs.) 0.07 1/2  
 Empois Silver Gloss (48 lbs.) en canistres de 6 lbs. 0.08  
 Empois Silver Gloss en boîtes à coulisse de 6 lbs. 0.08  
 Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 lbs.) 0.07  
 Benson's Satin (28 lbs.) boîtes en carton de 1 lb., étiquette chromo 0.07 1/2  
 Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse 3.00  
 Benson's Enamel (eau froide) la caisse (20 lbs.) 1.50  
 Casco Potato Flour (20 lbs.) 0.10  
**Celluloïd.**  
 Boîte contenant 45 boîtes en carton, par caisse 3.60  
**Empois de cuisine.**  
 W. T. Benson & Co.'s Celebrated Prepared Corn (40 lbs.) 0.07 1/2  
 Canada Pure Corn Starch (40 lbs.) 0.06  
 (Boîte de 20 lbs., 1/2c en plus.)

**E. W. GILLETT COMPANY LIMITED**  
 Toronto, Ont.



AVIS.—Les prix coté dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté 1 où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

**Levain en Tablettes "Royal."**

Boîte 36 paquets à 5c . . . la boîte \$1.15

**Lessive en Poudre de Gillett.**

**La case**  
 4 doz. à la caisse \$3.50  
 3 caisses . . . . . 3.40  
 5 caisses ou plus 3 35



**Poudre à Pâte "Magio"**  
 Ne contient pas d'alur.

**La doz.**  
 6 doz. de 5c. . . \$0.50  
 4 doz. de 4 oz. . . 0.75  
 4 doz. de 6 oz. . . 1.00  
 4 doz. de 8 oz. . . 1.30  
 4 doz. de 12 oz. . . 1.60  
 2 doz. de 12 oz. . . 1.85  
 4 doz. de 16 oz. . . 2.25  
 2 doz. de 16 oz. . . 2.30  
 1 doz. de 2 1/2 lbs. . . 5 30  
 1/2 doz. de 5 lbs. . . 9.60  
 2 doz. de 6 oz. } à  
 1 doz. de 12 oz. } **la Case**  
 1 doz. de 16 oz. } \$6.00



Vendue en canistres seulement.  
 Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magio".

**Soda "Magio" la Case**

No. 1 caisse 60 ppts de  
 1 lb. . . . . 2.85  
 5 caisses. . . . . 2.75  
 No. 5 caisse  
 100 ppts de 10 oz 2.90  
 5 caisses . . . . . 2.80



**Bicarbonate de soude supérieur de "Gillett"**

Caques de 100 lbs., par caque \$2.75  
 Barils de 400 lbs., par baril . . . 7.00

**Crème de Tartre de "Gillett"**

**La doz.**  
 1/4 lb. ppts. (4 doz. dans la caisse) . . . \$1.10  
 1/2 lb. ppts. (4 doz. dans la caisse) . . . 2.20



**La Case**  
 4 doz. ppts., 1/4 lb. . . { assor- } \$8 80  
 2 doz. ppts., 1/2 lb. . . { tis. } **La doz.**

1/2 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse) 2.60

1 lb canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la caisse) 4 70

**La lb.**  
 5 lb. canistres carrées (1/2 doz. dans la caisse) 0.36

10 lb. boîtes en bois . . . . . 0.33  
 25 lb. seaux en bois . . . . . 0.31  
 100 lb. barils . . . . . 0.31  
 360 lb. barils . . . . . 0.30 1/2

**N. K. FAIRBANK COMPANY LIMITED**

Montréal



**Prix du Saindoux Composé, Marque BOAR'S HEAD. F. O. B. Montréal.**

Tinettes 60 lb. 0.11  
 Tierces 0.10 1/2  
 Seaux en bois, 20 lbs. 0.11 1/2  
 Chaudières, 20 lbs. 0.10 1/2  
 Caisses, 3 lbs., 20 à la caisse 0.11 1/2  
 Chaudières, 5 lbs., 12 à la caisse 0.11 1/2  
 Caisses, 10 lbs., 6 à la caisse 0.11 1/2

**GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée, Montréal**



**Prix du Saindoux Composé, Marque EASIFIRST**

Tinettes 60 lb. 0.11 1/2  
 Tierces 0.11  
 Seaux en bois, 20 lbs. 2.25  
 Chaudières, 20 lbs. 2.15  
 Caisses, 3 lbs. lb. 0.12  
 Caisses, 5 lbs. lb. 0.12  
 Caisses, 10 lbs. lb. 0.12  
 Pains moulés d'une livre 0.12 1/2

**IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA, LIMITED.**

**Cigarettes Le 1,000**  
 Athlete \$ 8.50  
 Bouquet, boîte 350, par boîte \$2.08 5.95  
 Calabash 11.20  
 Columbia "tout tabac" 11.50  
 Coronet 2 18.50  
 Dardanelles "Turques", bouts unis 12.50  
 Dardanelles "Turques", bouts liège ou argent 12.75  
 Derby, boîte de 600, la boîte, \$4.12; le 1000 6.85  
 Empire Navy Cut 8.20  
 Fatima 10.25  
 Guinea Gold 8.20  
 Gloria 5.95  
 Gold Crest 6.20  
 Hassan "Turques" 8.50  
 Imperial A A 27.00  
 Imperial A A 1 35.00  
 Mecca "Egyptiennes" 8.50  
 Mogul "Egyptiennes" bouts unis 12.25  
 M Mogul "Egyptiennes" bouts en liège 12.25  
 Murad "Turques", bouts unis 12.25  
 New Light "tout tabac" 8.50  
 Niobe Turques 8.00  
 Old Chum 8.20  
 Old Gold 6.50  
 Pall Mall "Format ordinaire" 19.00  
 Pall Mall "Format Royal" 25.00  
 Players Navy Cut 8.40  
 Richmond Straight Cut 11.20  
 Sweet Caporal 8.50  
 Sweet Sixteen 5.95  
 Sub-Rosa "tout tabac" 8.50  
**Cigarettes importées**  
 Capstan "douces et médium" 12.50  
 Capstan, boîtes de 10 avec porte-cigarettes 12.50  
 Soussa, importées du Caire, Egypte, extra fine, No 25 20.00  
 Extra fine, No 30 23.00  
 Khedivial 30.00  
 Three Castles, boîtes de fer-blanc 50s et boîtes de cartons 10s 15.50  
 Three Castles, boîtes de fantaisie 16.00  
**Tabac à cigarettes. La lb.**  
 B.C. No 1, 1/13 \$1.10







## Les Oeillets “DIAMOND” ne ternissent pas.

Rien ne donne mauvaise apparence à une chaussure comme un oeillet de couleur cuivrée. Dans la plupart des cas, cela se voit plus qu'une fente du cuir, et il est encore plus difficile d'y remédier. Mais il y a un moyen sûr d'éviter cet ennui à vos clients. Les Ouillets de Couleur Indélébile “Diamond” ne peuvent pas prendre une teinte cuivrée à l'usage, ils paraissent toujours neufs et



aident à conserver à la chaussure sa bonne apparence, malgré l'usage le plus long. Il y a aussi un moyen sûr de reconnaître si les chaussures que vous achetez en sont pourvues. Regardez simplement la petite marque de commerce  en forme de losange en relief à la surface de chaque oeillet. Elle n'est pas très visible, mais elle a une grande importance. Vos clients s'en rendent compte. C'est votre garantie que les ouillets ont une couleur réellement indélébile, car la seule couleur réellement indélébile porte la marque de commerce .

### UNITED SHOE MACHINERY COMPANY OF CANADA

Bureau et Manufacture

MONTREAL.

|  |               | EMPIRE BRANCH  |               | Extraits Culinaires.                          |                  | La doz |
|--|---------------|--|---------------|---|------------------|--------|
| Athlete, 1/13                                      | 1.08          |  |               | 1 oz. Plates. Triple concentré                |                  | 0.84   |
| Sweet Caporal, 1/14                                | 1.17          |  |               | 2 oz. Plates. Triple concentré                |                  | 1.57   |
| <b>Tabacs coupés</b>                               | <b>La Lb.</b> | <b>Tabacs à chiquer</b>                                    |               | 2 oz. Carrées. Triple concentré               |                  | 1.88   |
| Old Chum, 1/11                                     | \$0.90        | Club barres, 5 à la barre, 6 morc. à la lb., boîtes 5 lbs. | 0.42          | 4 oz. Carrées. Triple concentré               |                  | 3.34   |
| Lord Stanley, tins ½ et ¼ lb.                      | 1.16          | Moose, 11s 2x3 18 lbs. cads, 12 lbs. ½ cads.               | 0.40          | 8 oz. Carrées. Triple concentré               |                  | 6.25   |
| Meerschaum, 1/11                                   | 0.87          | Snow Shoe, barres, 6 ½ morc. à la lb.                      | 0.45          | 16 oz. Carrées. Triple concentré.             |                  | 12.00  |
| Athlete mix. Tins ½ et ¼ lb.                       | 1.42          | Stag, 5 1/3 morc. à la lb. ½ butts                         | 0.39          | 2 oz. Rondes. Quintessences                   |                  | 1.96   |
| Old Gold, 1/12                                     | 1.03          | Black Watch, 6s  | 0.45          | 5 oz. Rondes. Quintessences                   |                  | 3.75   |
| Seal of North Carolina, 1/12                       | 0.98          | Bobs, 5s et 10s  | 0.39          | 8 oz. Rondes. Quintessences                   |                  | 6.67   |
| Duke's Mix. "Cut Plug", 1 lb.                      | 0.92          | Currency, 10s  | 0.39          | 4 oz. Carrées. Quintessences. Bou-chons émeri |                  | 3.75   |
| Old Virginia, pqts ½ et 1 lb.                      | 0.75          | Pay Roll, 7½s  | 0.59          | 8 oz. Carrées. Quintessences. Bou-chons émeri |                  | 7.50   |
| Duke's Mixture "granulé"                           |               | Empire Navy Chewing, barres, 14 oz., boîtes 7 lbs.         | 0.53          | 2 oz. Anchor.                                 |                  | 1.07   |
| 1/11 bags, 5 lbs. carton                           | 0.94          | <b>Tabacs à fumer en palettes</b>                          | <b>La Lb.</b> | 4 oz. Anchor.                                 |                  | 1.75   |
| Bull Durham  |               | Rosebud, 3x3, 7s ½ cads, 8 lbs.                            | 0.50          | 8 oz. Anchor.                                 |                  | 3.00   |
| 1/10 bags, 5 lbs. carton, la lb.                   | 1.25          | Pedro, barres, 16 oz., 5 morc. à la lb., boîtes de 6 lbs.  | 0.58          | 16 oz. Anchor.                                |                  | 6.00   |
| 1/16 bags, 5 lbs. carton, la lb.                   | 1.25          | Empire, 6s et 12s  | 0.44          | 2 oz. Golden Star "Double Force"              |                  | 0.75   |
| Old Virginia, pqts 1/16                            | 0.70          | Rosebud, 6s  | 0.45          | 4 oz. Golden Star "Double Force"              |                  | 1.25   |
| Snap, pqts 1/7 et 1/14                             | 0.58          | Ivy, 7s  | 0.50          | 8 oz. Golden Star "Double Force"              |                  | 2.25   |
| Calabash Mixture, tins ½ et 1 lb.                  | 1.20          | Shamrock, 6s   | 0.45          | 16 oz. Golden Star "Double Force"             |                  | 4.25   |
| Calabash Mixture, tins ¼                           | 1.25          | <b>Tabacs hachés</b>                                       |               | 2 oz. Plates. Soluble.                        |                  | 0.75   |
| Calabash Mixture, tins ⅛                           | 1.40          | Great West, sac, 8s  | 0.59          | 4 oz. Plates. Soluble.                        |                  | 1.25   |
| Capstan Navy Cut "importé", tins ⅛, Medium et Fort | 1.50          | Regal, cube cut, en boîtes de 9s                           | 0.70          | 8 oz. Plates. Soluble.                        |                  | 2.25   |
| Capstan Mixture, "importé", tins ⅛ medium          | 1.50          | Taxi, crimp cut, boîtes 10s                                | 0.78          | 16 oz. Plates. Soluble.                       |                  | 4.25   |
| Pride of Virginia, "importé", tins 1/10            | 1.50          | <b>HENRI JONAS &amp; CIE,</b>                              |               | 1 oz. London.                                 |                  | 0.50   |
| Old English Curve Cut "importé", tins 1/10 lb.     | 1.35          | <b>Montréal.</b>   |               | 2 oz. London.                                 |                  | 0.75   |
| Tuxedo "importé", tins 1/10 lb.                    | 1.37          | <b>Pâtes Alimentaires.</b>                                 | <b>La lb.</b> | Extraits à la livre de                        | \$1.00 à         | 3.00   |
| Lucky Strike "importé", tins 1/10                  | 1.50          | Macaroni "Bertrand"  | 0.08          | Extraits au gallon de                         | \$6.00 à         | 24.00  |
| Rose Leaf "importé", à chiquer, pqts 1 oz.         | 1.30          | Vermicelle "Bertrand"                                      | 0.08          | Mêmes prix pour extraits de tous fruits.      |                  |        |
| <b>Tabacs à chiquer "importés"</b>                 | <b>La Lb.</b> | Spaghetti "Bertrand"                                       | 0.08          | <b>Moutarde Française.</b>                    | <b>La grosse</b> |        |
| Piper Hiedsieck                                    | 1.22          | Alphabets "Bertrand"                                       | 0.08          | Pony Mustard, 2 doz. à la cse                 |                  | 8.40   |
| <b>Tabacs en poudre</b>                            | <b>La Lb.</b> | Nouilles "Bertrand"  | 0.08          | Small Mustard, 2 doz. à la cse                |                  | 7.80   |
| Copenhagen, en boîtes 1/12 lb.                     | 0.90          | Coquilles "Bertrand"                                       | 0.08          | Medium Mustard, 2 doz. à la cse               |                  | 10.80  |
| Horseshoe  | 0.90          | Petites Pâtes, etc.  | 0.08          | Large Mustard, 2 doz. à la cse                |                  | 12.00  |
| Rose No 1 de Landry                                | 0.32          |  |               | Tumblers Mustard, 2 doz. à la cse             |                  | 10.80  |
| Rose No 1 de Houde                                 | 0.34          |  |               | Muggs Mustard, 2 doz. à la cse                |                  | 13.20  |
|  |               |  |               | Nugget Tumblers, 2 doz. à la cs               |                  | 13.20  |

## La Science des Affaires.

C'est le développement des moyens à votre disposition pour réussir dans votre commerce.

Un homme d'affaires n'est ni trop petit pour grandir, ni trop grand pour ne pas grandir davantage.

**65,000 Elèves. — Plus de 200 à Montréal Actuellement.**

La Science d'Edifier Un Commerce enseignée au moyen de Conférences ou par Correspondance.

Demandez des renseignements—Ecrivez-nous aujourd'hui-même.

La première leçon vous aidera à surmonter quelques-unes des difficultés actuelles de votre commerce.

**The Sheldon School of Business Science, Limited**

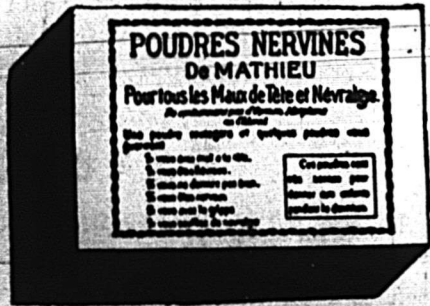
**80 Rue St-Denis,**

**MONTREAL.**

## LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

sont un remède simple mais efficace contre tous les maux de tête—un remède que chaque marchand peut recommander comme un curatif sûr et rapide.

Si vous ne connaissez pas les Poudres Nervines de Mathieu, et si vous êtes sujet au maux de tête, essayez-les vous-même à nos frais au moyen du coupon ci-joint.



Comme remède contre les rhumes et les troubles bronchiques, le Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morné de Mathieu est fameux et cette préparation avec des Poudres Nervines—marche à grands pas dans la même voie.

**LA CIE J. L. MATHIEU,**  
Propriétaire.

Sherbrooke, P. Q.

MM. L. Chaput, Fils & Cie., Limitée.  
Dépositaires en Gros Montréal, P. Q.

Veillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

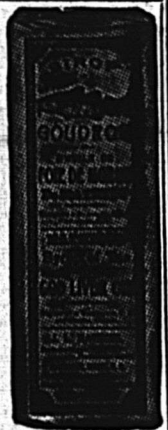
Nom .....

De .....  
(Nom de la maison de commerce).

Rue .....

Ville ou village .....

Province .....



# St. Lawrence Sugar

## SUR-EXTRA GRANULE

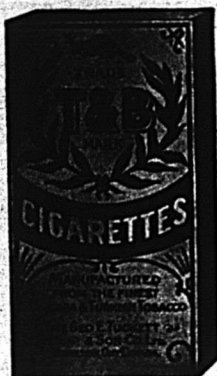
Le sucre qui est à 100% de pure canne. Avez-vous essayé nos sacs d'une piastre ?

**AUX CULTIVATEURS**

Nous recevons la crème des séparateurs à main.

**MONTREAL DAIRY COMPANY**  
LIMITED

290 Ave. Papineau  
MONTREAL



The Geo. E. Tuckett & Son Co., Limited.  
HAMILTON, ONT.

**Achetez le meilleur**

Corde pour Châssis, marque "Hercules"

Corde de Coton, marque "Star"

Articles de Vêtements, en Coton,

Ficelle de coton, 3 et 4 fils

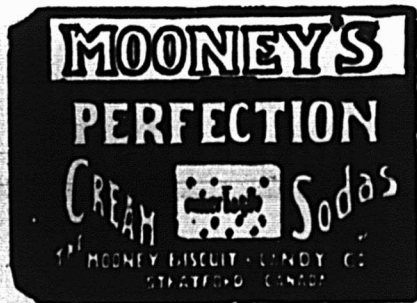
En vente dans toutes les Principales Maisons de Gros.

**The Hamilton Cotton Co.**

HAMILTON, Ont.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".





# LES BISCUITS

Qui Edifient un Commerce.

Tout épicier actif et intelligent devrait maintenant faire un effort spécial pour pousser la vente des biscuits

## Soda à la Crème Perfection de Mooney

Il a une occasion de le faire en cette grande saison des réceptions et des "Thés" Il n'y a rien de plus agréable au goût, de plus croustillant et de plus délectable en fait de biscuits Tous les gourmets le savent

### The Mooney Biscuit AND CANDY CO., LIMITED

Manufactures à  
Montréal, Stratford, Winnipeg, Vancouver.

Succursales à Hamilton, Ottawa, Sydney, C. B., Halifax, N. B., Fort William, Calgary, Vancouver, C. B., St-Jean, T. N.

### La Farine Préparée de Brodie

**Vous Conserve Vos Clients.**  
Toujours digne de confiance, elle est préférée à toutes les autres farines

**UN BON VENDEUR.**  
Voyez le coupon des épiciers dans chaque carton

**Brodie & Harvie, Limited.**  
14 et 16 Rue Bleury,  
Tél. Main 436. MONTREAL.

Ne demandez pas plus à votre publicité qu'elle ne peut vous donner. Son action est limitée de même que son rendement.

Athenian Tumblers, 2 doz. à la cse 13.20  
Gold Band Tumblers, 2 d. à la cse 13.80  
No 64 Jars Mustard, 1 doz. à la cse 18.00  
No 65 Jars Mustard, 1 doz. à la cse 21.00  
No 66 Jars Mustard, 1 doz. à la cse 24.00  
No 67 Jars Mustard, 2 doz. à la cse 13.20  
No 68 Jars Mustard, 1 doz. à la cse 15.00  
No 69 Jars Mustard, 1 doz. à la cse 24.00  
Molasses Jugs Must., 1 d. à la cse 21.00  
Jarres ½ gal. Mustard, 1 d. à la cse 36.00  
Jarres ¼ gal. Mustard, ½ d. à la cse 54.00  
Vernis à chaussures. La doz.

1 doz. à la caisse.

Marques Froment. 0.75  
Marque Jonas. 0.75  
Vernis Militaire à l'épreuve de l'eau. 2.00

MATTHEWS-LAING, LIMITED,  
Montréal, Canada.



#### Lard en Baril Marque "Anchor"

Lard pesant, Canada Short Cut, Mess brl. 35/45 29.00  
Lard pesant, Canada Short Cut, Mess ½ brl. 15.00  
Lard pesant, Canada Short Cut, brl. 45/55 28.50  
Lard pesant, Canada Short Cut, ½ brl. 14.25  
Lard pesant, Brown Brand, désosé, tout gras, brl. 20/35 27.00  
Lard clair, pesant, brl. 20/35.  
Picked Rolls, brl. 27.50  
Lard à fèves, (petits morceaux, mais gras), brl. 24.00  
Heavy, clear fat backs, 40/50 27.50  
Heavy, clear fat backs, 60/70 27.00

#### Saindoux Composé Raffiné, choix. Marque "Anchor".

Tierces, 375 lbs. lb. 0.10½  
Boîtes 50 lbs. net (doublure parchemin) 0.10½  
Finettes, 50 lbs. net (Tinette imitée) 0.10½  
Seaux de bois, 20 lbs., net \$2.15 0.10½  
Seaux de fer-blanc, 20 lbs. \$2.05 0.10½  
Caisnes 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu 0.11  
Caisnes 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu 0.11½  
Caisnes 3 lbs. tins, 60 lbs., en caisses 0.11½  
Briques de saindoux, 60 lbs, en caisse 0.12

#### Saindoux Marque "Anchor" (garanti pur).

Tierces, 375 lbs. 0.14½  
Boîtes, 50 lbs., net (doublure parchemin) 0.14½  
Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée) 0.14½  
Seaux de bois, 20 lbs., net (doublure parchemin) \$3.00 0.15  
Seaux en fer-blanc, 20 lbs. brut \$2.90 0.14½  
Caisnes, 10 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges 0.15½  
Caisnes, 5 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges 0.15½  
Caisnes, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisse 0.15½

# IMPORTANT

## Les Epiciers détaillants

qui désirent plaire à leurs clients devraient être certains de pouvoir leur fournir les véritables



## Baker's Cocoa and Chocolate

Registered avec la marque de commerce sur les paquets.

Ce sont des marchandises de premier ordre, les meilleures du monde au point de vue de la pureté et du goût.

Manufacturées uniquement par  
**WALTER BAKER & CO., Limited.**

Montréal, Can. Dorchester, Mass  
ETABLIE EN 1780.

### LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE.

#### EPICIER EN GROS

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizel  
MONTREAL

### CHOCOLAT "ELITE"

Non Sucré



DES EPICIERES  
Pour tous les

## Besoins de la Cuisine

Tablettes de ¼ lb.

Fabriqué par

**JOHN P. MOTT & CO.,**  
HALIFAX, N. E.

J.A. TAYLOR, Agen, Montréal

Commencez bien la Nouvelle Année

**M. l'Épicier**

en inspectant votre stock de  
**FEVES au LARD de CLARK**  
et en regarnissant votre ap-  
provisionnement.

UNE LIGNE COMPLETE de Fèves  
au Lard de Clark est un moyen de  
commerce sûr pour vous. Elles sont  
absolument les meilleures comme  
QUALITE, leur réputation est uni-  
verselle et elles sont recommandées par  
une campagne de publicité complète  
et étendue.

**Mettez les Fèves Clark**  
en étalage

Puis surveillez vos ventes.

**W. Clark, Limited**  
**MONTREAL**

**Le Prêt Immobilier, Limitée**

244 Rue Ste-Catherine Est,  
Montréal.

Phone Bell Est 5779

**BUREAU DE DIRECTION :**

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien  
ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. La  
vallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier:  
M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M.  
L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre  
de Commerce du District de Montréal, membre  
de la Commission du Hâvre de Montréal; M. le  
Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le  
Dr P.-F. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine,  
directeur-gérant de "The Canadian Advertising  
Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspec-  
teur et surintendant de la Metropolitan Life  
Ins. Co.

**SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL**

pour acheter une propriété ou pour vous bâtir  
inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée,"  
qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec  
grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits  
à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée,"  
sont telles qu'elles représentent à peu près  
l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt  
ordinaire.

**REPRESENTANTS DEMANDES.**—Le "Prêt  
Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agence  
dans tous les Districts et est disposé à entrer en  
pourparlers avec des représentants bien quali-  
fiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la  
brochure explicative gratuite.

Lorsque vous arrangez votre vitrine,  
ayez soin de mettre le motif principal à  
la hauteur où il sera le mieux saisi par la  
vue du passant.

Saindoux en carré d'une livre, 60  
lbs., en caisse 0.15½

**Viandes fumées.**

Jambons: Première qualité.  
Extra gros, 28 à 40 lbs. 0.16  
Gros, 20 à 28 lbs. 0.17  
Moyens, 15 à 19 lbs. 0.18  
Petits, 10 à 13 lbs. 0.19

Jambons désossés, roulés, gros  
16 à 25 lbs. 0.19  
Jambons désossés, roulés, petits  
9 à 12 lbs. 0.21

Bacon, Spécial Rose Brand 0.22  
Bacon Anchor Brand, à déjeuner,  
sans os, choisi 0.19

Bacon Brown Brand, à déjeuner,  
marque anglaise, sans os, choisi 0.17  
Bacon Windsor, dos pelé 0.22  
Bacon Windsor, sans os 0.24

Jambons de Laing, choisis, Pique-  
que-Nique", 10 à 14 lbs. 0.15  
Petit bacon roulé, épicé, désossé,  
8 à 12 lbs. 0.15½

Bacon choisi, Wiltshire, coté, 50  
lbs. 0.20  
Cottage Rolls 0.19

**Saucisses fumées.**

Bologna (Bondon de Boeuf) 0.09  
Bologna (Enveloppe cirée) 0.08½  
Brunswick (Beef Middles) 0.08  
Frankfurts 0.11  
Polish 0.09  
Garlic 0.09

Empress (Poulet, jambon et lan-  
Saucisses fraîches.

Saucisses de porc (tripes de porc) 0.09½  
Saucisses de porc (tripes de mou-  
ton) 0.10

Petites saucisses de porc (pur  
porc) 0.16

Saucisses Cambridge (paquets de  
1 lb. 0.10½

Saucisses de fermier 0.10  
Chair à saucisses (seaux de 20  
lbs.) 0.08½

Boudin blanc 0.07  
Boudin noir 0.08

**AGENCES**

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,

**Légumes importés****"LE SOLEIL"****Asperges C/S**

Pointes de Tête seul, ½ flac. 40 s. 22.00  
Pointes de Tête seul, ½ kilo, 100s. 27.50  
Pointes de Tête seul, 1 kilo, 50 s. 27.00  
En Branches Géantes, bocal, 16 s. 10.00  
En Branches Géantes, ½ kilo, 100s. 27.00  
En Branches Géantes, 1 kilo, 50 s. 25.00  
En Branches Grosses, ½ kilo, 100s. 24.50  
En Branches Grosses, 1 kilo, 50s. 23.50  
En Branches Extra, 1 kilo, 50 s. 22.00  
Coupées sur Extra, ½ kilo, 100 s. 22.00  
Coupées sur Extra, 1 kilo, 50 s. 21.00  
En Branches Fines, ½ kilo, 100 s. 22.00  
En Branches Fines, 1 kilo, 50 s. 21.00

**Flageolets**

Extra Fins, ½ kilo, 40 s. 9.50  
Extra Fins, ½ kilo, 100 s. 13.50  
Moyens, ½ kilo, 100 s. 11.00

**Haricots**

Verts Extra Fins, ½ flac., 40 s. 9.00  
Verts Extra Fins, ½ kilo, 100 s. 13.00  
Verts Fins, ½ kilo, 100 s. 11.50  
Verts Fins, 1 kilo, 50 s. 11.00  
Verts Moyens, ½ kilo, 100 s. 7.50  
Verts Coupés, ½ kilo, 100 s. 7.50

**Divers**

Carottes tournées, ½ kilo, 100 s. 10.50  
Carottes tournées, 1 kilo, 50 s. 10.00  
Choux de Bruxelles, ½ kilo, 100 s. 9.50  
Choux de Bruxelles, 1 kilo, 50 s. 9.00  
Côtes de Céleri, ½ kilo, 100 s. 8.00  
Côtes de Céleri, 1 kilo, 50 s. 7.50  
Céleri (pieds), ½ kilo, 100 s. 10.00  
Épinards en Purée, ½ flac., 40 s. 8.00  
Épinards en Purée, ½ kilo, 100 s. 10.00  
Épinards en Purée, 1 kilo, 50 s. 9.50  
Fonds d'Artichauts, ½ kilo, 100 s. 33.00  
Salsifis, ½ kilo, 100 s. 11.50

**Macédoines**

Extra choix, No 1, ½ flac., 40 s. 8.50  
Extra choix, No 1, ½ kilo, 100 s. 12.00  
Extra choix, No 1, 1 kilo, 50 s. 11.50  
Sans marque, No 2, ½ kilo, 100 s. 9.00

**Petits Pois**

Sur Extra Fins, ½ flac., 40 s. 10.00  
Sur Extra Fins, ½ kilo, 100 s. 15.50  
Extra Fins, ½ kilo, 100 s. 15.00  
Extra Fins, 1 kilo, 50 s. 14.50  
Très Fins, ½ kilo, 100 s. 13.50  
Fins, ½ kilo, 100 s. 11.50  
Mi-Fins, ½ kilo, 100 s. 11.00  
Moyens, No 1, ½ kilo, 100 s. 10.00  
Moyens, No 2, ½ kilo, 100 s. 9.50  
Moyens, No 3, ½ kilo, 100 s. 9.00

**Petits Pois Frs. Petit**

Fins, ½ kilo, 100 s. 9.50  
Moyens, ½ kilo, 100 s. 7.00

**Soupes**

Cerfeuil, ½ kilo, 100 s. 9.00  
Crème de Céleri, ½ kilo, 100 s. 6.50  
Julienne, ½ kilo, 100 s. 8.00  
Oseille, ½ kilo, 100 s. 9.00  
Printanière, ½ kilo, 100 s. 8.50  
Tomates Purée, ½ kilo, 100 s. 10.50  
Tomates Purée, 1 kilo, 50 s. 10.00

**Huile d'Olive "Minerva"**

Caisse 12 bout., litre 8.00  
Caisse 12 bout., qrts. 6.00  
Caisse 24 bout., pts. 6.50  
Caisse 24 bout., ½ pts. 4.25  
Caisse 2 estagnons, 5 galls. 2.00  
Caisse 6 estagnons, 2 galls. 2.05  
Caisse 10 estagnons, 1 gall. 2.10  
Caisse 20 estagnons, ½ gall. 2.25  
Caisse 20 estagnons, ¼ gall. 2.50  
Caisse 48 estagnons 2.60

**Savons de Castille**

**Le Soleil 72% d'huile d'Olive. Caisse**  
Caisse de 200 morc. de 10½ oz. 12.00  
Caisse de 100 morc. de 10½ oz. 6.00  
Caisse de 200 morc. de 7 oz. 7.75  
Caisse de 200 morc. de 3½ oz. 4.25  
Caisse de 50 morc. long de 16 oz. 4.75  
Caisse de 50 morc. carré de 16 oz. 4.75  
Caisse de 50 morc. carré de 12 oz. 4.00  
Caisse de 12 barres de 3 lbs. 0.09½  
Caisse de 25 barres de 11 lbs. 0.08½  
**La Lune 65% d'huile d'Olive Lb.**  
Caisse de 50 morc. carrés de 12 oz. 3.75  
Caisse de 12 barres, 3 lbs. 0.09

**JOHN P. MOTT & CO.**

Elite, per doz. 0.00

La lb.



Prepared Cocoa 8.28  
Breakfast Cocoa 0.36  
No 1 Chocolate 0.30  
Diamond Chocolate 0.24  
Navy Chocolate 0.29

|                         |             |
|-------------------------|-------------|
| Cocoa Nibbs             | 0.35        |
| Cocoa Shells            | 0.05        |
| Confectionery Chocolate | 0.18 à 0.30 |
| Plain Chocolate Liquors | 0.18 à 0.35 |
| Vanilla Stick           | la gr. 1.00 |

## SALADA TEA CO.



THEES DE CEYLAN  
"SALADA"

|  | Coût.  | Vend.  |
|--|--------|--------|
| Etiquette Brune, 1's et 1/2's.               | \$0.25 | \$0.30 |
| Etiquette Verte, 1's et 1/2's.               | 0.27   | 0.35   |
| Etiquette Bleue, 1's, 1/2's, 1/4's et 1/8's. | 0.30   | 0.40   |
| Etiquette Rouge, 1's et 1/2's.               | 0.36   | 0.50   |
| Etiquette Or, au détail                      | 0.44   | 0.60   |
| Noir, mêlé ou vert, de toutes qualités.      |        |        |

## SAVON.

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



Prix pour Ontario et Québec:  
Moins de 5 caisses 5.00  
Cinq caisses ou plus 4.95

SNAP CO., LTD.,



Montréal.

Snap Hand

Cleaner

Cse de 3 do 3.60

Cse de 6 doz. 7.20

30 jours.

ARTHUR P. TIPPET &amp; CO., Montréal.

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Lime Juice "Stowers"       | La cse    |
| Lime Juice Cordial, 2 doz. | pts. 4.00 |
| Lime Juice Cordial, 1 doz. | pts. 3.50 |
| Double Refi, lime juice    | 3.50      |
| Lemon syrup                | 4.00      |

## Ventes par les Shérifs

## District de Beauce

—Etienne Roy vs Joseph Nicole.

Les lots de terre connus au cadastre officiel de la paroisse de St-Edouard de Frampton (Nos 204, 205 et 207).

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Edouard de Frampton, le 13 janvier 1914, à 11 heures a.m.

## District de St-François

—Isaac Victor Burns vs Louis Goulette.

Morceaux de terre situés dans le canton de Westbury, connus sous les Nos. 11 "C" et partie du 11 "A".

Vente à la porte de l'église de St-Louis de Westbury, le 15 janvier 1914, à 11 heures a.m.

—John McLean vs Eugène C. Squire.

Morceau de terre situé dans le canton de Compton, connu comme Nos. 24A et 24B.

Vente à la porte de l'église de St-Thomas de Compton, le 13 janvier 1914, à 1 heure p.m.

## District de Trois-Rivières

—Philémon Duguay vs Henri R. Dufresne.

Un emplacement au village de St-Léonard d'Ashton, rue des Forges.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Léonard d'Ashton, le 13 janvier 1914, à 10 heures a.m.

## OCCASIONS D'AFFAIRES.

Nos abonnés qui pourraient intéresser les demandes de représentations, d'agences de marchandises, etc., publiées dans "Le Prix Courant", n'auront qu'à nous faire connaître le numéro de l'occasion d'affaires qui les intéresse pour que nous leur adressions tous les renseignements complémentaires qui pourraient leur être utiles.

29-0. Papier d'emballage. — Echantillons et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

30-0. Sacs en papier. — Echantillons et prix demandés par une maison d'importation de East London.

31-0. Brosses. — Catalogues et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud, pour brosses fabriquées au Canada.

32-0. Quincaillerie et ferronnerie. — Catalogues et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

33-0. Pelles. — Catalogues et prix pour pelles fabriquées au Canada, demandés par une maison de l'Afrique du Sud.

34-0. Articles en bois fabriqués au Canada. — Catalogues et prix demandés par une maison d'importation de l'Afrique du Sud.

35-0. Manches de toutes sortes fabriqués au Canada. — Prix et catalogues demandés par une maison d'importation de East London.

36-0. Papier d'emballage. — Echantillons et prix demandés par une maison d'importation de l'Afrique du Sud.

37-0. Barattes fabriquées au Canada. — Prix et catalogues demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

38-0. Laveuses. — Une maison de East London demande à correspondre avec manufacturiers et exportateurs canadiens de machines à laver.

39-0. Bacon et jambon. — Un importateur de l'Afrique du Sud demande à correspondre avec exportateurs canadiens.

40-0. Ficelle à lier. — Echantillons et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

41-0. Brosses fabriquées au Canada. — Catalogues et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

42-0. Chaises. — Catalogues et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

43-0. Tables. — Un importateur de l'Afrique du Sud demande à correspondre avec manufacturiers et exportateurs canadiens.

44-0. Quincaillerie et ferronnerie. — Catalogues et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

45-0. Parties de véhicules fabriquées au Canada. — Catalogues et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

46-0. Machines agricoles fabriquées au Canada. — Catalogues et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

47-0. Instruments aratoires fabriqués au Canada. — Catalogues et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

48-0. Machines et accessoires de laiterie. — Un importateur de l'Afrique du Sud voudrait correspondre avec manufacturiers et exportateurs canadiens.

49-0. Lait condensé. — Un importateur de l'Afrique du Sud voudrait correspondre avec exportateurs canadiens de lait condensé.

50-0. Bois de toutes sortes du Canada. — Prix demandés par une maison de l'Afrique du Sud.

51-0. Articles en bois fabriqués au Canada. — Prix et catalogues demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

52-0. Manches de toutes sortes fabriqués au Canada. — Prix et catalogues demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

53-0. Fil de fer. Broche pour clôtures, fabriqués au Canada. — Echantillons et prix demandés par un importateur de l'Afrique du Sud.

54-0. Papier d'emballage. — Echantillons et prix demandés par un marchand de East London.

55-0. Sacs en papier. — Echantillons et prix demandés par une maison de l'Afrique du Sud.

56-0. Meubles. — Des importateurs de Terrebonne demandent à correspondre avec manufacturiers canadiens.

57-0. Beurre. — Les manufacturiers de beurre de première classe devraient correspondre avec une des plus grosses maisons d'importation de Terrebonne.

58-0. Foin. — Un marchand à commission faisant de grosses affaires en ville et hors du port désire correspondre avec exportateur de foin du Nouveau-Brunswick.

59-0. Mica ambré. — Une compagnie manufacturière du Yorkshire est sur le marché pour ce produit et serait heureux de recevoir échantillons et prix de producteurs canadiens.

60-0. Caviar. — Une maison de Londres est ouverte pour faire un contrat pour la fourniture régulière de caviar canadien, et serait heureuse de correspondre avec de bons producteurs résidents en ce pays qui voudraient entreprendre l'affaire.

61-0. Minerais. Je Molybdène, de chrome, de Wolfram et de zinc. — Une importante maison de courtage en minerais de Londres désirerait d'autres approvisionnements de ces minerais et considérerait des offres pour des consignations régulières faites par des producteurs canadiens.

62-0. Mica. — Une maison de Hambourg, Allemagne, demande des offres et prix d'expéditeurs canadiens.

63-0. Agents. — Une compagnie écossaise demande des agents résidents canadiens pour la vente d'un substitut à la crème de tartre, huiles lubrifiantes et graisses, ainsi que de spécialités d'articles d'épicerie.

64-0. Minerais de Wolfram et de Molybdène. — Une maison de Bordeaux, France, ayant de grande relations dans l'industrie de l'acier et du fer, désire correspondre avec des producteurs de ces minerais.

65-0. Minerai de Molybdène. — Un agent de Paris avec relations du commerce de charbon et de l'acier, désire correspondre avec des producteurs de ce minerai.

66-0. Produits alimentaires. — Un agent de la colonie Française de la Guadeloupe, Indes Occidentales, accepterait la représentation de producteurs canadiens de tous produits alimentaires.



# Renseignements Commerciaux

## Fonds vendus.

Cartierville. — Dosithee Ouellette, magasin général.  
 Montréal. — Jos. Cardinal, boucher.  
 Montréal. — W. P. Brennan, Ferronnerie.  
 Montréal. — Nap. Dussault, Epicier.  
 Montréal. — Lubricants Ltd.  
 Trois-Rivières. — J. E. Desilets, Mercerie pour hommes.  
 Bedford. — Corey Needle Co., Ltd. Vendu à Excelsior Needle Co., Mfrs.  
 Montréal. — W. P. Brennan, fonds transféré à Fisher & Martin, Quincailliers.  
 Verdun. — Z. David, épicier.  
 Mont-Laurier. — J. F. Thibault, Tailleur.  
 Montréal. — Chaley & Co., Ltd. Modes en gros.  
 Montréal. — F. N. Tremblay & Co. Vente par le shérif.  
 Voituriers.

## Offre de compromis.

Chicoutimi. — M. Frankel, Nouveautés, etc.  
 Marbleton. — F. C. Gingras, Magasin général.  
 Montréal. — M. Matta & Co. Nouveautés en gros.

## Faillis.

Marieville. — Atway & Co. Assemblée des créanciers le 15 janvier. Nouveautés.  
 Montréal. — R. P. Brosseau. Assemblée des créanciers le 30 décembre 1913. Agent.  
 Québec. — Alfred Leloup, Gantier.  
 Vaudreuil. — Alfred Day. Assemblée des créanciers le 30 décembre 1913. Boulanger.

## Fonds à vendre.

Montréal. — Blan Gas Light Co. of Canada, Ltd., le 12 janvier 1914.  
 Kenogami. — Jos. Savard. Vente le 9 janvier 1914.  
 Chaussures.  
 Montréal. — Elie Badeau. Vente le 7 janvier 1914.  
 Meubles.  
 Ste-Anastasia. — J. T. Thibodeau. Vente le 9 janvier 1914. Magasin général.  
 Frost Village. — Albert McKenny, vente le 13 janvier 1914. Magasin général, etc.

## Curateurs.

Montréal. — Fisher & Martin à Robt. Gardiner. Quincailliers.  
 Montréal. — Duhamel & Beaulieu à Hanna & Nassif. Nouveautés.  
 Montréal. — Chartrand & Turgeon à Mme J. W. Hébert. Meubles.  
 Hébertville. — J. P. E. Gagnon à Jos. Bouchard. Magasin général.  
 Trois-Rivières. — S. Dugal à Wilfrid Poisson. Entrepreneur.  
 Montréal. — Bilodeau & Chalifour à R. P. Brosseau. Agent.  
 Montréal. — Chartrand & Turgeon à D. Kastner. Nouveautés, etc.  
 Montréal. — E. B. Savage à Richardson & Co., agents de change.

## Demande de cession.

Montréal. — A. G. Grenier. Entrepreneur.  
 Montréal. — Abraham Astroff. Chaussures.  
 Montréal. — Woods & Lightstone. Bijoutiers.  
 Montréal. — M. Bandler & Co. Editeurs.  
 Montréal. — Manhattan Restaurant.  
 Montréal. — Jacob Schrierer. Fourrures.  
 Montréal. — Louis Weinish. Nouveautés.  
 Montréal. — Chs. Weiman. Marchand.  
 Trois-Rivières. — J. A. Carignan & Co. Meubles.  
 Berthierville. — Michael Zakaibe. Conf. et nouveautés.  
 Montréal. — Sam. Darwish. Nouveautés, etc.  
 Montréal. — Opera Silk Waist.  
 Montréal. — Philip Segal & Leib Yanofsky.

## Dissolution.

Montréal. — Montreal Ship Chandler (Regd.).

## Ordres de liquidation accordés.

Montréal. — Unity Building. Assemblée des créanciers et action le 7 janvier 1914.  
 Montréal. — United Coffee Stores, Ltd.

## Liquidateurs.

St-Jean, Ile d'Orléans. — Bédard & Bélanger, de Québec, à Orleans Cement Mfg. Co., Ltd.

Montréal. — L. A. Robertson & E. M. Watson à Douglas-Milligan, Ltd.

## Dommmages par le feu.

Valleyfield. — Salime Nemey; assuré. Nouveautés, etc. Les compagnies suivantes ont été récemment enregistrées:

Montréal. — Chicago Portrait Co.; Desroches & Hamel, entrepreneurs; East End Quarry Co.; Montreal Advertising Club Co.; St-Jules & Mathieu, plombiers; Utility Securities Corporation, Ltd.; Wasserman Medical Institute.

## Dissolution de sociétés.

Granby. — Granby Garage Livery.  
 Montréal. — Central Furniture Co. H. Cohen, J. A. Cohen & Mme S. Glickman, continuant sur le même mode.  
 Montréal. — Central Land Co., Jos. Charette continuant sur le même mode.  
 Montréal. — Commercial Stationery Co., Paradis continuant sur le même mode.  
 Montréal. — C. E. L. Desaulniers & Fils. Agents d'immeubles.  
 Montréal. — Long Bros., manufacturiers de manteaux.  
 Montréal. — L'Agence Générale d'Immeubles.  
 Montréal. — Loranger & Lemoine. Successeurs: Loranger, Lemoine et Girouard. Agents d'immeubles.  
 Montréal. — New York Tailoring & Dye Works.  
 Montréal. — G. S. Pelton & Son. Agents de manufacturiers.  
 Montréal. — Phaneuf & Co., pharmacie.  
 Montréal. — Phaneuf & Lamarre, agents d'immeubles.  
 Montréal. — Luminous Sign Co.  
 Montréal. — Royal Provision Store. James Davey continuant.  
 Montréal. — Wasserman Medical Institute.  
 St-Narcisse. — La Cie Industrielle St-Narcisse. J. E. Gravel, liquidateur. Manufacturiers de charrues, etc.  
 Marieville. — Canadian Hay Co.  
 Montréal. — W. Dangerfield. Patrick Donnelly successeur. Chaussures.  
 Montréal. — Gaspé Steamship Line.  
 Montréal. — Lotery & Docker. Agents de manufactures.  
 Montréal. — Martineau & Prénouveau. Entrepreneurs.  
 Montréal. — National Opera Co. of Canada.  
 Montréal. — Rolland & Rrère, manufacturiers de fourrures.  
 Montréal. — Royal Fur Co.  
 Montréal. — I. M. Rubinivitch. Marchand.  
 Trois-Rivières. — Three Rivers Silver Plate Co.

## Contestation de demande de cession.

Montréal. — Manhattan Restaurant.  
 Montréal. — Louis Weinish. Nouveautés.  
 Montréal. — Wilfrid Noël. Constructeur.

## Consentement de cession.

Montréal. — Strulovitch Bros. Confection, etc.

## Ouverture de nouvelle succursale.

Montréal. — Banque de Commerce, 875 rue St-Denis.

## Assemblées d'actionnaires et créanciers.

Montréal. — Brophy Parson & Rodden, Ltd., le 7 janvier 1914. Nouveautés en gros.  
 Montréal. — United Coffee Stores, Ltd., le 7 janvier 1914.  
 Montréal. — Unity Building, Ltd., le 7 janvier 1914.

## Assemblée de créanciers.

Montréal. — A. G. Grenier. Assemblée le 3 janvier 1914. Entrepreneur.

## Cessions.

Montréal. — B. Cutler. Confection, etc.  
 Montréal. — J. P. Marion. Bois de construction.  
 Québec. — Pierre Nicholas. Bédard & Bélanger, gardiens provisoires. Nouveautés, etc.  
 Thetford Mines. — Mlle M. C. Boucher. R. E. Lefebvre, Québec, gardien provisoire. Modes.  
 Montréal. — Jacob Schrierer. Mfrs. de fourrures.  
 Montréal. — Strulovitch Bros. Confections.  
 Ste-Angèle de Laval. — Oneil Forest à S. Dugal. Modes.  
 St-Grégoire. — Eugène Nourri. Magasin général.  
 Lorette. — P. J. A. Savard. J. P. E. Gagnon, gardien provisoire. Magasin général.  
 Montréal. — Abraham Astroff. Chaussures, etc.  
 Montréal. — M. Iverson. Bijouterie.  
 Trois-Rivières. — J. A. Carignan & Cie. Meubles.

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER

**Epiciers :** Il n'est ni nécessaire ni recommandable de tenir trop de différentes marques d'un même article. Vous obtenez une vente plus facile et des profits plus considérables en ne vendant que quelques marques de qualité, bien connues, familières aux clients, et que les manufacturiers appuient de leur confiance jusqu'au point de consacrer de fortes sommes pour les annoncer et vous aidez à augmenter vos ventes.

# MAGIC BAKING POWDER



LA SEULE POUDRE À PÂTE EN CANADA DONT TOUS LES INGRÉDIENTS SONT MARQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE

**E.W. GILLETT COMPANY LIMITED**  
TORONTO, ONT.

MONTREAL

WINNIPEG



MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER



**FINNAN HADDIES**  
MARQUE "BRUNSWICK"



Seuls les poissons les plus choisis et frais pêchés dans la fameuse Baie Passamaquoddy sont employés et emballés dans les aliments marins de marque "Brunswick."

La haute qualité de nos articles nous a donné un grand commerce, qui, par des méthodes d'affaires consciencieuses, croit constamment. Lorsque vous tenez les Marques de Connors Bros., vous vendez des articles qui se vendent très bien.

Notre usine marche dans les conditions les plus idéales et nos articles sont parfaits pour les consommateurs.

**CONNORS BROS., LTD., Blacks' Harbour, N. B.**

**AGENTS :**

LEONARD BROS., Montréal. — C. H. B. HILLCOAT, Sydney. — A. W. HUBAND, Ottawa. — JAS. HAYWOOD, Toronto. — CHAS. DUNCAN, Winnipeg. — GRANT OXLEY & Co., Halifax, N.E. — C. DE CARTERET, Kingston. — BUCHANAN & AHERN, Québec. — J. L. LOVITT, Yarmouth. — SHALLCROSS, McCAULAY, Calgary, JOHNSTON & YOCKNEY, Edmonton, Alta.

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du  
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }  
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.  
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal: 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto: Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York: Tribune Bldg., William D. Ward, représentant.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.  
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement  
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration,  
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrrages ne sont  
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait  
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables  
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 9 Janvier 1914.

Vol. XLVII — No 2.

## REPONDEZ-VOUS A LA CORRESPONDANCE

Il existe encore beaucoup de marchands très peu soigneux au sujet de la correspondance. Il semble banal d'écrire sur un tel sujet, mais nous croyons qu'il faudra le faire jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul marchand négligeant sous ce rapport. Nous ne traitons pas la question pour le seul plaisir de critiquer, mais simplement pour avoir une occasion de donner quelques bons avis. Le commerce en gros se plaint de ce que certains détaillants trop nombreux apportent une lenteur infinie et ennuyeuse à répondre à la correspondance commerciale. Et c'est parce que nous connaissons l'impression mauvaise que cause cette habitude, de même que le tort qu'elle cause aux individus, que nous voudrions que chacun soit averti dans son propre intérêt.

Si seulement on y réfléchissait un instant, on se rendrait compte immédiatement de la mauvaise impression que produit le retard apporté dans ses réponses à la correspondance commerciale. Pour s'en rendre bien compte, il suffirait de se mettre un moment à la place de la personne qui attend.

Comme vous ne seriez pas peu exaspéré si, après avoir demandé un renseignement à votre fournisseur, vous deviez attendre un temps indéterminé avant d'obtenir une réponse. Qu'on n'oublie pas que cette même exaspération s'empare du fournisseur lorsqu'il attend vainement une réponse à sa demande de renseignement sur votre état financier. Et surtout dans un cas semblable, un retard de votre part peut avoir les plus graves conséquences pour ou plutôt contre vous. Il prête souvent à des malentendus regrettables. Celui qui attend une réponse peut supposer à votre silence des motifs tout à fait injustes.

Cependant, nous ne nous cachons pas la difficulté dans laquelle se trouvent bon nombre de détaillants pour tenir leur correspondance à jour. Depuis l'ouverture du magasin le matin, jusqu'au moment de la fermeture le soir, ils sont constamment occupés, appelés à faire une variété de choses, et ont très peu de temps pour se concentrer sur une chose en particulier. Leurs affaires comportent un si grand nombre d'opérations purement manuelles qu'ils ne peuvent s'habituer à la correspondance comme celui qui, dans les grands bureaux des villes, n'a qu'à dicter ses lettres dans un dictaphone. Il est beaucoup plus difficile pour le détaillant général de se mettre en frais d'écriture, car il doit fournir en même temps l'effort mental et le labeur physique de la calligraphie.

Mais il se peut aussi que certains détaillants soient non-

chalants par la faute d'un système défectueux dans leurs bureaux. S'il n'y a pas de système dans un bureau, on éprouve très peu de difficultés à égarer les choses, à couvrir les lettres de toutes sortes de papiers inutiles, pour les perdre de vue et finalement les oublier complètement. On obvie facilement à cela. Une simple corbeille pour les lettres auxquelles on n'a pas encore répondu et qui ne servira qu'à cela, sera le meilleur des memorandums.

Néanmoins, quelle que soit la cause de la négligence, il faut admettre que cette négligence est impardonnable, du fait que la personne qui attend ne connaît rien des circonstances atténuantes; elle cherche quelquefois un prétexte, mais le plus souvent elle saute d'emblée sur une conclusion quelconque et plutôt fautive et erronée. De sorte qu'il importe que tout homme d'affaires soit très attentif sous le rapport de la correspondance.

## LA CONCURRENCE ET SES BIENFAITS.

La concurrence, que tant d'hommes d'affaires redoutent, est le plus fort stimulant d'efficacité et de succès qui soit. Et plus cette concurrence est vive, pourvu qu'elle soit honnête, plus elle est avantageuse pour les concurrents. Un voyageur ayant en mains une spécialité dont tout le monde a besoin, et dont sa maison est seule dépositaire, ne tarde pas à dégénérer, à moins d'être un homme extraordinaire. N'ayant pas de champ où faire valoir ses ressources, il devient indolent et ne s'occupe plus de développer ses bonnes qualités de vendeur.

Il en est de même pour les marchands qui, n'ayant pas de concurrents dans leur catégorie particulière d'affaires, sont portés à prendre les choses comme elles viennent, et ne soignent plus leur clientèle comme ils le devraient.

Les étrangers qui nous visitent sont surpris de voir chez nous un aussi grand nombre de marchands prospères. La raison en est bien simple, c'est que chacun de ceux-là a compris qu'il devait se tenir bien en éveil afin de tenir tête à ses concurrents, à ses rivaux.

Après tout, il n'est pas si difficile de faire face à la concurrence. Mais il faut y mettre du courage, de la détermination, sans craindre le sort. Celui qui sait courageusement affronter la rivalité sous toutes ses formes, celui-là ne sera jamais au nombre de ceux qui ne seront pas dans les rangs jusqu'à la fin.



## POUR LES COMMIS

### Il faut acquérir de la patience

Les patients seuls ont le pouvoir de vaincre. Le meilleur moyen d'obtenir de bons rendements est de faire votre travail sans anxiété quant aux résultats.

Ceci ne veut pas dire que vous vous vendiez comme un esclave. Si votre situation actuelle ne vous laisse pas entrevoir la possibilité d'un avancement, et si vous en connaissez une meilleure, prenez la meilleure sans hésiter. La question est très simple. Si vous tenez à rester dans une maison, vous n'améliorerez jamais votre situation en vous mettant en grève pour obtenir une augmentation de votre traitement et ne demandez jamais de faveurs quelles qu'elles soient.

L'employé qui se contente d'en faire le moins possible, dans la crainte de n'être pas payé pour la valeur de ce qu'il donne, celui-là n'obtiendra jamais d'avancement.

Il y a des gens constamment sur la détente, toujours prêts à demander lorsque vient le moment de la presse, et qui menacent de s'en aller si on ne fait pas droit à leur requête aussitôt; mais cette catégorie d'employés est toujours pointée au registre de paye, comme étant la première à prendre la porte lorsque les affaires diminuent à certaines saisons mortes.

Ces personnes sont à ne rien faire la moitié de l'année, et le plus curieux c'est qu'elles ne savent jamais pourquoi.

Par pure sagesse, un employé ne devrait jamais parler de salaire; tout ce qu'il a à faire, c'est de mesurer la portée de son travail et de s'efforcer de le faire le mieux possible.

Il est déplacé de harasser son patron de demandes inopportunes. Le devoir de l'employé consiste à laisser le maître en paix et à le soulager autant que possible du fardeau des affaires. L'employé sérieux ne se met jamais en évidence à moins que les circonstances ne l'exigent absolument; son travail doit avoir assez d'éloquence pour dire tout son mérite.

L'employé qui va joyeusement de l'avant et qui se rend nécessaire aux affaires de la maison, n'ajoutant jamais au fardeau de ses maîtres, obtiendra tôt ou tard ce qu'il mérite et même davantage. Non seulement il sera payé pour son travail, mais il obtiendra la récompense de sa patience et de sa bonne humeur à la besogne. C'est la loi universelle.

## LE COMMERCE D'ÉPICERIE DOIT ÊTRE EFFICACE

Le commerce d'épicerie a certainement besoin d'augmenter son efficacité. C'est là une vérité admise par les principaux commerçants du pays. Le Canada n'est pas seul dans ce cas, mais ce n'est pas une raison pour rester en arrière si sa condition est susceptible d'amélioration.

S'il est vrai que le Canada compte aujourd'hui un grand nombre d'épiciers compétents, il n'est pas moins vrai qu'il en compte une quantité d'autres qui ne travaillent qu'à abaisser le niveau général du commerce d'épicerie en détail dans le pays.

Les épiciers incompétents engendrent des commis incompétents qui deviennent des employeurs incompétents. Les épiciers qui n'entendent pas leur commerce non seulement ne gagnent pas d'argent pour eux-mêmes, mais sont une nuisance au bien-être des autres.

Pourquoi en est-il ainsi, et comment peut-on promouvoir l'efficacité du commerce d'épicerie au Canada? C'est en réponse à ces questions que nous consacrons cet article. Le problème est discutable à plusieurs points de vue, et fournit matière à réflexion.

Tout épicier est fier de son titre. Si non, il ne mérite pas de faire partie de la communauté. S'il en est fier, il s'intéressera à tout ce qui peut contribuer à augmenter la somme d'efficacité du commerce, et élever ce dernier à un état de dignité.

L'une des principales causes de l'inefficacité, est le manque de préparation, d'entraînement. Les gens se lancent dans le commerce sans posséder la moindre expérience ou connaissance de ses petits détails, et les commis qui les servent croissent dans cette même ignorance et ne deviendront jamais de bons épiciers. Les cultivateurs qui abandonnent leurs fermes, des ouvriers sans expérience, toutes les classes d'hommes ayant quelques économies, mais tous dépourvus d'expérience, s'imaginent qu'ils peuvent se faire épiciers. Ceci est faux.

Tout le monde ne peut pas être épicier, du moins un épicier qui soit un honneur pour le commerce.

Aussi, s'il existe de ces sujets en affaires, faites-leur sentir qu'ils sont les bienvenus, mais aussi, faites-en sorte qu'ils s'enorgueillissent du titre auquel ils se sont associés et s'efforcent d'acquérir les connaissances qui feront d'eux de meilleurs épiciers. En retour, cela les aidera à gagner plus d'argent.

Il est surtout à désirer que les commis qui poussent soient habitués selon les meilleures méthodes, et acquièrent toutes les connaissances utiles au commerce. Ils sont appelés à devenir les marchands de demain. Tout comme c'est le devoir d'un père de veiller au bien-être de ses enfants, il incombe aux épiciers d'entraîner leurs commis, les descendants de la génération des épiciers, afin de les rendre de plus en plus compétents. Il faut qu'ils soient éduqués; et la chose est possible pour tous les patrons.

Que cela soit un appel aux épiciers et à tous ceux qui s'intéressent à ce commerce, et qu'ils fassent un effort individuel et collectif pour donner plus d'efficacité au commerce d'épicerie. C'est un problème qu'ils doivent essayer de résoudre tôt ou tard, et ils ne le feront jamais trop tôt.

## ACCUSES DE RECEPTION

La compagnie de publication du "Standard" a distribué à l'occasion des fêtes de la Noël, un magnifique souvenir sous la forme d'un Memorandum, relié cuir, des plus utiles. Il comporte le calendrier complet pour 1914, avec une page blanche pour chaque date. Il indique en même temps le nombre de jours écoulés depuis le 1er janvier, de même que le nombre de ceux à venir après chaque date.

Le "Daily Reminder" contient la cédule du tarif postal ordinaire, de même que celle des taux pour colis postaux expédiés en pays étrangers. C'est un carnet précieux pour tous, et nous offrons nos meilleurs remerciements à qui de droit.

Notre confrère le "Star" nous a adressé ses bons souhaits couchés sur une carte-missive d'une élégance typographique qui fait grand honneur à son établissement.

La Geo. Hall Coal Co. of Canada, Limited, publie comme d'habitude un magnifique calendrier très pratique, orné d'un paysage d'un réalisme qui en fait un ornement de bureau. Merci pour l'envoi d'un calendrier.

La Canadian Advertising, Limited, nous a gratifié d'un des riches porte-monnaie qu'elle distribue à ses clients et amis, à titre de souvenir, à l'occasion de la nouvelle année. Nous sommes très sensibles à cette marque d'amitié et remercions cordialement la direction de la compagnie de sa gracieuseté.

La grande maison d'importation Laporte, Martin, Limitée, nous fait tenir un exemplaire du calendrier-réclame qu'elle publie pour 1914. Cet almanach sera d'autant plus utile à ceux à qui il parviendra, qu'il comporte en même temps un calendrier des douze mois de 1915. Tout le monde voudra avoir un calendrier de Laporte, Martin, Limitée.

\* \* \*

Merci à la E. B. Eddy Company, Limited, pour l'envoi d'un calendrier. Les nombreux clients et amis de la grande compagnie de fabrication de papier, de bois marchand et des fameuses "allumettes", seront heureux d'afficher l'utile almanach en question.

\* \* \*

Le bureau de direction et le gérant-général de La Banque Nationale nous font part de leurs bons souhaits pour la nouvelle année. Merci bien cordialement de la délicate attention.

\* \* \*

The B. Greening Wire Co., Ltd., de Hamilton, Ont., publie aussi un très beau calendrier dont le fond illustre les immenses usines où elle fabrique ses excellents produits métalliques tels que: câbles, chaînes, toiles à passer les cendres et le sable, etc. Merci pour l'envoi du calendrier.

\* \* \*

Les Prévoyants du Canada cette si philanthropique société, est du nombre de ceux qui nous ont manifesté leur estime à l'occasion du Nouvel An. Merci pour l'envoi du calendrier.

\* \* \*

La compagnie Dod Simpson Press voudra bien accepter nos sincères remerciements pour ses bons souhaits à notre adresse, et, en retour, accepter les nôtres formulés en toute sincérité. La carte souvenir qu'elle nous a envoyée est un superbe spécimen de travail typographique qui honore l'établissement.

## LE CONTROLE DU PRIX DE REVENTE.

Le manufacturier devrait-il exercer un certain contrôle, un contrôle raisonnable du prix de revente de ses produits? Oui! nous le croyons sincèrement.

Et nous étudierons d'abord la question en ce qu'elle se rapporte au manufacturier. Nous n'entreprendrons pas, toutefois, d'approfondir la portée qu'elle peut avoir sur les articles portant une marque de commerce, à cause du côté légal.

Les trente dernières années ont vu le Canada progresser dans une très grande mesure; à tel point, qu'aujourd'hui l'industrie a meilleure part que l'agriculture dans le développement de notre importance commerciale.

L'histoire universelle nous a démontré qu'aucun pays n'est devenu réellement grand et puissant par l'agriculture seulement.

Pour devenir grand, un pays doit posséder une agriculture qui produise les aliments et la matière première nécessaire aux vêtements de ses habitants, et, de plus, l'esprit inventif et industriel pour convertir les produits agricoles et les ressources naturelles en articles manufacturés à l'usage des habitants et pour leur commerce avec l'étranger.

C'est par ce moyen, cette combinaison, que le commerce et la richesse sont créés et qu'une nation devient réellement grande.

Le Canada compte aujourd'hui parmi les grands centres manufacturiers du monde. Il est merveilleusement doté sous le rapport de ressources agricoles et naturelles presque inépuisables.

Ces ressources ont été transformées en plus grandes richesses par l'industrie développée grâce au génie de nos compatriotes. Ce qui fait que nous produisons aujourd'hui en notre pays des articles utiles aux différents et nombreux besoins de la population, articles tout à fait inconnus à nos pères.

De ces articles manufacturés, et qui jouent un rôle si important dans la vie et le confort du peuple, peu ont été brevetés, mais tous sont très importants au point de vue de l'édification du commerce et de la fortune.

Avec l'évolution de l'industrie manufacturière, et au fur et à mesure que la population augmentait, la petite boutique devenait une grande usine employant un nombreux personnel, et l'on contracta l'habitude de revêtir tous les articles supérieurs d'un nom propre qui peut les faire reconnaître.

Il n'y avait pas en cela que l'orgueil du manufacturier pour son produit; il y avait aussi le désir de faire reconnaître au client la supériorité d'un article qu'il avait pris l'habitude d'utiliser, de lui permettre de l'acheter dans n'importe quelle partie du pays ou du monde.

Ce fut l'origine de la marque de commerce. Nul ne pourrait dire l'importance qu'a eu cette dernière dans le développement en faveur des articles manufacturés au pays.

Elle a permis au manufacturier de sortir de la zone de sa localité et de trouver une succession de ventes sur des marchés étendus dans toutes les parties du pays et même de l'univers. Elle a stimulé les génies créateurs et les a incités à perfectionner articles et produits, à inventer et à améliorer la machinerie servant à les fabriquer au plus bas prix possible. Grâce à elle, non seulement le manufacturier peut manufacturer un bon article, mais il peut soutenir et établir la concurrence, quant au prix, sur tous les marchés du monde.

L'assurance d'un marché pour les articles portant une marque de commerce ou un nom de commerce, a donné du courage à plus d'un homme, à plus d'un groupe d'hommes; elle les a encouragés à mettre leur génie, leur énergie et leur capital dans une entreprise, de batailler et de surmonter les obstacles qui, souvent, leur semblaient insurmontables.

Mais l'un des principaux facteurs de ce succès a été sans contredit la publicité faite par les manufacturiers. Ils ont compris le besoin de faire connaître leurs produits et tous leurs mérites, pour en aider la distribution, l'écoulement dans le public consommateur, et faciliter ainsi la tâche des distributeurs, des marchands de gros et de détail.

La publicité est digne de figurer de pair avec les plus grandes inventions modernes qu'elle a fait connaître au monde entier.

Aujourd'hui, tous les manufacturiers et hommes d'affaires reconnaissent l'absolue nécessité de la publicité, et ils y consacrent chaque année des sommes qui représentent quelquefois presque autant que le capital entier de l'entreprise, et ils considèrent que le placement leur est très profitable.

Dès l'origine de l'adoption des marques de commerce, la question de savoir à quels prix les articles portant ces marques devaient être vendus, fut soulevée. C'est à cette question que nous allons répondre.

Le manufacturier, le fournisseur et le détaillant ont de tous temps reconnu le fait qu'un article portant une marque

de commerce est entièrement différent des autres, et qu'il doit être traité différemment quant à son prix de vente.

Dans le cas de l'article "marqué", le manufacturier possède, dans son esprit, un droit de propriété et de responsabilité sur ses produits, depuis le moment où ceux-ci sortent de sa fabrique jusqu'à celui où il est consommé dans les familles. En d'autres termes, le manufacturier répond absolument de ses produits pour la qualité et pour la satisfaction que doit en tirer le consommateur.

Les marchands de gros et de détail se sont rendu compte — malgré qu'ils aient acheté et payé ces articles ainsi marqués — que le manufacturier reste garant de leur qualité et de leur vente, faisant ainsi de cette catégorie une catégorie distinctive des autres non classifiés, vendus en vrac et sous un nom général, sans identité particulière, comme, par exemple: le sucre en vrac, les pommes, la farine en vrac, les tissus à la pièce, et beaucoup d'autres articles.

Lorsqu'il s'agit d'articles marqués, ils sont faits de grandeur et de pesanteur déterminés, d'apparence extérieure uniforme en autant que l'enveloppe est concernée, et ils portent un nom ou une marque de commerce. Ces articles se trouvent dans plusieurs magasins d'une même localité et dans toutes les parties du pays.

On admettra donc que, pour la protection du consommateur et du marchand, il devrait y avoir uniformité de prix, tout comme il y a uniformité d'apparence, de qualité, de grandeur, de poids, de nom, etc.

Dans les premiers âges du commerce, la méthode d'un seul prix pour tous était absolument inconnue. Dans ce temps-là, l'acheteur était entièrement à la merci du vendeur, et il n'est pas étonnant que, pour quelques-uns, le marchand soit resté inférieur aux hommes de toutes autres professions et que la sienne soit considérée comme une occupation dégradante.

Toutefois, un grand nombre de marchands ont suivi l'exemple de A. T. Stewart, de New-York, qui fut le premier à avoir assez de courage, de sagesse et d'honnêteté pour adopter la marque des prix en chiffres, et la méthode de vente à un prix uniforme et à tout le monde.

La pratique de certains manufacturiers d'articles portant une marque de commerce, de déterminer le prix vendant de ces articles au détaillant et au consommateur, a reçu une sanction presque universelle.

Pour le manufacturier, elle est une garantie de ce que les distributeurs tiennent et vendent leurs produits à des prix raisonnables, et qu'il les vendent aux mêmes prix que les autres marchands de leur ville, et, de fait, de tout le pays.

Elle les protège aussi, comme elle protège les détaillants contre les réductions de prix lancées par les magasins à succursales multiples et les magasins à rayons, de même que contre les maisons des plus grandes villes faisant affaires par la poste et au moyen de catalogues.

#### DIX-NEUVIEME DINER ANNUEL DES REPRESENTANTS DE LEWIS BROS., LIMITED.

La convention annuelle des représentants de la maison Lewis Bros., Limited, a eu lieu les 29, 30 et 31 décembre 1913. Comme d'habitude, la réunion a eu lieu au Club des Ingénieurs. Les congressistes ont hautement apprécié l'hospitalité qui leur fut offerte de la part des Clubs National et des Voyageurs de Commerce.

Lundi soir, le 29, à 7.15 heures, quarante-deux représentants prenaient place à la table de banquet, le dix-neuvième annuel, pour faire honneur au menu préparé par les soins du chef du Club des Ingénieurs.

Après avoir fait bonne justice à la santé du Roi, M. C.-M. Strange, administrateur de la maison et gérant des ventes, qui présidait le banquet, proposa la santé de Lewis Brothers.

Il paya un juste tribut d'hommages à la mémoire du plus ancien vendeur de la maison, M. H.-H. Clark, décédé à l'hôpital Royal Victoria, le mardi 23 décembre. M. Clark naquit le 10 septembre 1867 dans la ville de Peckham, comté de Surrey, près de Londres, Angleterre, et représenta la maison Lewis Bros., Limited, dans les Cantons de l'Est durant seize ans. Un comité composé de MM. Strange, Watson, Devitt et Borland fut chargé de rédiger une lettre de condoléances à l'épouse de M. Clark.

Le président lut un câblogramme de la part de M. F. Orr Lewis, transmettant ses meilleurs souhaits à tous les vendeurs, puis une lettre de regrets de la part de M. J.-G. Lewis, vice-président et gérant-général de la maison, faisant surtout allusion à la perte subie par la compagnie par la mort de M. H.-H. Clark.

Des lettres d'excuses avaient aussi été envoyées par MM. Reed, du "Hardware & Metal"; J. A. Beaudry, du "Prix Courant"; C. A. Smallpiece, de Taylor-Forbes, Montréal; G. N. Gray, de Gray Harvie Co., Ltd., Ottawa; H. H. Vallière, Montréal, ainsi que d'anciens employés. Puis M. Strange fit lecture d'une très intéressante lettre de M. John Hall, le vétéran des vendeurs de The Simmons Hardware Co., de St-Louis, Mo., qui, selon sa louable habitude, faisait part de ses meilleurs souhaits à ses confrères du Canada.

M. J. T. Smith tenait le piano, et MM. Bureau, Cantin et d'Auteuil chantèrent de très jolies choses, tandis que M. Alfred Trempe, le "Benjamin" des vendeurs, faisait entendre des soli de violon. Tous furent gratifiés de chaleureux applaudissements.

M. Watson, qui agissait comme vice-président, à titre de plus ancien employé de Lewis Bros., Limited, parla très éloquemment et se fit l'interprète de tous en disant que la vacance créée par la mort de M. Clark serait très difficile à remplir dans les Cantons de l'Est. Il créa la surprise de la soirée lorsqu'il pria M. C.-M. Strange, gérant des ventes, de vouloir bien accepter de la part de tous les représentants réunis, un magnifique fauteuil en chêne rembourré et recouvert de cuir, ainsi qu'un cabinet en chêne rempli de délicieux cigares. En remerciant les donateurs, M. Strange expliqua les difficultés de sa position, mais il ajouta que, devant la manifestation dont il était l'objet, il se sentait heureux de constater que le peu qu'il avait pu faire pour chacun était hautement apprécié.

Le banquet prit fin à minuit.

Le lundi soir, M. J.-G. Lewis présida la convention annuelle et, après une conférence intime, tous se séparèrent bien déterminés à faire de 1914 la plus profitable année de toutes pour la maison Lewis Bros., Limited.

Au cours de la convention, des conférences furent données par MM. A. Cabana, vice-président de la The Buffalo Specialty Co.; F. H. Petrie, gérant de la The Automatic Damper Co., Hamilton; T. P. Bolger, vice-président et gérant-général de The Success Manufacturing Co., Gloucester, Mass.; Weir, de la Canadian National Carbon Co., Cleveland, D.; Maguire, de Gillette Safety Razor Co., Montréal; Young, de la Ross Rifle Co., Québec; W. F. Lewis, de la Warren Scale Co., Montréal.

Entre temps, les congressistes visitèrent les entrepôts, recueillant toutes espèces d'informations concernant les nouveaux produits, etc.

Tous les représentants sont partis pour leurs foyers respectifs, bien déterminés à commencer sans retard une nouvelle année qui fera époque dans les annales de la maison Lewis Bros., Limited. Nul doute qu'avec l'aide de leur nouveau catalogue ils y parviendront.



## LA LOI DES LICENCES

Le gouvernement provincial a fait distribuer mardi, à toute la députation, le projet d'amendements à l'ancienne loi des licences dans la province de Québec. Ainsi que tous les intéressés pouvaient s'y attendre, les amendements proposés sont la conséquence des suggestions faites par les commissaires enquêteurs dans leur rapport au gouvernement. Logiquement, le cabinet se devait à lui-même de donner à son "bill" la substance du rapport de la Commission Royale. Autrement, on aurait pu critiquer et mettre en doute l'utilité d'une telle commission. Mais de là à dire que les amendements sont admissibles, il y a loin. Et nous doutons fort que la députation éclairée, qui a à coeur les intérêts du pays et du commerce qui est sa vie, n'accepte ces amendements sans les passer au crible.

Et d'abord, qu'il s'agisse d'une loi relative aux licences ou à toute autre chose, il importe que telle loi soit établie sur une base équitable. Il faut qu'elle soit pratique afin qu'il soit possible de la faire observer. Il faut, en outre, en écarter tout ce qui peut prêter à la persécution, d'où qu'elle vienne.

Dans le projet d'amendements actuellement devant la Législature, quant à ce qui a trait aux épiceries licenciées, il est dit que, à la suite d'une première offense à la loi des licences, le délinquant pourra être passible d'une amende déterminée par le juge, mais que, à la seconde offense, il perdra sa licence sans recours. La loi des licences, telle qu'elle existe et continuera d'exister même après qu'on l'aura amendée, comporte des clauses si peu importantes au point de vue des conséquences, que le remède que nous venons de citer est plutôt radical. Ainsi, dans le cas de la vente des liqueurs aux mineurs, la loi veut que la vente soit considérée comme faite à la personne chargée d'en faire la demande. Et l'article 1019 défend à l'épicier de livrer à l'enfant l'article, la boisson qu'il commande pour son père.

L'offense, dans ce cas, n'entraînerait pourtant pas des conséquences directement criminelles; toutefois, l'épicier qui s'en rendrait coupable deux fois, perdrait sa licence du seul fait et sans recours.

Mais la loi telle qu'elle est prête à équivoque. Si la vente, ainsi qu'il est dit, doit être considérée comme faite au commissionnaire, il sera facile de compliquer les choses à un très haut degré. Si, par exemple, A charge B, majeur, d'aller acheter pour son compte des liqueurs enivrantes chez son épicier, s'ensuit-il que, A refusant de payer la note, B soit réellement et légalement tenu de la régler en son lieu et place? On conviendra que sous ce rapport, la loi est aussi obscure pour l'acheteur qu'elle est violente pour le vendeur.

L'article 1051 des Statuts Refondus dit que "Chaque épicier doit, dans le compte qu'il délivre (sic!!!) à ses clients pour les ventes faites par lui, inscrire ses ventes de liqueurs enivrantes séparément des autres ventes. 63 V, c. 12, s. 118.

Dans ce cas, le législateur ne s'est pas rendu compte du surcroît de besogne onéreuse qu'il impose au détaillant. Il n'a pas pensé que celui-ci, pour observer la loi, doit tenir une double comptabilité entraînant double dépense et double travail. Et ceci est d'autant moins juste à l'endroit du détaillant que le marchand de gros n'est pas tenu d'observer la même disposition de loi. Ce dernier expédie en bloc tous les articles commandés par un même détaillant, et ne lui fait tenir qu'une seule facture sur laquelle sont consignés tous les articles sans distinction. Par contre, le consignataire sera obligé de distribuer les notes à leurs comptes respectifs chaque fois que, à une commande générale, il aura joint des spiritueux.

Il devra en plus faire double facture lorsqu'il aura vendu en même temps une livre de beurre et une bouteille de bière. A la fin de l'année, il lui faudra faire deux inventaires et deux balances, quand il lui aurait été beaucoup plus facile et moins dispendieux de tout faire d'un seul coup.

Mieux vaut tard que jamais. C'est pourquoi nous soumettons que la députation devrait, dans l'intérêt général, biffer du coup cette clause de la loi qui n'a jamais été mise en vigueur, et qui ne rendra jamais service à qui que ce soit.

En parcourant le nouveau projet de loi, nous voyons que le gouvernement impose la fermeture de bonne heure à tous les épiciers licenciés comme à tous les autres détaillants. De cette façon les épiciers licenciés se voient dans l'obligation de fermer leurs magasins à 7 heures trois soirs durant la semaine, c'est-à-dire les mercredi, jeudi et samedi, tandis que les buvetiers ne sont tenus de fermer à 7 heures que le samedi.

On voit l'injustice flagrante, et nous demandons que l'on mette un peu plus d'équité lorsqu'il s'agit de traiter deux catégories d'hommes faisant le même commerce. "Justice égale pour tous", était la devise d'un ancien premier ministre à qui on a élevé un monument parce qu'il avait acquis le respect et l'estime de tous. Justice égale pour tous, c'est aussi ce que réclament les épiciers licenciés de la province de Québec.

Non moins absurde que le précédent, est l'article de la loi qui veut que les boissons vendues avant 7 heures du soir, le samedi, soient aussi livrées à domicile avant 7 heures du soir. Quoi qu'en disent les prédicants de l'abstinence, l'alcool et les autres boissons alcooliques sont une nécessité. Sans quoi, on n'en permettrait pas la fabrication. Et tout le monde en fait un peu plus ou moins grand usage. Supposons qu'un de nos législateurs se voit un bon soir pris au dépourvu. Qu'il téléphone à son fournisseur à 7 heures moins 5 ou 10 minutes de lui envoyer la liqueur dont il a besoin. Que dirait-il si l'épicier lui répondait qu'il n'a pas le temps de la lui livrer avant 7 heures et que, par conséquent, il doit s'en dispenser, s'en priver. Nous avons posé la question à un et à tous les députés. Nous leur demandons de répondre au gouvernement. Ils comprendront que la loi projetée ne nuira pas seulement au détaillant, mais au public aussi et peut-être davantage.

L'article de la nouvelle loi qui ordonne la séparation des deux commerces d'épicerie et de liqueurs ne s'applique pas aux porteurs actuels tant qu'ils ne changent pas de local; mais elle les met à la merci des propriétaires qui n'auront plus à se gêner sous le rapport du prix des loyers. D'un autre côté, la loi détruit implicitement la valeur et du stock et de la clientèle, lorsqu'un épicier pour quelque cause ou raison que ce soit, voudra vendre son fonds de commerce. L'acheteur probable se trouvant dans la nécessité de procéder à la séparation des deux commerces n'offrira qu'un prix ridicule pour un commerce qui, dans la plupart des cas, et avant la loi ridicule de la séparation, eut procuré un prix satisfaisant pour les deux parties.

Et enfin, comme clou, nous découvrons que la loi projetée décrète la suppression de 198 licences d'épiceries à Montréal, et, contrairement au cas des hôteliers et buvetiers, sans compensation aucune. La seule raison que l'on donne, est que les cas sont différents. En effet, nous admettons que les cas sont différents, mais la différence devrait être en faveur de l'épicier. Pourquoi? Mais parce que l'épicier porte un stock beaucoup plus considérable et plus dispendieux que

le buvetier, et parce que ses profits sont de beaucoup plus minimes. Et en supposant que les cas fussent identiques, il ne serait que juste que les deux eussent droit à une égale compensation. Et la nouvelle loi décrète autrement, et le gouvernement prend sur lui d'imposer une restriction au commerce, alors que les lois fédérales condamnent toute restriction dans le travail et dans le commerce.

Il édicte la réduction du nombre des débits de liqueurs tout en conservant la même somme de revenu, c'est-à-dire que, pour ne pas diminuer les revenus, on augmentera le prix des licences, sachant que c'est encore et toujours le public qui sera appelé en compensation.

Nous soumettons à la députation de la province que les amendements à la loi des licences, tels que soumis, sont injustes pour la classe des marchands-épiciers licenciés, nuisibles au public, et que tous les députés conscients de leur devoir envers leurs électeurs, devraient voter contre ces amendements. Justice égale pour tous dans la loi, ou pas de loi.

### LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

La Chambre de Commerce de Montréal, réunie en assemblée spéciale, adopte une résolution à l'effet de demander instamment au gouvernement fédéral de faire commencer au plus tôt les travaux de creusage du grand canal.— L'Association des Marchands-Détailleurs du Canada endosse les vues de la Chambre de Commerce. — Le canal avant tout.

Une assemblée spéciale, convoquée d'urgence, avait lieu le 26 décembre à la Chambre de Commerce de Montréal. Tous les directeurs de ce corps important étaient présents. On remarquait aussi un grand nombre de membres très en vue dans le monde financier, commercial et industriel. Il s'agissait d'adopter un rapport de la commission spéciale formée dans le but de demander au gouvernement fédéral de hâter la construction du canal de la Baie Georgienne.

Avant la lecture de la résolution, M. A. P. Frigon, président du comité spécial, a résumé le travail de la Chambre de Commerce en ce qui concerne la fameuse question. "Tous les gouvernements, dit-il, ont vu l'utilité de cette construction. Sir John A. Macdonald, Sir Wilfrid Laurier, MM. Borden, Foster, Hazen et autres sont tous en faveur du projet. Pour des raisons qu'il nous est impossible de connaître, les travaux ne sont pas encore commencés. Si nos ministres ont besoin d'appui, ils l'auront. La Chambre de Commerce est disposée à faire tout ce qu'elle pourra dans ce sens. Il y a vingt ans qu'elle insiste auprès des gouvernements actuel et c'est pour l'inciter à le faire que nous avons dressé la résolution suivante que nous vous prions d'adopter et que nous enverrons au premier ministre et à ses collègues.

#### Rapport de la Commission Spéciale pour le canal de la Baie Georgienne

Le vendredi, 26 décembre 1913, à 8 heures du soir, l'Exécutif de la Chambre et la Commission Spéciale du Canal de la Baie Georgienne qui s'est adjoint le Comité des Transports, se sont réunis sous la présidence de M. A. P. Frigon. Étaient présents: MM. Adélar Fortier, S. D. Joubert, Frank Pauzé, C. H. Catelli, W. U. Boivin, secrétaire.

Votre comité a pris connaissance de tout ce qui, depuis vingt ans qu'elle insiste auprès des gouvernements et rien n'a été fait. Il importe que le gouvernement actuel et

sur la question du canal de la Baie Georgienne depuis que cette question est devant l'opinion publique, soit depuis plus de cinquante ans, et après avoir délibéré, il recommande l'adoption de la résolution qui suit, et que copie soit envoyée à tous les corps publics, commerciaux et municipaux, pour leur demander leur appui et leur adhésion afin d'assurer le succès d'une pression énergique, puissante et décisive sur le gouvernement.

1° Attendu que la nécessité de construire le canal de la Baie Georgienne est maintenant reconnue au point de rendre inutiles de nouveaux arguments en sa faveur;

2° Attendu que le gouvernement fédéral a déjà obtenu tous les renseignements voulus sur la possibilité, le coût et les résultats de l'exécution de cette grande entreprise nationale;

3° Attendu que tour à tour les chefs de tous les gouvernements qui se sont succédés à Ottawa se sont déclarés favorables à ce grand projet;

4° Attendu qu'à la dernière session, le gouvernement a déclaré que le canal ne serait pas construit avant qu'une nouvelle commission fût nommée pour en connaître les avantages commerciaux, commission qui devait faire rapport à la prochaine session;

5° Attendu que nous sommes à la veille de l'ouverture de la session et que cette commission n'a même pas encore été nommée;

Résolu: 1° Que la Chambre de Commerce du District de Montréal réitère avec énergie sa demande au gouvernement fédéral de construire le canal de la Baie Georgienne sous le plus court délai et dès la prochaine session, d'en assurer la construction;

2° Que la Chambre de Commerce du District de Montréal proteste de toutes ses forces contre toute mesure qui retarderait la réalisation de ce grand projet national.

Le tout humblement soumis,

A. P. FRIGON,

Président du Comité Spécial.

M. Jos. Contant seconde la proposition de M. Frigon et demande que le secrétaire de la Chambre se mette à la disposition des ministres fédéraux afin de leur fournir tous les rapports adoptés sur la question depuis vingt ans.

L'assemblée nombreuse a adopté la résolution à l'unanimité.

\* \* \*

A une nombreuse réunion tenue mercredi au lieu ordinaire, l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada Incorporée a endossé les vues de la Chambre de Commerce du District de Montréal sur cette importante question. Plusieurs discours énergiques ont été prononcés en faveur du projet, et les résolutions adoptées par la Chambre de Commerce ont été approuvées à l'unanimité de l'assemblée.

### LA SITUATION DES CAFES

Le marché à terme du Havre a été assez irrégulier cette semaine, mais les fluctuations ont été peu importantes. Après un début calme, le ton a été plus soutenu. Dans la suite, les cours ont fléchi de 1.25 à 1.50; la clôture est en reprise de 50 centimes à 1 franc. On lit dans le "Bulletin de Correspondance": Pour les haussiers, la situation ne se discute plus. Puisque la consommation accepte les prix actuels, toute baisse est impossible, d'autant plus que les recettes vont bientôt diminuer très fortement, ce qui permettra aux Brésiliens de retenir le solde de leur récolte en cours; en outre,



quoi qu'il arrive, il n'est pas permis de perdre de vue que la future récolte de Santos donnera beaucoup moins que l'actuelle

Pour les baissiers, la question posée ci-dessus ne se discute pas non plus, mais leur réponse n'est pas la même que celle qui est faite par les haussiers. Ils admettent que la future récolte de Santos sera inférieure à celle en cours, mais ils voudraient d'abord savoir ce que donnera cette dernière. Ils n'ignorent pas que les grandes maisons maintiennent que Santos ne donnera pas plus de 9½ à 10 millions de sacs pendant cette saison, mais ils savent aussi que, tout récemment, on a reçu de différentes sources des estimations de 10½ à 11 millions de sacs. On ne publie pas toujours ces estimations, mais cela prouve qu'elles ne sont pas reçues seulement par les baissiers.

D'un autre côté, on trouve rarement une personne osant affirmer, maintenant, que la future récolte de Santos sera inférieure à 8 millions de sacs. Les haussiers admettent que les perspectives se sont améliorées et parlent de floraisons de novembre, décembre et peut-être même de janvier; mais il ne faut probablement voir dans ces floraisons que des correctifs aux exagérations précédentes.

En tout cas, il y a un fait certain, c'est que l'on a escompté beaucoup trop la petite récolte problématique de la saison prochaine et aussi, il faut bien le dire, la diminution des recettes. Par suite, ceux qui ont eu confiance possèdent maintenant tous les engagements à la hausse qu'ils peuvent détenir. Maintenant, il va leur falloir compter avec ces trois faits:

L'impossibilité pour Santos de retenir son stock; il a déjà expédié les deux tiers de sa récolte et sa situation est plus obérée que jamais, à tel point que les mieux informés ne sont pas sans éprouver des inquiétudes pour l'avenir et cela, pas seulement au point de vue financier et commercial. En second lieu, il faut compter avec les arrivages de cafés divers; quand on a fait la valorisation, on était fermement convaincu que la production de ces cafés ne pouvait pas augmenter; il est probable que cette saison viendra détruire cet optimisme. Enfin, les débouchés ayant été très forts pendant ces derniers mois, il est à craindre qu'ils ne soient plus faibles pendant la fin de cette campagne.

Tels sont les arguments des baissiers; nous reconnaissons qu'ils sont peut-être formulés un peu trop tôt et qu'ils resteront sans influence pendant ces quelques prochaines semaines. Mais il semble, cependant, que les marchés auront à en tenir compte avant que l'on puisse parler de nouveau, des modifications que la future récolte apportera dans les approvisionnements visibles.

Jusqu'à présent, les cours du terme, malgré toutes leurs fluctuations, se maintiennent assez bien et comme il n'y a relativement que peu de chose en vente, en dehors des provenances du Brésil, les cours du café effectif sont très soutenus. Il est probable que cette bonne tendance se maintiendra encore pendant quelque temps, mais, dans quelques semaines, il faudra compter avec des arrivages d'autant plus forts, qu'ils ont été plus longtemps retardés. En fait, il faut se rappeler que si, du 1er juillet jusqu'au 30 novembre, les arrivages de cafés divers ont été supérieurs à ceux de l'an dernier, cela est surtout dû à l'expédition des reliquats des anciennes récoltes, mais on a encore à recevoir la presque totalité des nouvelles et, selon tous les avis, elles sont généralement plus fortes que les précédentes.

En Haïti, les cours se maintiennent relativement bien parce que notre stock est inférieur à 100,000 s. et que les arrivages sont encore limités; peut-être parce que la situation n'a pas permis de faire des avances aussi facilement que précédemment. Mais la demande est restreinte et on estime

que la nouvelle récolte pourra donner de 500,000 à 550,000 sacs, soit au moins 50% de plus que la précédente. On peut se faire une idée de ce que pourra être la position de cette provenance, si elle n'est pas aidée par le terme. En attendant que l'on soit fixé, on cote: Jacmel, 66 francs à 70 francs; Cap, 64 francs à 65 francs; Cayes, 65 francs à 68 francs; Jérémie, 65 francs à 68 francs; Gonaïves, 65 francs à 69 francs; dito épierrés, 67 francs à 72 francs; St-Marc, 70 francs à 75 francs; Petit-Goave épierrés, 73 francs à 76 francs; Haïti triés, 76 francs à 84 francs.

On ne s'intéresse que fort peu au livrable et, en général, les transactions sont de peu d'importance; le contrat 2 triés paraît valoir dans les environs de 77 francs 50 sur les 6 premiers de 1914.

En Centre-Amérique, Mexique et Côte-Ferme, les transactions paraissent être assez limitées; par contre, on a dû traiter quelques affaires de gragés à livrer, notamment en Salvador et Caracas. D'après certaines informations, il paraîtrait que la récolte du Guatemala est très précoce, ce qui n'a pas grand intérêt pour notre place, tandis que celle du Vénézuéla semblerait avoir été retardée par le fait que le temps aurait été récemment défavorable. Sur place, les prix sont bien tenus comme suit: Salvador, 78 francs à 79 francs; Nicaragua, 77 francs à 78 francs; Porto-Cabello trillados, 74 francs à 76 francs.

En cafés de l'Inde, il y a eu un peu plus de demande; on signale la vente de quelques centaines de sacs. Les prix se maintiennent sans grands changements; on cote: Malabar, 97 francs à 100 francs; Mysore, 98 francs à 101 francs; Bally, 86 francs à 90 francs.

## LA CORRESPONDANCE SOIGNEE

La correspondance avec la clientèle ne saurait assez être considérée comme un des plus importants facteurs des affaires modernes. Il ne suffit pas d'envoyer une lettre polie, il faut encore que cette lettre dégage un je ne sais quoi de sympathie qui fait que le destinataire ne puisse s'empêcher de dire: "Chics types, tout de même, que ces gens-là!"

Alors, vous n'avez plus des acheteurs, plus même de clients, vous avez des amis.

Il faut un véritable talent pour écrire de telles lettres, et nous allons, brièvement, indiquer les règles et principes généraux qui doivent présider à leur rédaction.

Les mêmes qualités doivent se retrouver aussi bien dans la réponse à une demande d'explications au sujet de l'emploi de la marchandise que dans la réponse à une plainte ou dans l'accusé de réception d'un mandat ou d'un connaissance.

Quel que soit le sujet de la lettre, rappelez-vous l'importance qu'il y a à vous attirer les bonnes grâces de votre client.

Quelques maisons ont adopté le principe suivant: "Chaque lettre doit être une lettre qui fasse vendre". Il serait préférable de dire: "Chaque lettre doit vous attirer la sympathie".

Beaucoup de phrases, qui sonnent bien lorsqu'elles sont prononcées de vive voix, semblent froides ou insignifiantes sur le papier. Aussi, en écrivant une lettre, devez-vous rechercher le "rien" qui la rende agréable. La courtoisie est une des choses qui coûte le moins et qui, pourtant, manque souvent le plus dans la correspondance commerciale. Quelque malraisonnable, grincheux ou agressif que soit votre correspondant, vous devez être digne et courtois dans votre



réponse, ce qui sera ainsi plus efficace que si vous vous laissez aller à la mauvaise humeur.

Nous devons exprimer des regrets pour les retards ou les erreurs, même quand ceux-ci ne proviennent pas de notre faute. Si nous disons: "Nous ne savons pas exactement d'où provient l'erreur, mais nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour la réparer promptement", le client ne manquera pas d'être favorablement impressionné.

Le client doit sentir que, chez son fournisseur, tout le monde tient à lui être agréable et à être son ami.

Il arrive quelquefois qu'on est tenté d'altérer la vérité. C'est une faute; seule la vérité, l'absolue vérité peut attirer l'entière confiance de votre client. La meilleure manière de ne pas se tromper et de ne pas aboutir à des contradictions, est de toujours dire la vérité!

Il n'y a pas de place dans la correspondance commerciale pour un style emphatique. Au contraire, nous devons nous expliquer simplement de façon à ce que notre client ne puisse avoir aucune hésitation sur ce que nous voulons lui dire. Ne pas employer trop d'adverbes en "ment" qui sont disgracieux, non plus que d'adjectifs.

Ne pas confondre la concision avec la brièveté. Un style télégraphique serait aussi détestable qu'un style touffu. Des phrases simples, courtes et précises. Revenir à la ligne chaque fois que l'on change d'idées.

Soyez prompts dans vos réponses. Ne laissez pas de correspondance en suspens pendant des jours entiers. Si une longue enquête est à faire, accusez réception de la lettre et manifestez votre intention de donner la suite convenable dans le plus bref délai possible.

Évitez les expressions banales et les lieux communs. Au lieu de dire: "Répondant à votre lettre du...", il serait préférable de dire: "Nous avons considéré avec toute l'attention désirable ce que vous nous dites dans votre lettre du..., au sujet de..., etc." Autrement dit, accuser réception d'une manière incidente.

En un mot, écrire une lettre aimable et vraiment personnelle, que chaque client pourra croire avoir été dictée par le patron lui-même avec l'évident désir de lui prouver la bonne volonté de son fournisseur en même temps que son sincère désir d'entretenir avec lui les meilleurs et les plus cordiales relations.

Cette correspondance vous conservera vos clients plus sûrement que tout autre moyen que vous pourriez employer à leur égard.

## COMPAGNIES INCORPOREES

Des lettres patentes ont été émises par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, incorporant:

"The Rigaud Granite Company, Limited", pour faire les affaires de carriers et entrepreneurs généraux de constructions de toutes sortes. Capital-actions, \$250,000, à Montréal.

"Union Securities, Limited", pour faire le commerce de toutes valeurs et obligations en général. Capital-actions, \$5,000, à Montréal.

"Le Théâtre, Limitée", pour faire les affaires de propriétaires de théâtres et autres lieux d'amusement. Capital-actions, \$10,000, à Montréal.

"Vendome Boulevard and Lands Limited", pour faire le commerce d'immeubles dans toutes ses branches. Capital-actions, \$650,000, à Montréal.

"The Star and Hydro-Electric Company, Limited", pour exploiter et commercer de un ou plusieurs pouvoirs d'eau pour fins de pouvoir électrique dans les comtés de Soulanges et Beauharnois. Capital-actions, \$399,000, à Montréal.

"Saint Marquerets Gravel Limited", pour exercer l'industrie d'agents de manufactures et commercer en matériaux de construction. Capital-actions, \$20,000, à Ste-Marguerite, district de Terrebonne.

"Les Immeubles Populaires, Limitée", pour faire le commerce d'immeubles dans toutes ses branches. Capital-actions \$149,000, à Montréal.

"La Compagnie de Navigation Québec et Lotbinière, Limitée", pour faire la navigation sur les rivières, fleuves, lacs et autres endroits de la Province de Québec. Capital-actions, \$75,000, à Ste-Croix, district de Québec.

"The Dominion News Bureau, Limited", pour continuer l'industrie maintenant connue sous la raison sociale de "The Dominion News Bureau". Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"C. R. G. Johnson, Poirier & Jennings Incorporated", pour exercer l'industrie de courtiers et agents d'assurances. Capital actions, \$10,000, à Montréal.

"The Canadian Natural Gas Company", pour exploiter et faire affaires en mines de pétrole, huiles minérales et gaz naturel. Capital-actions, \$2,000,000, à Montréal.

## NOUVELLES CHARTES

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec:

"American Titanic Iron Company, Limited", pour fabriquer et commercer en fer, acier et autres métaux. Capital-actions, \$1,000,000, à Québec.

"Varyland Investment Co., Limited", pour le commerce d'immeubles dans toutes ses branches. Capital-actions, \$190,000, à Montréal.

"Richmond Construction Company, Limited", pour faire les affaires de constructeurs et entrepreneurs de bâtisses de toutes sortes. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"Fraser & Chalmers of Canada, Limited", pour faire les affaires de manufacturiers de machines de mines et articles de toutes sortes y ayant rapport. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"W. J. Inglis Company, Limited", pour faire le commerce de fabricants et marchands de vêtements et mercerie pour hommes. Capital-actions, \$150,000, à Montréal.

"Beaver Coal & Power Company, Limited", pour exploiter des mines de charbon et autres, ainsi que tout ce qui s'y rattache. Capital-actions, \$1,000,000, à Montréal.

"Louis Garbi, Limited", pour entreprendre de construire routes, chemins de fer, canaux, quais, eetc. Capital-actions, \$45,000, à Montréal.

"The Gaffney Construction Company' Limited", pour faire les affaires de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs et marchands de matériaux de construction. Capital-actions, \$200,000, à Montréal.

"The Caughnawaga Light, Heat & Power Company, Limited", pour faire les affaires d'une compagnie d'éclairage électrique en général. Capital-actions, \$50,000, au village de Caughnawaga.

# Epicerie et Provisions

## LA SITUATION.

Le commerce de l'épicerie est prospère actuellement; le marché est ferme et il n'y a pas de changement digne de mention dans les prix. L'argent rentre assez bien pour ce moment de l'année.

Nous cotons:

## SUCRES

|   |       |
|---|-------|
| Extra granulé, sac, les 100 lbs.                        | 4.35  |
| Extra granulé, brl., 5 x 20, 100 lbs.                   | 4.45  |
| Extra ground, baril les 100 lbs.                        | 4.75  |
| Extra ground, bte 50 lbs. 100 lbs.                      | 4.95  |
| Extra ground, ½ bte 25 lbs. 100 lbs.                    | 5.15  |
| No 1 Yellow, baril les 100 lbs.                         | 4.00  |
| No 1 Yellow, sac les 100 lbs.                           | 3.95  |
| Powdered, baril 100 lbs.                                | 4.55  |
| Powdered, bte 50 lbs. les 100 lbs.                      | 4.75  |
| Paris Lumps, ½ bte 25 lbs. 100 lbs.                     | 5.40  |
| Crystal Diamond, btes 100 lbs.                          | 5.10  |
| Crystal Diamond, ½ bte 50 lbs.                          | 5.20  |
| Crystal Diamond, ½ bte 25 lbs.                          | 5.40  |
| Crystal Diamond, Domino, 20 cartons 5 lbs. les 100 lbs. | 0.35  |
| Sucres bruts cristallisés, lb.                          | 0.04  |
| Sucres bruts non cristallisés, lb.                      | 0.03½ |

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

## MELASSES

Très bonne demande.

|                                 |      |      |      |
|---------------------------------|------|------|------|
| Barbade, choix, tonne           | 0.36 | 0.37 | 0.39 |
| Barbade, tierce et qrt.         | 0.39 | 0.40 | 0.42 |
| Barbade, demi qrt.              | 0.41 | 0.42 | 0.44 |
| Mélasse, fancy, tonne           | 0.38 | 0.39 | 0.41 |
| Mélasse, fancy, tierce et quart | 0.41 | 0.42 | 0.44 |
| Mélasse, fancy, demi qrt.       | 0.43 | 0.44 | 0.46 |

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

## LARD AMERICAIN

|                        |       |
|------------------------|-------|
| 1ère qualité, le quart | 28.75 |
| 2ème qualité, le quart | 27.25 |

## SAINDOUX

Bonne demande.

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Saindoux pur, en tinette    | 0.15½ |
| Saindoux pur, en seau       | 3.20  |
| Saindoux pur, cse de 10 lbs | 0.16½ |
| Saindoux pur, cse de 5 lbs. | 0.16½ |
| Saindoux pur, cse de 3 lbs  | 0.16½ |

## FARINES ET PATES ALIMEN-

### TAIRES

#### Pâtes alimentaires

Bonne demande.

Nous cotons:

|                             |      |      |
|-----------------------------|------|------|
| Arrow root, boîte de 7 lbs. | 0.15 |      |
| Farine Five Roses, qrt.     | 0.00 | 6.25 |
| Farine Five Roses, sac      | 0.00 | 3.25 |
| Farine Household, qrt.      | 0.00 | 6.25 |
| Far. "Regal", qrt.          | 0.00 | 6.25 |

|  |       |       |
|--|-------|-------|
| Farine à pâtis. Océan, prt.  | 0.00  | 5.00  |
| Far. d'avoine granulée, sac  | 0.00  | 2.70  |
| Far. d'avoine standard, sac  | 0.00  | 2.70  |
| Farie d'avoine fine, sac   | 0.00  | 2.70  |
| Farine d'avoine roulée, brl.   | 0.00  | 5.10  |
| Farine d'avoine roulée, sac  | 0.00  | 2.40  |
| Farine de sarrasin, sac  | 0.00  | 3.25  |
| Far. de blé-d'Inde, sac  | 0.00  | 2.25  |
| Banner, Saxon et Quaker  |       |       |
| Oats, et Ogilvie, caisse   | 0.00  | 4.00  |
| Cream of wheat, cse  | 0.00  | 5.75  |
| Fécule de maïs, 1e qité, lb.   | 0.07½ | 0.07½ |
| Fécule de maïs, 2e qité, lb.   | 0.06  | 0.06½ |
| Fécule de pommes de terre, qrts de 1 lb., doz.   | 0.00  | 1.35  |
| Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens btes de 5 lbs., lb.                                  | 0.00  | 0.27½ |
| En vrac  | 0.00  | 0.05½ |
| Paquets de 1 lb.   | 0.00  | 0.07  |
| Nouillettes aux oeufs: Paquets de ½ lb., lb.   | 0.00  | 0.07½ |
| Spaghetti, pâtes assorties: alphabets, chiffres, animaux nouilles, coudes, importés en vrac, lb. | 0.00  | 0.07½ |
| En paquets de 1 lb.  | 0.00  | 0.08  |
| Tapioca pearl, en sac, la "  | 0.04½ | 0.05  |
| Tapioca seed, en sac, la "   | 0.04½ | 0.05  |
| Sagou  | 0.04½ | 0.05  |

## FROMAGES CANADIENS

Bonne demande.

Les fromages petits et gros se vendent aux épiciers 15½c et 16c la livre.

## VINAIGRE

Nous cotons, prix nets:

|   |      |      |
|---|------|------|
| Bollman, cruches paillées, 4 gall, imp. cruche          | 0.00 | 2.20 |
| Domestique triple, cruches paillées, 4 gal, imp. cruche | 0.00 | 1.25 |
| 72 grains, le gall.                                     | 0.00 | 0.12 |
| 88 grains, le gall.                                     | 0.00 | 0.15 |
| 118 grains (proof), le gall.                            | 0.00 | 0.19 |

## THES

Peu d'affaires, sauf pour les besoins immédiats de l'assortiment.

## EPICES PURES, GRAINES ET SEL

Bonne demande courante.

Nous cotons:

|                          |     |       |      |
|--------------------------|-----|-------|------|
| Allspice, moulu          | lb. | 0.00  | 0.18 |
| Anis                     | "   | 0.08  | 0.09 |
| Canary Seed              | "   | 0.08½ | 0.09 |
| Cannelle, moulu          | "   | 0.00  | 0.25 |
| Cannelle en mattes       | "   | 0.18  | 0.22 |
| Clous de girofle entiers | "   | 0.20  | 0.22 |
| Chicorée canadienne      | "   | 0.12  | 0.13 |
| Clous de girofle entiers | "   | 0.25  | 0.27 |
| Colza                    | "   | 0.06  | 0.08 |
| Crème de tartre          | "   | 0.00  | 0.30 |
| Gingembre moulu          | "   | 0.00  | 0.25 |
| Gingembre en racine      | "   | 0.17  | 0.20 |
| Graine de lin non moulu. | "   | 0.03½ | 0.04 |
| Graine de lin moulu      | "   | 0.06  | 0.07 |
| Graine de chanvre        | "   | 0.05½ | 0.07 |
| Macis moulu              | "   | 0.00  | 0.75 |
| Mixed spices moulues     | "   | 0.00  | 0.25 |
| Muscade moulu            | "   | 0.00  | 0.50 |

|                               |   |       |      |
|-------------------------------|---|-------|------|
| Muscade                       | " | 0.20  | 0.35 |
| Piments (clous ronds)         | " | 0.07½ | 0.10 |
| Poivre blanc rond             | " | 0.25  | 0.27 |
| Poivre blanc moulu            | " | 0.00  | 0.28 |
| Poivre noir rand              | " | 0.15  | 0.17 |
| Poivre noir moulu             | " | 0.00  | 0.20 |
| Poivre de Cayenne pur         | " | 0.00  | 0.25 |
| Whole pickle spice            | " | 0.16  | 0.20 |
| Sel fin en sac                |   |       | 1.40 |
| Sel fin en ½ de sac           |   | 0.00  | 0.45 |
| Sel fin, quart, 3 lbs.        |   | 0.00  | 3.25 |
| Sel fin, quart, 5 lbs.        |   | 0.00  | 3.15 |
| Sel fin, quart, 7 lbs.        |   | 0.00  | 3.05 |
| Sel fin, en quart de 280 lbs. |   |       |      |
| Ordinary fine                 |   | 0.00  | 1.80 |
| Fine                          |   | 0.00  | 2.05 |
| Dairy                         |   | 0.00  | 2.15 |
| Cheese                        |   | 0.00  | 2.45 |
| Gros sel, sac                 |   | 0.65  | 0.80 |

## ORGE

Légumes secs.

Nous cotons:

|                                   |       |       |       |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|
| Orge mondé (pot), sac             | 0.00  | 3.00  |       |
| Orge mondé (pot), baril           | 0.00  | 6.75  |       |
| Fèves blanches, Can., lb.         | 0.03½ | 0.04  |       |
| Orge mondé (pearl), sac           | 0.00  | 4.85  |       |
| Fèves blanches, Can., lb.         | 0.03½ | 0.03½ |       |
| Fèves jaunes minot                | 2.00  | 2.10  |       |
| Lentilles rouges, par sac, lb.    | 0.05  | 0.06  |       |
| Lentilles vertes, par sac, lb.    | 0.04  | 0.05  |       |
| Pois Verts, No 1                  | lb.   | 0.04½ | 0.04½ |
| Pois cassés, le sac               | 0.03½ | 0.03½ |       |
| Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac | 0.00  | 2.40  |       |

## RIZ

La demande est bonne.

Nous cotons:

Riz importés:

|  |     |       |      |
|--|-----|-------|------|
| Riz Patna, sacs de 112 lbs., suivant qualité       | lb. | 0.05½ | 0.06 |
| Riz Carolina                                       |     | 0.08  | 0.09 |
| Riz moulu  |     | 0.00  | 0.06 |
| Riz soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 pintes |     | 0.00  | 4.25 |

Riz décortiqués au Canada:

Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b.

|                               |      |      |  |
|-------------------------------|------|------|--|
| Montréal.                     |      |      |  |
| Qualité B, sac 250 lbs.       | 0.00 | 3.30 |  |
| Qualité C, sac 100 lbs.       | 0.00 | 3.20 |  |
| Sparkle                       | 0.00 | 5.10 |  |
| India Bright (sac de 100 lbs) | 0.00 | 3.45 |  |
| Lustre                        | 0.00 | 3.55 |  |
| Polished Patna                | 0.00 | 4.40 |  |
| Pearl Patna                   | 0.00 | 4.60 |  |
| Imperial Glacé Patna          | 0.00 | 4.90 |  |
| Crystal Japan                 | 0.00 | 5.10 |  |
| Snow Japan                    | 0.00 | 5.30 |  |
| Ice Drips Japan               | 0.00 | 5.45 |  |

## FRUITS SECS

Assez bonne demande.

Nous cotons:

Dattes et figues:

|                          |       |       |       |
|--------------------------|-------|-------|-------|
| Dattes en vrac           | 1 lb. | 0.00  | 0.05½ |
| Dattes en pqts de        | 1 lb. | 0.07½ | 0.07½ |
| Figues sèches en boîtes, |       |       |       |
| 3 couronnes              | lb.   | 0.09½ | 0.10½ |
| 4 couronnes              | lb.   | 0.11  | 0.11½ |
| 5 couronnes              | lb.   | 0.12  | 0.12½ |
| 7 couronnes              | lb.   | 0.14  | 0.14½ |
| 9 couronnes              | lb.   | 0.15  | 0.15½ |
| 16 onces                 | bte   | 0.11½ | 0.12½ |
| 10 onces                 | bte   | 0.07½ | 0.08  |
| Raisins de Corinthe.     |       |       | lb.   |

|  |      |           |
|--|------|-----------|
| Corinthe Filiatras, en vrac                  | 0.00 | 0.07      |
| Corinthe Filiatras en cartons 1 lb.          | 0.07 | 0.08      |
| Raisins de Malaga.                           | Lb.  |           |
| Rideau                                       | bte  | 0.00 2.50 |
| Balmoral                                     | bte  | 0.00 3.00 |
| Orléans                                      | bte  | 0.00 4.00 |
| Royal Excelsior                              | bte  | 0.00 5.50 |
| Raisins Sultana.                             | Lb.  |           |
| En vrac                                      | 0.00 | 0.10      |
| Cartons, 1 lb.                               | 0.00 | 0.11      |
| Raisins de Valence.                          | Lb.  |           |
| Valence fine off Stalk, btes de 28 lbs.      | 0.00 | 0.06      |
| Valence Selected, btes de 28 lbs.            | 0.00 | 0.06      |
| Valence Layers, 4 cour., btes de 28 lbs.     | 0.00 | 0.07      |
| Raisins de Californie.                       | Lb.  |           |
| Epépinés, paq. 1 lb., fancy                  | 0.00 | 0.10      |
| Epépinés, paq. 1 lb., choix                  | 0.00 | 0.10      |
| Noix et Amandes.                             | Lb.  |           |
| Amandes Tarragone                            | 0.20 | 0.21      |
| Amandes Valence écalées                      | 0.42 | 0.43      |
| Cerneaux                                     | 0.35 | 0.37      |
| Avelines                                     | 0.13 | 0.14      |
| Noix de Grenoble Mayette                     | 0.19 | 0.20      |
| Noix Marbot                                  | 0.15 | 0.16      |
| Noix de Bordeaux écalées                     | 0.34 | 0.36      |
| Noix du Brésil                               | 0.21 | 0.22      |
| Noix de coco râpées, à la lb.                | 0.20 | 0.22      |
| Noix Pécan polies                            | 0.18 | 0.19      |
| Noix Pécan cassées                           | 0.00 | 0.00      |
| Peanuts non rôties, Sun                      | 0.00 | 0.09      |
| Peanuts non rôties, Bon Ton                  | 0.00 | 0.11      |
| Peanuts non rôties, Coon                     | 0.00 | 0.07      |
| Peanuts rôties, Coon                         | 0.09 | 0.09      |
| Peanuts rôties, G.                           | 0.09 | 0.10      |
| Peanuts non rôties, G.                       | 0.00 | 0.08      |
| Peanuts rôties, Sun                          | 0.10 | 0.11      |
| Peanuts rôties, Bon Ton                      | 0.12 | 0.13      |
| Pruneaux 30/40                               | 0.00 | 0.15      |
| Pruneaux 40/50                               | 0.00 | 0.13      |
| Pruneaux 50/60                               | 0.00 | 0.11      |
| Pruneaux 60/70                               | 0.00 | 0.10      |
| Pruneaux 70/80                               | 0.00 | 0.09      |
| Pruneaux 80/90                               | 0.00 | 0.09      |
| Pruneaux 90/10                               | 0.00 | 0.08      |
| Fruits évaporés.                             | Lb.  |           |
| Abricots, boîte 25 lbs.                      | 0.00 | 0.20      |
| Nectarines                                   | 0.00 | 0.11      |
| Pêches, boîtes 25 lbs.                       | 0.00 | 0.10      |
| Poires, boîte 25 lbs.                        | 0.00 | 0.13      |
| Pommes tranchées, évaporées, btes de 50 lbs. | 0.09 | 0.09      |
| Pelures de fruits.                           | Lb.  |           |
| Citron                                       | 0.10 | 0.11      |
| Citronelle                                   | 0.15 | 0.16      |
| Orange                                       | 0.11 | 0.12      |

CONSERVES ALIMENTAIRES

Conserves de Légumes

Très bonne demande.

Nous cotons:

|                                | No 1 | No 2      |
|--------------------------------|------|-----------|
| Asperges (Pointes), 2 lbs.     | 2.05 | 3.00      |
| Asperges entières can., 2 lbs. | 0.00 | 2.25      |
| Asperges Californie, 2 lbs.    | 0.00 | 3.35      |
| Épinards 2 lbs.                | 0.00 | 1.60      |
| Betteraves tranchées, 3 lbs.   | 0.00 | 1.30      |
| Blé d'Inde 2 lbs.              | 0.90 | 0.92      |
| Blé d'Inde en épis, gal.       | 4.50 | 4.52      |
| Catsup, bte 2 lbs.             | doz. | 0.00 0.85 |
| Catsup au gal.                 | doz. | 0.00 5.00 |
| Champignons hôtel, boîte       | 0.13 | 0.14      |
| Champignons, 1er choix         | 0.20 | 0.21      |
| Champignons, choix, btes       | 0.17 | 0.18      |
| Choux de Bruxelles imp.        | 0.17 | 0.18      |
| Choux-fleurs 2 lbs.            | 0.00 | 1.60      |
| Citrouilles 3 lbs.             | 0.80 | 0.82      |
| Citrouilles gal.               | 2.25 | 2.27      |

|   |      |      |
|---|------|------|
| Épinards gal.                             | 0.00 | 5.30 |
| Épinards 2 lbs.                           | 0.00 | 1.25 |
| Épinards 3 lbs.                           | 0.00 | 1.75 |
| Épinards imp. bte                         | 0.12 | 0.13 |
| Fèves Golden Wax, 2 lbs.                  | 0.82 | 0.85 |
| Fèves Vertes 2 lbs.                       | 0.82 | 0.85 |
| Fèves de Lima 2 lbs.                      | 1.15 | 1.17 |
| Flageolets importés bte                   | 0.13 | 0.15 |
| Haricots-verts imp. bte                   | 0.13 | 0.17 |
| Macédoine de légumes, bte                 | 0.10 | 0.16 |
| Marinades en eau, 5 gal.                  | 0.00 | 2.25 |
| Petits pois imp. moyens bte               | 0.11 | 0.11 |
| Petits pois imp. mi-fins bte              | 0.11 | 0.12 |
| Petits pois imp., fins, bte               | 0.16 | 0.17 |
| Petits pois imp. ext. fins, bte           | 0.17 | 0.18 |
| Petits pois imp., surfins, bte (manquent) |      |      |
| Pois Can. English Garden                  | 0.80 | 0.82 |
| Pois Can. Early June                      | 0.82 | 0.85 |
| Pois Can. Ext. Fine Sifted                | 0.00 | 1.27 |
| Succotash 2 lbs.                          | 0.95 | 0.97 |
| Tomates, 3 lbs., doz.                     | 0.95 | 1.00 |
| Tomates, gall.                            | 2.90 | 2.92 |
| Truffes, 1 bot.                           | 5.00 | 5.40 |

Conserves de fruits.

|                                      |      |           |
|--------------------------------------|------|-----------|
| Très bonne demande.                  |      |           |
| Par doz., groupe No 1 No 2           |      |           |
| Ananas coupés en dés, 1 1/2 lb.      | 0.00 | 2.25      |
| Ananas importés 2 1/2 lbs.           | 0.00 | 3.25      |
| Ananas entiers (Can.) 3 lb.          | 0.00 | 2.30      |
| Ananas tranchés (Can.) 2 lb.         | 0.00 | 1.75      |
| Ananas râpés (emp. Can.) 2 lbs.      | 0.00 | 1.77      |
| Bluets Standard doz.                 | 0.00 | 1.25      |
| Cerises rouges avec noyau, 2 lbs.    | 1.55 | 1.55      |
| Fraises, sirop épais, 2 lbs.         | 0.00 | 2.15      |
| Framboises, sirop épais, 2 lbs.      | 2.12 | 2.15      |
| Gadelles rouges, sirop épais, 2 lbs. | 0.00 | 1.97      |
| Gadelles noires, sirop épais, 2 lbs. | 0.00 | 2.00      |
| Groseilles, sirop épais, 2 lbs.      | 0.00 | 2.00      |
| Marinades can. 1 gal.                | gal. | 0.00 0.80 |
| Olives, 1 gal.                       | gal. | 1.27 1.70 |
| Pêches jaunes 2 lbs.                 | 0.00 | 1.50      |
| Pêches 3 lbs.                        | 0.00 | 2.25      |
| Poires (Bartlett) 2 lbs.             | 1.75 | 1.77      |
| Poires 3 lbs.                        | 2.35 | 2.37      |
| Pommes 3 lbs.                        | 0.00 | 1.10      |
| Mûres, sirop épais 2 lbs.            | 0.00 | 2.00      |
| Pommes Standard gal.                 | 3.00 | 3.02      |
| Prunes Damson, sirop épais, 2 lbs.   | 1.10 | 1.15      |
| Prunes Lombard, sirop épais, 2 lbs.  | 0.95 | 0.97      |
| Prunes de Californie, 2 1/2 lb.      | 0.00 | 2.74      |
| Prunes Greengage, sirop épais 2 lbs. | 1.05 | 1.07      |
| Rhubarbe Preserved, 2 lbs.           | 0.00 | 1.50      |
| Cerises blanches doz.                | 0.00 | 2.25      |
| Cerises noires doz.                  | 0.00 | 2.40      |
| Framboises doz.                      | 0.00 | 2.40      |
| Mûres doz.                           | 0.00 | 2.40      |
| Gadelles rouges doz.                 | 0.00 | 2.40      |

Conserves de poissons

|   |       |       |
|---|-------|-------|
| Très bonne demande.                     |       |       |
| Nous cotons:                            |       |       |
| Anchois à l'huile (suivant format) doz. | 1.60  | 4.50  |
| Caviar 1 lb. doz.                       | 5.15  | 5.25  |
| Caviar 1 lb. doz.                       | 10.00 | 10.25 |
| Crabes 1 lb. doz.                       | 3.75  | 3.00  |
| Crevettes en saumure, 1 lb.             | 0.00  | 1.60  |
| Crevettes sans saumure, 1 lb.           | 0.00  | 1.80  |
| Finnan Haddie doz.                      | 1.35  | 1.40  |
| Harengs frais, importés, doz.           | 1.15  | 1.20  |

|   |   |          |       |
|---|---|----------|-------|
| Harengs marinés, imp.                                       | " | 1.45     | 1.65  |
| Harengs aux Tom., imp.                                      | " | 1.45     | 1.40  |
| Harengs kippered, imp.                                      | " | 1.50     | 1.70  |
| Harengs canadiens kippered                                  |   | 0.95     | 1.00  |
| Harengs canadiens, sauce tomates                            |   | 0.95     | 1.00  |
| Homards, bte h., 1 lb.                                      | " | 6.40     | 6.50  |
| Homards, bte plate, 1 lb.                                   | " | 3.50     | 3.60  |
| Homards, bte plate, 1 lb.                                   | " | 6.75     | 6.90  |
| Huitres (solid meat), 5 oz. doz.                            |   | 0.00     | 1.40  |
| Huitres (solid meat), 10 oz., doz.                          |   | 0.00     | 2.00  |
| Huitres 1 lb.   |   | 0.00     | 1.50  |
| Huitres 2 lb.   |   | 0.00     | 2.45  |
| Maquereau, tin 1 lb., la doz.                               |   | 0.00     | 1.45  |
| Morue No 2 lb.  |   | (manque) |       |
| Morue grosse en quart lb.                                   |   | (manque) |       |
| Royans aux truffes et aux achards bte                       |   | 0.17     | 0.18  |
| Sardines can. 1/2 bte, case                                 |   | 3.50     | 4.00  |
| Sardines françaises, 1/2 btes                               |   | 0.16     | 0.31  |
| Sardines françaises, 1/2 btes                               |   | 0.22     | 0.50  |
| Sardines Norvège, 1/2 bte                                   |   | 7.50     | 11.00 |
| Sardines Norvège, 1/2 bte                                   |   | 17.00    | 18.00 |
| Sardines Royan à l'huile, 1/2                               |   | 0.40     | 0.42  |
| Sardines sans arêtes  |   | 0.23     | 0.24  |
| Saumon Labrador, 100 lbs.                                   |   | 0.00     | 8.50  |
| Saumon Cohoes, Fraser River, 1 lb.                          |   | 0.00     | 1.40  |
| Saumon rouge:   |   |          |       |
| Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, 1/2 lb., doz.       |   | 1.27     | 1.32  |
| Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, 1 lb. doz.          |   | 2.07     | 2.12  |
| Saumon rouge Sockeye (Rivers' Inlet), bte haute, 1 lb. doz. |   | 1.90     |       |
| Saumon rouge du printemps, bte haute, 1 lb. doz.            |   | 0.00     | 1.65  |
| Saumon Humpback, 1 lb. doz.                                 |   | 0.00     | 0.95  |
| Truite des mers, 100 lbs.                                   |   | 0.00     | 6.25  |

HARENGS DU LABRADOR

|            |        |
|------------|--------|
| Quarts     | \$6.25 |
| 1/2 quarts | 3.35   |

FROMAGES IMPORTES

Bonne demande.

On cote le fromage de Gruyère: Fromage entier de 26 1/2 lbs. ou de 80 lbs., 28c à 30c la livre.

En quantité moindre, 28c la livre.

Le fromage de Roquefort se vend de 32c à 33c la lb. et le Limbourg, 24c la livre.

On cote encore:

|                |      |
|----------------|------|
| Gorgonzola lb. | 0.25 |
| Edam "         | 0.24 |

PRODUITS CHIMIQUES ET

DROGUES

Nous cotons:

|   |      |
|---|------|
| Acide borique, brls de 336 lbs., lb.      | 0.10 |
| Alun, barils de 336 lbs.                  | 0.02 |
| Alun, barils de 112 lbs.                  | 0.02 |
| Arcanson, lb.                             | 0.03 |
| Blanc de... se, brls de 336 lbs.          | 0.55 |
| Boi... pêche, pqt de 1 lb.                | 0.03 |
| 100...                                    | 0.65 |
| Borax en cristaux, brls de 336 lbs.       | 0.05 |
| Roules à mites "                          | 0.00 |
| Camomille "                               | 0.00 |
| Camomille (Extrait de): boîtes de 12 lbs. | 0.00 |
| btes 24 lbs., pqt 1 lb.                   | 0.11 |
| Camphre, la livre                         | 0.75 |



|   |       |       |
|---|-------|-------|
| Carbonate d'ammoniaque, bris 112 lbs., 4 lbs. | 0.15  | 0.20  |
| Cire blanche lb.                              | 0.40  | 0.45  |
| Couperose, bris 370 lbs.                      | 0.01  | 0.02  |
| Crème de tartre lb.                           | 0.24  |       |
| Gélatine rouge en feuilles "                  | 0.60  |       |
| Gélatine blanche en feuilles "                | 0.35  |       |
| Gélatine Knox en feuil., doz.                 | 1.25  | 1.30  |
| Gomme arabique lb.                            | 0.15  | 0.16  |
| Houblon pressé, lb. (manque)                  |       |       |
| Lessive commune doz.                          | 0.35  |       |
| Lessive commune grosse                        | 3.75  |       |
| Paraffine pour cierges, lb.                   | 0.10  | 0.12  |
| Plâtre à terre, sac 100 lbs., sac             | 0.70  |       |
| Poudre insecticide lb.                        | 0.00  | 0.50  |
| Résine blanche "                              | 0.03  | 0.04½ |
| Résine G., suiv. quant. "                     | 0.02½ | 0.03½ |
| Salpêtre en cristaux, bris 112 lbs.           | 0.05  | 0.06  |
| Sel à Médecine lb.                            | 0.01  | 0.02  |
| Sel d'Epsom sac 224 lb., "                    | 0.01½ | 0.03  |
| Soda à pâte, 112 lbs.                         | 0.00  | 2.00  |
| Soda à laver:                                 |       |       |
| Sacs  | 0.80  | 0.85  |
| Soude caustique en mor. lb.                   | 0.00  | 0.02½ |
| Soufre en bâtons, bris 336 lbs.               | 0.01½ | 0.03  |
| Soufre moulu sacs 112 lb.                     | 1.65  | 1.70  |
| Tourteaux de lin moulu, sac                   | 1.60  | 1.70  |
| Vitriol, bris                                 | 0.06½ | 0.07  |

**BOUGIES, CIERGES ET HUILES**

**DE SANCTUAIRE**

|   |     |             |
|---|-----|-------------|
| Nous cotons:                            |     |             |
| B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.: |     |             |
| 6 à la lb.                              | lb. | 0.00 0.07½  |
| 12 à la lb.                             | "   | 0.00 0.10   |
| B. Paraffine, 6 à la lb.                |     | 0.08 0.09   |
| B. Paraffine, 12 à la lb.               |     | 0.08½ 0.09½ |
| B. Stéarique, 14 oz. 6 et 12            |     | 0.00 0.12½  |
| B. Stéarique, 16 oz. 6 et 8             |     | 0.14 0.15   |
| Cierges approuvés, lb.                  |     | 0.00 0.37½  |
| Huile de 8 jours, gallon                |     | 1.20 1.30   |

**PLATS EN BOIS**

|                             |      |       |
|-----------------------------|------|-------|
| Nous cotons:                |      |       |
| Carrés de ½ lb., crate      | 0.00 | 0.45  |
| Carrés de 1 lb., crate 500  | 0.00 | 0.90  |
| Carrés de 2 lbs., crate 500 | 0.00 | 1.02½ |
| Carrés de 3 lbs., crate     | 0.00 | 0.57½ |
| Carrés de 5 lbs., crate     | 0.00 | 0.72½ |

**CUVETTES EN BOIS**

|                       |  |       |
|-----------------------|--|-------|
| Nous cotons:          |  |       |
| Cuvette No 0, la doz. |  | 10.50 |
| Cuvette No 1, la doz. |  | 9.00  |
| Cuvette No 2, la doz. |  | 7.50  |
| Cuvette No 3, la doz. |  | 6.50  |

**BALAIS**

|   |         |      |
|---|---------|------|
| Nous cotons:                              |         |      |
| A longs manches                           | 0.00    | 2.75 |
| Avec manches ordinaires                   | La doz. |      |
| 2 cordes                                  |         | 2.25 |
| 3 cordes                                  |         | 2.50 |
| 4 cordes                                  |         | 2.75 |
| 5 cordes                                  |         | 3.50 |
| Le papier manille, 13 x 17, est coté 20c. |         |      |

**EPINGLES A LINGE**

|                             |  |      |
|-----------------------------|--|------|
| Epingles ordinaires:        |  |      |
| Boîtes de 5 grosses, la bte |  | 0.75 |

|                             |  |      |
|-----------------------------|--|------|
| Epingles à ressort:         |  |      |
| Boîtes de 2 grosses, la bte |  | 0.90 |

**PAPIER D'EMBALLAGE**

|                            |       |  |
|----------------------------|-------|--|
| Papier Manille en rouleaux | 0.03½ |  |
| Papier brun en rouleaux    | 0.03  |  |

**MECHES, BRULEURS ET VERRES**

**DE LAMPES**

|                            |      |      |
|----------------------------|------|------|
| Nous cotons:               |      |      |
| Mèches No 2                | lb.  | 0.22 |
| Mèches No 2                | "    | 0.15 |
| Mèches No 0                | "    | 0.12 |
| Brûleurs No 2              | doz. | 0.85 |
| Brûleurs No 1              | "    | 0.65 |
| Brûleurs No 0              | "    | 0.65 |
| Brûleurs, dessus verre (A) | "    | 1.65 |
| Brûleurs, dessus verre (B) | "    | 1.00 |
| Cheminées (climax) No 2    | "    | 0.60 |
| Cheminées (climax) No 1    | "    | 0.45 |
| Cheminées (climax) No 0    | "    | 0.45 |
| Cheminées (Bonanza) No 2   | "    | 0.95 |
| Cheminées (Bonanza) No 1   | "    | 0.75 |

**SAVON DE CASTILLE**

Le savon de Marseille en morceaux se vend \$4.25 la caisse et de 9c à 10c la livre, poids net, blanc ou marbré.

**GRAISSE A ROUES**

|                                     |      |           |
|-------------------------------------|------|-----------|
| On cote:                            |      |           |
| Graisse Impérial, en lots de grosse | doz. | 0.57½     |
| Caisse de 4 doz.                    | "    | 0.60      |
| Graisse au mica.                    |      |           |
| Boîtes de 1 lb. (par 3 doz.)        | doz. | 0.90 0.95 |
| Boîtes de 3 lbs. (par doz.)         | doz. | 2.25      |

**HUILE D'OLIVE**

|   |       |      |
|---|-------|------|
| Nous cotons:                                  |       |      |
| Huile Loublon:                                |       |      |
| Pintes  | 0.00  | 2.25 |
| Chopines                                      | 0.00  | 1.20 |
| ½ chopines                                    | 0.00  | 0.60 |
| L'huile d'olive Barton et Guestier est cotée: |       |      |
| Orts  | 7.75  | 8.00 |
| Pts   | 4.37½ | 4.50 |
| ½ pts   | 2.45  | 2.50 |

**HUILE DE CASTOR**

|                     |         |      |
|---------------------|---------|------|
| Nous cotons:        |         |      |
| Routeilles de 1 oz. | Grosse. | Doz. |
| Routeilles de 2 oz. | 3.60    | 0.35 |
| Routeilles de 3 oz. | 5.00    | 0.45 |
| Routeilles de 4 oz. | 6.00    | 0.55 |
|                     | 7.25    | 0.65 |

**HUILE DE FOIE DE MORUE**

|  |        |  |
|--|--------|--|
| Nous cotons: \$1.75 à \$2.00.              |        |  |
| Bouteilles carrées de 16 onces,            | \$3.75 |  |
| la douzaine; chopines, \$2.40 la douzaine; |        |  |
| ½ chopines, \$1.75 la douzaine.            |        |  |

**HUILE DE COTON**

|              |      |      |
|--------------|------|------|
| Nous cotons: |      |      |
| Au baril     | 1.10 | 1.25 |

**HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE**

Nous cotons au quart, par livre, 9½c. le gallon, \$1.25, en estagnon, par livre, 9c à 10c.

**VASELINE**

|              |  |              |
|--------------|--|--------------|
| Nous cotons: |  |              |
| "Bleu Seal"  |  |              |
| Blanche No 1 |  | grosse 10.00 |
| Blanche No 2 |  | " 19.20      |
| Jaune No 1   |  | " 6.72       |
| Jaune No 2   |  | " 14.40      |

**BALAIS**

|                                |      |      |
|--------------------------------|------|------|
| D'enfant, 2 cordes             | 0.00 | 1.10 |
| D'enfant, 1 corde              | 0.00 | 0.85 |
| Manches de faubert (mop), doz. |      | 1.20 |

**HUILE DE PETROLE**

|                    |         |       |
|--------------------|---------|-------|
| Nous cotons:       |         |       |
| Pratt's Astral Oil | gol.    | 0.22  |
| Standard Acme      | le gal. | 0.17½ |

**GRAINS ET FARINES**

**Marché de Chicago**

|         |       |      |            |
|---------|-------|------|------------|
|         | Haut. | Bas. | Fermeture. |
| Blé—    |       |      |            |
| Mai     | 92c   | 91½c | 91¼c       |
| Juillet | 88c   | 87½c | 87¼c       |
| Maïs—   |       |      |            |
| Mai     | 67¾c  | 66¾c | 66¾c       |
| Juillet | 66¾c  | 65¾c | 65¾c       |
| Avoine— |       |      |            |
| Mai     | 40¾c  | 39¾c | 39½c       |
| Juillet | 39¾c  | 38½c | 38¾c       |

**Marché de Montréal**

**Grains**

La demande des acheteurs étrangers pour le blé de printemps du Manitoba est tranquille, les prix offerts étant trop bas il n'y a pas eu d'affaires de faites, mais il y a eu une bonne demande pour les avoines et les prix offerts dans certains cas étaient très près de ceux de la demande. Il y a eu aussi une assez bonne demande pour l'orge du Manitoba à des prix que l'on n'a pu accepter. Le commerce des avoines a été tranquille, mais le ton du marché est ferme en dépit de la faiblesse du marché de Winnipeg et les prix ne changent pas avec des ventes de lots de char de C. W. No 2, de 41½c à 42c; C. W. No 3, de 40½c à 41c, et les No 2 grain à fourrage, de 39c à 39½c le minot ex-magasin.

|  |       |        |
|--|-------|--------|
| Nous cotons:   |       |        |
| Avoine ferme, avec affaires. Blé d'Inde, bonne demande aux prix cotés. |       |        |
| Avoine C.W. No 1 Ext. Fd   | 0.41  | 0.41½  |
| Avoine C.W. No 2   | 0.41½ | 0.42   |
| Avoine C.W. No 3   | 0.40½ | 0.41   |
| Avoine Qué. et Ont. No 2   | 0.39  | 0.39½  |
| Avoine Qué. et Ont. No 3   | 0.38  | 0.38½  |
| Avoine Qué. et Ont. No 4   |       | manque |
| Sarrasin (48 lbs.)   | 0.64  | 0.65   |
| Maïs jaune   | 0.00  | 0.77   |
| Blé-d'Inde séché au four   |       | manque |
| Blé-d'Inde jaune No 3  | 0.74  | 0.75   |
| (Blé-d'Inde nouveau.)  |       |        |
| Orge moulée  | 0.51  | 0.53   |

## Marché de Montréal

## Farines

Il y a eu quelques demandes de sources européennes pour la farine de blé de printemps, et, comme en quelques cas les prix d'offres étaient en ligne avec ceux des minoteries, quelques lots se montant à 3,000 barils furent vendus. Le marché est tranquille mais ferme avec des ventes de patentes de blé de printemps à \$5.40, seconds à \$4.90 et strong bakers à \$4.70 le baril en sacs. Le ton du marché pour la farine de blé d'hiver est plus ferme, et dans quelques cas, les meuniers demandent une hausse de 5c par baril, mais il n'y a pas de changement notable. Les patentes de choix sont cotées de \$4.75 à \$5 et les straight rollers de \$4.50 à \$4.60 le baril, en barils, et ces derniers en jute, de \$2 à \$2.10 le sac.

Nous cotons:

## Patentes du printemps:

|                 |        |      |
|-----------------|--------|------|
| Royal Household | 2 sacs | 5.60 |
| Five Roses      | 2 sacs | 5.60 |
| Glenora         | 2 sacs | 5.10 |
| Harvest Queen   | 2 sacs | 5.10 |

## Fortes à Boulanger:

|                |        |      |
|----------------|--------|------|
| Bakers Special | 2 sacs | 4.90 |
| Manitoba S. B. | 2 sacs | 4.90 |
| Keetob         | 2 sacs | 4.90 |
| Montcalm       | 2 sacs | 4.90 |

## Patentes d'Hiver:

|  |        |      |
|--|--------|------|
| Straight rollers                                   | 2 sacs | 5.00 |
| Hurona (à pâtisserie)                              | 2 sacs | 5.80 |
| A do   | 2 sacs | 5.30 |
| Farine de blé-d'Inde blanc pour boulangers, 2 sacs |        | 4.40 |
| Farine de blé-d'Inde pour engrais 2 sacs           |        | 4.50 |

## Farine d'avoine:

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| Avoine roulée, sac de 90 lbs. | 2.32 |
| Avoine roulée, baril          | 4.90 |

## Issues de blé et avoine

Il n'y a pas de changement actuellement dans l'état du marché, mais le ton est très ferme avec une bonne demande. Le son se vend à \$21, les shorts à \$23 et les middlings à \$26 la tonne y compris les sacs. Il y a eu une bonne demande pour les moulées et des ventes de qualité pur grain ont été faites de \$29 à \$31, et des mélangées de \$27 à \$28 la tonne. La demande pour les avoines roulées est tranquille et les prix n'ont pas changé, de \$4.40 à \$4.50 le baril, en barils, et de \$2.10 à \$2.12½ le sac.

Nous cotons:

## Issues de blé:

|                                     |             |
|-------------------------------------|-------------|
| Son Man., au char, tonne            | 20.00       |
| Gru Man., au char, tonne            | 22.00       |
| Middlings d'Ontario, au char, tonne | 27.00 28.00 |
| Moulée pure, au char                | 32.00 34.00 |
| Moulée mélangée, au char            | 30.00 31.00 |

## FOIN PRESSE ET FOURRAGE

## Marché de Montréal

## Foin pressé

Un beau montant d'affaires continue à se faire dans le foin pressé pour la consommation locale; il y a eu une ferme demande pour des lots de char dans les meilleures qualités et des ventes de foin No 1 ont été faites de \$16 à \$16.50; extr No 2 de \$15 à \$15.50, et No 2 de \$13.50 à \$14 la tonne ex-voie.

Nous cotons:

|                                     |         |         |
|-------------------------------------|---------|---------|
| Foin No 1, pour livraison immédiate | \$14.00 | \$14.50 |
| Très bon, No 2                      | 13.50   | 14.00   |
| No 2                                | 11.50   | 12.00   |

la tonne, en lots de wagon ex-voie. Marché facile. Demande médiocre, prix sans changement.

## BEURRE

## Marché anglais

MM. Mills & Sparrow nous envoient les cotations suivantes de Londres à la date du 24 décembre 1913:

|                      |       |       |
|----------------------|-------|-------|
| Danois—              |       |       |
| Haut choix           | 130/0 | 132/0 |
| Sibérien—            |       |       |
| Haut choix           | 112/0 | 114/0 |
| Choix                | 100/0 | 106/0 |
| Confiserie           | 92/0  | 96/0  |
| Victorien—           |       |       |
| Haut choix, salé     | 114/0 | 116/0 |
| Choix, salé          | 110/0 | 112/0 |
| Haut choix, non salé | 112/0 | 114/0 |
| Choix, non salé      | 108/0 | 110/0 |
| Choix, non salé      | 108/0 | 112/0 |
| Australien—          |       |       |
| Haut choix, salé     | 114/0 | 116/0 |
| Choix, salé          | 108/0 | 112/0 |
| Haut choix, salé     | 114/0 | 116/0 |
| Choix, non salé      | 108/0 | 112/0 |
| Queensland—          |       |       |
| Haut choix, salé     | 114/0 | 116/0 |
| Choix, salé          | 108/0 | 112/0 |
| Haut choix, non salé | 108/0 | 110/0 |
| Nouvelle-Zélande     | 122/0 | 124/0 |
| Argentine—           |       |       |
| Haut choix, salé     | 114/0 | 116/0 |
| Haut choix, non salé | 112/0 | 114/0 |

## FROMAGE

## Marché anglais

MM. Mills & Sparrow nous envoient les cotations suivantes de Londres à la date du 24 décembre 1913:

## Canadien—

|                            |      |      |
|----------------------------|------|------|
| Choix à haut choix, blanc  | 66/0 | 67/0 |
| Choix à haut choix, coloré | 67/0 | 68/0 |
| Nouvelle-Zélande—          |      |      |
| Haut choix, blanc          | 65/0 | 66/0 |
| Haut choix, coloré         | 66/0 | 67/0 |

## Prix vendants aux épiciers

|  |     |       |
|--|-----|-------|
| Fromage fort, blanc, à la meule au morceau     | 17c | 18c   |
| Fromage de Gruyère                             | 27c | à 28c |
| Fromage Oka                                    |     | 24c   |
| Beurre, choix                                  |     | 31c   |
| Beurre, choix, en bloc d'une livre             |     | 31½c  |
| Oeufs strictement frais                        |     | 50c   |
| Oeufs frais en boîtes de carton d'une douzaine |     | 51c   |
| Oeufs No 1                                     |     | 35c   |
| Oeufs choisis                                  |     | 40c   |

## OEUF

Les arrivages d'oeufs frais augmentent et la quantité des oeufs de conserve diminue sensiblement; en conséquence, le prix des frais a baissé et ceux de conserve augmenté.

## Marché de Montréal

## BEURRE

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Beurre de laiterie             | 24c à 25c |
| Beurre de laiterie en rouleaux | 26c à 27c |

## PEAUX VERTES

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| Très bonne demande. |             |
| Boeuf inspecté No 1 | 14.50       |
| Boeuf inspecté No 2 | 13.50       |
| Boeuf inspecté No 3 | 12.50       |
| Veau                | 15.00 17.00 |
| Agneau, chaque      | 1.10        |

## FRUITS VERTS ET LEGUMES.

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Oignons, la lb.            | 0.03½     |
| Oignons, la cse            | 3.00      |
| Raisin Magala              | 5.25      |
| Raisin                     | 2.00 2.50 |
| Bananes                    | 2.25 2.50 |
| Betteraves, sac            | 1.00      |
| Carottes, sac              | 0.75      |
| Patates, le sac            | 0.80 1.00 |
| Navets, le sac             | 0.75      |
| Pommes, le baril           | 4.00 8.00 |
| Oranges Mexicaines, la cse | 2.50      |
| Oranges Navels, la cse     | 2.50 3.25 |
| Citrons, la cse            | 3.25 3.50 |
| Pommes Baldwin, No 1       | 4.50 5.00 |
| Pommes Baldwin No 2        | 4.00 4.50 |
| Pommes Greening No 1       | 4.50      |
| Pommes Greening No 2       | 4.00      |
| Pommes Spy No 1            | 6.00      |
| Pommes Spy No 2            | 5.00      |
| Atocas, le gallon          | 0.50      |

## Table Alphabétique des Annonces

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| Assurance Mont-Royal.... 31                     | Dom. Cartridge Co..... 41                       | Lacaille, Gendreau & Cie.. 12               | Quebec Steamship..... 47                |
| Baker & Co. (Walter)..... 12                    | Dougall Varnish Co..... 38                      | Laporte, Martin Limi-<br>(tée)..... Couvert |   |
| Banque de Montréal..... 34                      | Douglas J.M. & Co.... Couvert                   | La Prévoyance..... 37                       | Remington Arms..... 42                  |
| Banque d'Hochelega..... 34                      | Dontigny Hector..... 33                         | La Sauvegarde..... 30                       | Rolland & Fils, J. B..... 32            |
| Banque Nationale..... 34                        |   | Leslie & Co., A. C..... 38                  |   |
| Banque Molson..... 34                           | Rquitable (Cie d'assurance<br>incendie)..... 34 | Lewis Bros..... Couvert                     |   |
| Banque Provinciale..... 34                      | Rsluhart & Evans..... 30                        | Liverpool & London & Globe 30               |   |
| Banwell Hoxie..... 48                           | Rquitable Trust Co..... 37                      | Lufkin Rule Co..... 45                      | Sheldon School..... 10                  |
| Bélanger & Bélanger..... 32                     |   |   | Stanley Rule & Level..... 45            |
| Bowser, S F. & Co..... 6                        | Fontaine Henri..... 32                          | Marion & Marion..... 32                     | St. Lawrence Sugar Co .... 11           |
| Bright Light Co..... 33                         | Fortier Joseph..... 32                          | Martin-Senour..... 42                       | Sun Life of Canada..... 31              |
| British Colonial Fire Ass.. 31                  |   | Mathieu (Cie J. L.)..... 11                 |   |
| Brodie & Harvie..... 12                         |   | Matthews-Laing Co..... 5                    |   |
|   |   | Maxwell & Sons (David) .. 38                | Taylor Forbes Co. Ltd..... 43           |
| Canada Cement Co., Ltd... 46                    | Gagnon, P.-A..... 32                            | McArthur, A ..... 38                        | Thompson & Norris Co... 29              |
| Can. Hardware Exhibitors<br>Ass..... 40         | Garand, Terroux & Cie... 32                     | Metropolitan Life Ins. Co.. 30              | Tippet & Co., A. P..... 7               |
| Canada Life Assurance Co.. 31                   | Gendron Mfg. Co..... 38                         | McGill Cutlery Co..... 47                   | Tuckett [The G. E. & Son<br>Co..... 11  |
| Canada Starch Co..... 4                         | Gillett Co. Ltd., [E. W.] 16                    | Montbriand, L. R..... 32                    |   |
| Canadian Salt Co..... 7                         | Gonthier & Midgley..... 32                      | Montreal-Canada Ass. Co.. 31                |   |
| Cane Wm. & Sons Co. Ltd.. 5                     | Grand Trunk Railway.... 48                      | Montreal Dairy Co..... 11                   |   |
| Church & Dwight..... 7                          | Greening Wire Co..... 40                        | Mooney Biscuit Mfg. Co.. 12                 |   |
| Cie d'Assurance Mutuelle<br>du Commerce..... 31 | Gunn, Langlois & Cie.... 7                      | Mott, John P., & Co..... 12                 | Union Mutual..... 31                    |
| Clark, Wm..... 13                               |   |   | United Shoe Machinery Co.<br>Ltd..... 9 |
| Connors Bros..... 16                            | Hamilton Cotton Co..... 11                      | Nova Scotia Steel Co..... 47                | United-States Steel Co. .... 44         |
| Cottam Bart..... 32                             | Hotel New Victoria ..... 32                     |   |   |
| Couillard Anguste..... 32                       | Hutton Jas..... 45                              | Prêt Immobilier Limitée... 13               | Western Ass. Co..... 30                 |
|   |   | Prévoyants du Canada, (Les) 30              | Wilks & Burnett..... 32                 |
| Desmarteau Alex..... 32                         | Jonas & Cie, H.... Couvert 2                    | Prevost & Bédard..... 32                    |   |

# CONSERVEZ VOS BÉNÉFICES

Faites l'inventaire des dépenses de votre salle d'expédition et comparez votre méthode de boîtes en bois avec la nouvelle méthode—les boîtes Cellulaires d'emballage T. & N. C'est un fait bien établi que vous pouvez économiser de 30 à 50% dans votre département d'expédition en employant les "Boîtes Cellulaires" T. & N. Leur coût initial est beaucoup moindre que celui des boîtes en bois. Leur poids est le cinquième de celui du bois, l'économie sur les frais de transport étant considérable de ce fait. De plus, les contenants économisent de l'espace quand ils sont vides, car on peut les plier. Nous pouvons vous donner des chiffres pour prouver ce que nous disons. Voulez-vous nous laisser vous les démontrer ?

Ecrivez aujourd'hui—servez-vous du coupon ci-dessous.

## The Thompson & Norris Co. of Canada, Limited NIAGARA FALLS, Canada

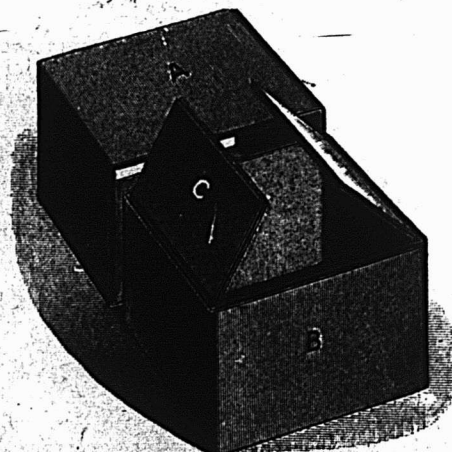
BROOKLYN, N. Y.

BOSTON, Mass.

BROOKVILLE, Ind.

LONDRES, Ang.

JÜLICH, Allemagne.



(La boîte montée).

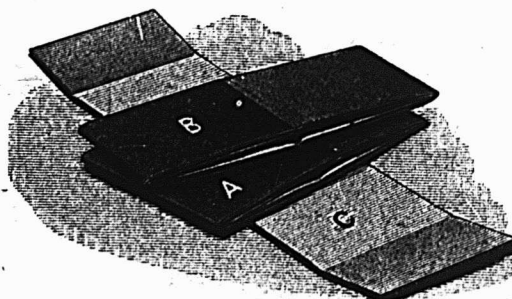
The Thompson & Norris Co.  
of Canada, Limited

Prière d'envoyer détails complets

Nom.....

Adresse.....

P. C.



(La boîte démontée).

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".



**METROPOLITAN**

Life Assurance Co'y

:-: of New-York :-:

(Compagnie à Fonds Social)

Actif.....\$397,965,341.31

Polices en vigueur au 31 dé-

cembre 1912..... 12,837,042.

En 1912, la compagnie a é-

mis au Canada des poli-

ces pour..... 32,185,993

Elle a déposé entre les

mains du Gouvernement

Canadien et de fidel-com-

mis canadiens, exclusiv-

ement pour les Canadiens,

environ .....\$16,000,000.

Il y a plus de 532,000 Canadiens assurés

dans la METROPOLITAN.

**WESTERN**  
**ASSURANCE CO.**

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de ..... \$3,284,179.93

Bureau Principal: **TORONTO, Ont.**

Hon. GEO. A. COX, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEINLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Agence de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

**ESINHART & EVANS**

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,  
Bris de glaces, Automobiles,  
Responsabilité des Fonctionnaires

Agents principaux pour :

**The Scottish Union & National Ins. Co.**  
d'Édimbourg.**German American Insurance Co.**  
de New-York.Nous considérons toutes commandes  
d'agences de la part de personnes  
responsables. L'expérience  
n'est pas absolument  
indispensable.Bureau: **EDIFICE LAKE of the WOODS**

39 rue St-Sacrement,

TELEPHONE MAIN 553 MONTREAL

**Assurances**

L'ASSURANCE-VIE.

Les avantages des Polices par verse-  
ments.Nous extrayons ce qui suit d'un pam-  
phlet que nous avons reçu de la "Great-  
West Life Assurance Company":

Les avantages des polices d'assurance-vie, payables par versements, sont maintenant généralement reconnus. Dans la plupart des cas, en vertu des contrats, les bénéficiaires sont des femmes, et lorsqu'elles reçoivent un assez beau montant en règlement de leurs réclamations, la question du système par versements est immédiatement vue sous un bon jour. Maintenant, placer une somme considérable, disons \$10,000, à un taux d'intérêt raisonnable et de façon à ce que le capital soit absolument en sûreté, est une tâche qui, demandant une longue expérience et un jugement sain tels que cela l'exige, ne devrait pas être imposé à une femme qui n'a pas l'entraînement nécessaire en affaires.

Il est ordinairement bien reconnu dans les cercles d'assurance-vie que les produits ou profits des polices d'assurance sont fréquemment perdus par des placements incertains, et ainsi la prévision sur laquelle comptait l'assuré pour sa famille est détruite.

Pour cette raison, plusieurs hommes d'affaires choisissent des polices payables par versements, et ainsi, en effet, "assurent leur assurance", en imposant sur la compagnie, le droit de placer l'argent du bénéficiaire et garantissant le capital ou principal. Les polices par versements de la Great-West Life sont particulièrement attrayantes sous ce rapport parce qu'elles pourvoient non seulement à un placement garanti, mais aussi à un très profitable. Considérez les types de polices suivants:

(A) Une police de \$10,000 payable ordinairement en une somme à maturité. Si les paiements de cette police étaient faits par versements, le bénéficiaire recevrait un revenu garanti de \$680.00 au commencement de chaque année pendant 20 ans, faisant un paiement total de \$13,600, les \$3,600 additionnels étant l'intérêt à 3½ pour cent payé par la compagnie pour l'emploi des fonds laissés en sa possession. Mais la Great-West Life gagnerait probablement plus de 3½ pour cent sur ces fonds, et, poursuivant l'idée de mutualité qui est la base de l'assurance-vie, le bénéficiaire participerait dans le surplus d'intérêt ainsi gagné. Evidemment, le premier versement, lequel est payable d'avance, ne serait pas augmenté par des profits, mais les profits seraient

ASSUREZ-VOUS

DANS

**LA SAUVEGARDE**

- 1<sup>o</sup> PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2<sup>o</sup> PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3<sup>o</sup> PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4<sup>o</sup> PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5<sup>o</sup> PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social: 7 Place d'Armes

MONTREAL

Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal  
DIRECTEURSSir Alexandre Lacoste, M. Chevalier, Ecr., William  
Molson Macpherson, Ecr., T. J. Drummond, Ecr.J. Gardner Thompson, Gérant.  
J. W. Binnie, Assistant-Gérant.**Les Prévoyants du Canada**

Assurance Fonds de Pension

**CAPITAL AUTORISÉ \$500,000**

Achetez des Parts des Prévoyants :

Parce que c'est un placement sans  
pareil :Parce que c'est, avec la plus petite  
prime, la plus grosse rente ;Parce que c'est la seule compagnie  
à "Fonds Social" faisant une spécialité  
du Fonds de Pension.Total de l'actif du Fonds de Pension  
seulement : \$384,936.39.

Bureau à Montréal

**Chambre 22,**  
**Edifice "La Patrie"**

Bureau - Chef,

**85, rue Dalhousie,**  
**QUEBEC.**

## Union Mutual Life Insurance Company, de Portland, MAINE

**FRED. E. RICHARDS,**  
Président.

Valeur acceptée de Garanties Canadiennes, détenues par le Gouvernement Fédéral pour la protection des Porteurs de Police, \$1,206,576.

Toutes les polices émises avec Dividendes Annuels sur paiement de la prime annuelle de deuxième année.

Ouverture exceptionnelle pour Agents dans la Province de Québec et l'Est d'Ontario. S'adresser à

**WALTER I. JOSEPH, Gérant.**  
151 rue St-Jacques, MONTRÉAL.

subséquemment proportionnés annuellement par la Compagnie.

(B) Une police de \$10,000, pourvoyant à des versements de \$500, payables annuellement en avance par année. Ici, les versements se montent juste à \$10,000, et au lieu de l'intérêt garanti de 3½ pour cent, la prime est réduite dès le commencement afin de donner une entière allocation pour tel intérêt. Néanmoins, chaque versement après le premier sera augmenté tel que dans le premier cas par des profits proportionnés par la Compagnie.

(C) Une police garantissant au bénéficiaire un revenu mensuel de \$100 pendant 20 ans. A moins qu'autrement arrangé, ceci serait offert comme complet paiement optionnel à un simple paiement comptant de \$17,500 (appelé valeur échangée), laquelle est la base pour le calcul du taux de prime.

On observera que le total des paiements mensuels se montent à \$24,000, l'excédant sur \$17,500 étant fait sur l'intérêt garanti. En plus de ceci, néanmoins, chaque paiement mensuel (à l'exclusion de ceux de la première année) serait augmenté par des profits proportionnés par la Compagnie.

En vertu des règlements par versements des types (A), (B) et (C), on observera que le revenu prévu cesse entièrement après 20 ans. Maintenant, sans

## UN RESULTAT TYPIQUE

Le 30 octobre 1913, le Dr. J. S. Brownle<sup>e</sup> de Detroit a écrit ce qui suit au sujet de sa police-dotation, récemment arrivée à échéance : "Le résultat de ma police a été très satisfaisant car les dividendes appliqués à mes primes d'année en année en ont réduit le coût de 25% et la police, qui était d'un montant de \$1,000 m'a donné un rapport au comptant de \$379 14 en plus de son coût, sans compter la protection de l'assurance."

Je souhaite à votre compagnie de continuer à prospérer comme elle le mérite si bien."

Dans chacune des cinq dernières années, les recettes de surplus ont bat tu tous les records précédents. En 1912 ils étaient de plus de \$1,530,000. Ceci explique les dividendes satisfaisants versés aux porteurs de police de la

**CANADA LIFE ASSURANCE CO**  
Bureau-Chef - TORONTO, Ont

## COMPAGNIE MONTREAL-CANADA D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1859

Téléphone Bell Main 5381

|                              |                     |
|------------------------------|---------------------|
| Actif.....                   | \$557 885.95        |
| Réserve.....                 | \$193,071.19        |
| Autres Valeurs passives..... | 20,68               |
|                              | <b>\$213,759.19</b> |

Surplus pour les assurés..... \$344,126.76

Bureau - Chef :

EDIFICE DULUTH,

50 rue Notre-Dame Ouest,  
angle de la rue St-Sulpice.

MONTRÉAL.

**L. A. Lavallée, Président**  
**Ferd. Pagé, Gérant Provincial**

## La Compagnie d'Assurance MUTUELLE DU COMMERCE

Contre l'incendie

Actif excédant . . . \$550,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT  
en conformité avec la nouvelle Loi des  
Assurances de Québec, 8 Edouard VII, Chap. 69.  
Bureau-Chef; 151 rue Ulmouard, St-Hyacinthe

## Sun Life of Canada

Actif ..... \$ 49,605,616.49

Assurances en vigueur.... 182,732,420.00

Ecrivez au Bureau Principal,  
Montréal, pour vous procurer la  
brochure intitulée "Prospère et  
Progressive."

## RESPONSABILITE PATRONALE La Prevoyance

Capital \$500,000.00

Aussi : — Accidents, Maladies, Glaces,  
Vol, Garantie de Fidélité, Garantie de  
contrats.

**ASSURANCE D'AUTOMOBILES**

Bureau Chef :

160 rue St-Jacques, • Montréal

Tel. Bell : Main 1626

## L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie Indépendante (Incendie))

Bureaux: 74 rue Notre-Dame Ouest  
Coin St-François-Xavier, MONTRÉAL  
RÔDOLPHE FORGET, Président.  
J. E. CLEMENT, Jr., Gérant-Général.

# BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, - 2 PLACE D'ARMES, - MONTREAL.

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000 CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés.

## PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements et mandes le Guide de l'inventeur qui sera envoyé gratis.  
MARION & MARION, 364 rue Université, angle de la rue Ste-Catherine, Edifice de la Bourse des Marchands.

### NEW VICTORIA HOTEL

H. FONTAINE, PROPRIÉTAIRE  
QUEBEC  
L'Hôtel des commis-voyageurs.  
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

### JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de Réglure, Reliure, Typographie, Relief et Gaufrage. Fabrication de Livres de Comptabilité. Formules et fournitures de Bureau.

210 rue Notre-Dame Ouest,  
(Angle de la rue St-Pierre). MONTRÉAL.

PAIN POUR OISEAUX est le "Cottar Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

### L. R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 Rue St-André MONTRÉAL

### ALEX. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur

SPÉCIALITÉ: — Liquidation de Faillites, Compromis Effectués.

54, 60, RUE NOTRE-DAME EST  
MONTRÉAL.

### CARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS ET COURTIERS

48 rue Notre-Dame Ouest  
MONTRÉAL

TEL. BELL, MAIN 1859

### BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires

TRUST & LOAN BUILDING.

No 30 rue St-Jacques, MONTRÉAL

Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

nul doute, cette période couvrirait toute la vie du bénéficiaire dans plusieurs cas. Du moins cela permettrait à une veuve d'élever ses enfants jusqu'à ce qu'ils soient en âge de la supporter à leur tour; ou cela supporterait le bénéficiaire, si c'est un enfant, jusqu'à ce qu'il puisse se suffire à lui-même. Dans d'autres cas, néanmoins, l'assuré aimerait à laisser un revenu plus permanent, particulièrement si le bénéficiaire est son épouse, afin qu'elle ne reste pas sans moyens indépendants autant que possible à un âge avancé. Ici, nous sommes tombés sur un fait un peu curieux, c'est, lorsque la période de règlement des versements est prolongée, nous venons vite à un point où chaque versement ne diffère que très peu de l'intérêt gagné sur le principal ou capital, afin que le bénéficiaire en se contentant avec un revenu légèrement plus petit puisse non seulement assurer la permanence du revenu, mais peut aussi garder le principal intact. Pour démontrer: à 6 pour cent d'intérêt, \$1 000 pourvoieraient à un règlement de versements de \$664, payables à la fin de chaque année pendant 40 ans, tandis que l'intérêt seul était retiré, le revenu annuel serait de \$600 et le principal restera intact à \$10,000. Ainsi, si quelqu'un désire prolonger le règlement des versements à plus longue période, afin de s'assurer de couvrir le bénéficiaire toute sa vie, il pourrait aussi bien faire un simple arrangement pour le paiement de l'intérêt seul et garder le principal comme actif permanent de sa succession. Ceci nous amène à un autre type, que l'on peut à peine appeler assurance par versements, mais que l'on peut y assimiler.

(D) Une police pour \$10,000 qui, en accord avec les instructions de l'assuré, ne serait pas payée à maturité de la police, mais serait retenue par la Compagnie pour tel temps qu'il serait convenu, l'intérêt seul étant payé au bénéficiaire. Dans ce cas, l'intérêt de 3½ pour cent que la Compagnie garantirait, produirait un revenu garanti annuel de \$350, mais ceci augmenterait annuellement par l'intérêt des profits alloués par la Compagnie.

Ce plan pourrait être employé pour donner à l'épouse un intérêt à vie sur la police, le principal restant intact pour la succession ou les enfants de l'assuré. En se souvenant de ce qui a été dit précédemment sur la petite différence de revenu entre le versement à plus longue période et la méthode proposée ici, cette dernière paraîtrait un plan très avantageux, principalement pour un jeune marié. Le point à considérer est que la Compagnie offre un placement garanti d'un intérêt de 3½ pour cent et étend son expérience et ses facilités au bénéficiaire en obtenant le plus possible, ayant tou-

GEO. GONTHIER  
Licencié Institut  
Comptable

H. E. MIDGLEY  
Comptable-Incorporé

**GONTHIER & MIDGLEY**  
Comptables & Auditeurs

103 RUE ST-FRS-XAVIER.  
Téléphone  
Main 2701-519

Adresse télégraphique  
"Gontley"

### NE MANQUEZ PAS DE LIRE

la 48me Edition de

## L'ALMANACH ROLLAND

Agricole, Commercial et des Familles,  
pour 1914

Qui vient de paraître et renferme encore, outre ses nombreux et utiles renseignements religieux et civiques, d'agréables légendes et d'intéressantes histoires inédites par nos auteurs canadiens:

*Un Couvent d'autrefois*, par A. D. DeCelles  
*L'Ours de Baptiste*,... R. Girard  
*Les Revenants*..... A. Bourgeois

Publié par

La Compagnie J. B. Rolland & Fils.

53, Rue St-Sulpice - Montréal.  
Prix, 10 cts: franco par la malle, 15 ct.

Maison Fondée en 1870

### AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie et Quincaillerie, Verres à Vitres, Peintures, Etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Nos. 228 & 229 rue St-Paul  
Ventes 12 et 14 St-Amable, MONTRÉAL

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la malle. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

### P. A. GAGNON

Comptable Licencié

(Chartered Accountant)

Chambre 215, 216, 217  
Edifice Banque Québec.  
11 Place d'Armes, MONTRÉAL.  
Téléphone Bell Main 4912

Arthur W. Wilks. Alexander Burnett

### WILKS & BURNETT

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

602 Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Bell Main 5500 MONTRÉAL

EUGENE PREVOST RODOLPHE BEDARD

### PREVOST & BEDARD

Comptables,  
Liquidateurs,

Auditeurs.

Spécialité: Règlements de différends

Suite 508 Edifice Royal Trust  
107 ST-JACQUES  
BELL TEL. MAIN 1056 MONTRÉAL



**ECLAIREZ**

Votre maison avec le merveilleux **White Flame Burner**. Ce brûleur donne à vos vieilles lampes et lanternes une lumière blanche, brillante et douce à la fois, et supérieure à celle du gaz et de l'électricité. Sa lumière épargne la vue et rend la lecture et la couture agréables. Pas de Manteaux à Briser. Fiable et économique. Satisfaction garantie. Fait les délices de tous ceux qui l'emploient. Echantillon Complet Par la Poste à toute adresse, 35c ou 3 pour \$1.00. Argent remboursé si non satisfait. Commandes par la Poste Expédiées promptement. Prix Spéciaux en gros aux Marchands et Agents.



Bright Light Co., Merrickville, Ontario

**Hotel St-Maurice**

HOTEL DES VOYAGEURS  
Hector Dantigny, Prop.

Chambres de première classe et  
Salles d'Echantillons

**GRAND'MERE, P. Q.**

jours à l'esprit la sécurité comme première considération.

(E) Une amélioration au plan (D) pourrait être suggérée. Comme le revenu du bénéficiaire consisterait seulement de l'intérêt gagné sur la somme assurée, le premier paiement fait ne lui serait dû qu'après un an de la maturité de la police.

Ceci pourrait être regardé comme un inconvénient, mais auquel on pourrait remédier en prenant une petite police, disons \$1,000, payable en un seul montant au décès. Ceci laisserait une balance pour rencontrer toute vieille dette qui pourrait requérir paiement au décès de l'assuré.

Le plan ci-dessus est suggéré comme un alternant au "Revenu Continuuel" du règlement de versement qui, néanmoins, pourrait être préféré par quelques-uns, car il garantit un plus grand paiement au bénéficiaire, mais sans laisser le principal intact.

(F) Par le plan de la police de "Revenu Continuuel" pour \$10,000, cela fournirait une annuité au bénéficiaire payable autant qu'il vivrait, mais les paiements pour 20 ans seraient faits en tout événement. Ceci est, si le bénéficiaire mourrait avant de recevoir 20 versements annuels, le reste serait payé à ses exécuteurs ou à toute autre personne nommée. Le montant du revenu dépendrait de l'âge du bé-

néficaire lorsque la police serait réclmable, selon le tableau condensé suivant, qui est fait sur la base d'une police de \$10,000.

Age du bénéficiaire

| au prochain anniversaire. | Annuité à vie garantie 20 ans. |
|---------------------------|--------------------------------|
| 10 .....                  | \$425.00                       |
| 15 .....                  | 435.00                         |
| 20 .....                  | 445.50                         |
| 25 .....                  | 459.50                         |
| 30 .....                  | 475.50                         |
| 35 .....                  | 494.50                         |
| 40 .....                  | 516.50                         |
| 45 .....                  | 541.50                         |
| 50 .....                  | 571.00                         |
| 55 .....                  | 603.00                         |
| 60 .....                  | 634.50                         |
| 65 .....                  | 659.00                         |

Le tableau ci-dessus montre les chiffres garantis seuls, lesquels pourraient être augmentés par des profits, mais dans ce cas les profits ne s'appliqueraient qu'à 19 paiements garantis.

(G) Au lieu de pourvoir comme dans (F) pour un revenu annuel pour toute la vie du bénéficiaire, garanti pour 20 ans un revenu mensuel sur la même base pour être arrangé. Des détails concernant ce plan pourraient être fournis sur demande.

### L'UTILITE DES EMPRUNTS SUR POLICES D'ASSURANCE.

La récente convention des assureurs, qui a eu lieu à New-York, a révélé que les prêts consentis par les compagnies d'assurance d'Amérique s'élèvent à la somme de \$550,000,000. On croit que jamais auparavant l'on s'est approché autant de la limite fixée pour les emprunts sur des polices d'assurance. On croit aussi que l'on épuiserait la capacité des compagnies d'assurance de prêter des fonds, si la crise financière se continue beaucoup plus longtemps. Il est évident, par les chiffres ci-dessus, que les citoyens des Etats-Unis se sont assurés à bon escient et qu'ils ont été capables de tirer sur leurs comptes d'épargne pendant qu'ils sont en vie. Il y a des gens qui prétendent que, quelle que soit la difficulté du moment, les primes d'assurance accumulées devraient être laissées intactes.

Jadis, avant l'apparition de la clause qui autorise les prêts, celui qui voyait son revenu soudainement réduit ou entièrement supprimé, perdait ses épargnes et son assurance. Il peut aujourd'hui

emprunter pour acheter du pain et du fromage et employer une partie de son emprunt pour payer sa prime. La crise passée, sa famille ne souffrira pas de l'emprunt, autant qu'elle eût souffert de la ruine, s'il avait laissé son assurance pour être retirée après ses funérailles. Cette perspective d'emprunt sur police rend l'assurance très attrayante.

L'Etat du Wisconsin a inauguré un système d'assurance. On annonce officiellement qu'une police a été vendue au président de l'Assemblée Législative la même année que la loi des assurances est entrée en vigueur. D'après le précédent établi, l'ex-président va s'ennuyer. En sa qualité de directeur des porteurs de police, son élection va être un jeu d'enfants.

\* \* \*

Le président de l'association des assureurs de New-York dit qu'il est temps de faire un exemple des agents qui violent la loi du rabais. La plupart d'entre eux sont déjà convaincus qu'ils sont des modèles d'agents d'assurance, ignorant sans doute les moyens qu'il faut prendre pour réussir. N'importe qui peut vendre une chose en la donnant.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 2142e livraison (20 décembre 1913). — M. Tapinois, détective aviateur, par J. Jacquin et A. Fabre. — Les immenses docks flottants modernes, par Daniel Bellet. — Au pays des fakirs. — Tante Claude, par Julie Borius. — Les richesses du Spitzberg, par Pierre de Mériel.

Abonnements—France: Un an, 20 fr.; Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr.; Six mois, 11 fr.

Le numéro: 40 centimes.  
Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris

**Beaucoup de commis pensent que l'art de la vente se compose de 99 pour cent de paroles. Ce genre de vendeurs n'attire pas le client de qualité ni même beaucoup d'autres de qualité moindre.**

**BANQUE DE MONTREAL**  
 FONDEE EN 1817 — CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT  
 Capital tout payé.....\$16,000,000.00  
 Fonds de Réserve.....10,000,000.00  
 Profits non Partagés.....1,046,217.80  
 Siège social: MONTREAL.

Bureau des Directeurs.—Le Très Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G.C.M.G., G.C.V.O., Président Honoraire; H. V. Meredith Ecr., Président; R. B. Angus Ecr., Vice-Président; E. B. Greenhields, Sir. Wm. Macdonald, Hon. Robert Mackay, Sir Thomas Shaughnessy, K. C. V.O.; David Morrice, C. R. Hosmer, A. Baumgarten, C. B. Gordon, H. R. Drummond, D. Forbes Angus, Wm. McMaster.  
 Sir Frederick Williams-Taylor, Gérant-Général; A. D. Braithwaite, ass. gérant-général; A. Macalder, Insp. Chef et Surint. des Succursales, C. Sweeny, Surint. des Succ. de la Colombie Anglaise; F. J. Cockburn, Surint. des Succ. de la Province de Québec; E. P. Winslow, Surint. des Succ. du Nord-Ouest. D. R. Clarke, Surint. des Succ. des Provinces Maritimes et de Terre-Neuve.  
 Succursales au Canada.—Dans toutes les principales cités et villes des provinces suivantes: Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Provinces du Nord-Ouest, Colombie Anglaise.  
 Succursales en dehors du Canada.—Grande-Bretagne, Londres, Angleterre, 47 Threadneedle Street E.C.—Sous-agence, 9 Place Waterloo, Pall Mall, S.W.  
 Etats-Unis, New-York—R. Y. Hedden W. A. Bog. J. T. Molineux, agts 64 Wall Street, Chicago, Spokane.  
 Terre-Neuve: St. John's, Curling, Grand Falls, Mexique, Mexico, D. F.

**BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

Fondée en 1900  
 Siège Central: 7 & 9 Place d'Armes, Montréal, Can.  
 Capital autorisé \$2,000,000.00  
 Capital payé et surplus au 31 Décembre 1913 \$1,588,866.11  
 Conseil d'Administration: Président: M. H. LAPORTE, de Laporte Martin & Cie. Administrateur-Cédi Foncier Franco-Canadien Vice-Président: M. W. F. CARSLER, de la maison en gros Carsley Sons & Co.; Honorable L. BEAUBIEN, Ex-ministre de l'Agriculture M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co." M. ALPHONSE RACINE, de la maison A Racine & Cie, marchands en Bros, Montréal; M. L. J. O. BEAUCHEMIN, propriétaire de la Librairie Beauchemin Ltée.; TANCREDE BIENVENU, Directeur-gérant; J. W. L. FORGET, Inspecteur; J. R. CHOQUET Assistant-Inspecteur; ALEX. BOYER, Secrétaire.  
 Conseillers: Président: Honorable Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en chef de la Cour d'Appel; Docteur E. PERSILLIER LACHAPELLE Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien; M. CHEVALIER Directeur-Gérant, Crédit Foncier Franco-Canadien.  
 55 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau Brunswick  
 Correspondants à l'Étranger: Etats-Unis: New-York, Boston et à Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

**LA BANQUE NATIONALE**  
 FONDEE EN 1860.

Capital \$2,000,000  
 Réserve 1,550,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs " Travellers Cheques " a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons  
 Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe  
 Nous effectuons, les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

**LA BANQUE MOLSON**  
 INCORPORÉE EN 1855  
 Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ \$4,000,000  
 FONDS DE RÉSERVE 4,800,000

E. C. PRATT Gérant-Général  
 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

|                        |                      |                       |
|------------------------|----------------------|-----------------------|
| Arthabask              | Rue Sainte-Catherine | Richmond              |
| Bedford                | Avenues du Parc      | Roberval              |
| Cowansville            | et Georges-Emile     | Sorel                 |
| Chicoutimi             | Maison neuve         | Saint-Césaire         |
| Drummondville          | Market and Harbour   | Sainte-Flavie Station |
| Fraserville et Rivière | Côte des Neiges      | Saint-Ours, Qué.      |
| du Loup Station        | Côte St-Paul         | Sainte-Thérèse de     |
| Knowlton               | Boulevard St-Laurent | Blainville            |
| Lachine Locks          | Saint-Henri          | Victoriaville         |
| Montréal-Rue St-       | Pierreville          | Ville St-Pierre       |
| Jacques                | Québec               | Waterloo              |
|                        |                      | Berlin, Ont.          |

56 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde. Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

**LA COMPAGNIE**

**EQUITABLE**

D'Assurance Mutuelle  
 Contre le Feu

180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Les nouvelles affaires ont augmenté de 30% dans les premiers six mois de l'année et la Compagnie n'a aucune perte contestée.

Certifié correct

C. A. SYLVESTRE,

Montréal, 1er Juillet 1913.

Auditeur Licencié.

"L'Equitable" couvre toutes ses obligations sans discussion inutile ou coûteuse pour les Réclamants.

**BANQUE D'HOCHELAGA 1874-1913**

Capital autorisé \$4,000,000  
 Réserve 3,625,000  
 Total de l'Actif au-delà de \$30,000,000

DIRECTEURS: M. J. A. Vallancourt, Président; Hon. F. L. Béique, C. R. Vice-Président; A. Turcotte, Ecr., N. H. Lemay, Ecr. Hon. J. M. Wilson Col. C. A. Smart A. A. Larocque, F. G. Leduc, Gérant; Beaudry Leman Surintendant des Agences; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant; Yvon La marre, Inspecteur. Bureau Principal—Montréal

**BUREAUX DE QUARTIERS**

|                                      |                            |                        |
|--------------------------------------|----------------------------|------------------------|
| Ave. Mont-Royal (coin St-Denis)      | Pointe St-Charles          | DeLorimier             |
| Ave. Mont-Royal (Coin de Lanaudière) | St-Edouard                 | Quartier Emard         |
| Rue Ste-Catherine, Est               | St-Henri                   | Rue Notre-Dame, Ouest  |
| Rue Ste-Catherine, centre            | St-Viateur                 | Longue-Pointe          |
| Hochelega                            | quartier Laurier           | Aylwin, (coin Ontario) |
| Longue Pointe                        | Villeray                   | Quartier St-Denis      |
| Maison neuve                         | Verdun (près Montréal)     | Quartier Ste-Marie     |
|                                      | Vlaerville (près Montréal) | Outremont              |

**SUCCURSALES**

|                      |                          |                             |
|----------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Berthierville, P. Q. | Maxville, Ont.           | St-Hyacinthe, P. Q.         |
| Cartierville, P. Q.  | Mont-Laurier, P. Q.      | St-Jacques l'Achigan,       |
| Edmonton, Alta       | Prince Albert, Sack.     | St-Jacques l'Achigan, P. Q. |
| Fournier, Ont.       | Québec, P. Q.            | St-Jerome, P. Q.            |
| Hawkesbury, Ont.     | St-Roch de Québec, P. Q. | St-Lambert, P. Q.           |
| Joliette, P. Q.      | Sorel, P. Q.             | St-Pierre Man.              |
| Lachine, P. Q.       | Sherbrooke, P. Q.        | St-Valérien de              |
| Laprairie, P. Q.     | St. Albert, Alta.        | Shefford, P. Q.             |
| L'Assomption, P. Q.  | Ste-Geneviève de         | Trois-Rivières, P. Q.       |
| Longueuil, P. Q.     | Pierrefonds, P. Q.       | Valleyfield, P. Q.          |
| Louiseville, P. Q.   | St-Boniface, Man.        | Vankleek Hill, Ont.         |
|                      |                          | Winnipeg, Man.              |

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables sur toutes les parties du monde ouvre des crédits commerciaux; achète et sur es pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements d'assurance sur les principales villes du monde.

La publicité bien faite est loyale et honnête, documentée et raisonnée, directe et vivante.

# Finances

## REVUE DE LA SEMAINE

### NOUVEAU GERANT GENERAL DE LA BANQUE D'HOCHELAGA

M. Beaudry Leman vient d'être nommé gérant général de la Banque d'Hochelaga.

Cette décision n'a surpris personne, vu que M. Leman était depuis longtemps surintendant des succursales de la banque et que par conséquent il était tout désigné pour ce poste. Ses hautes qualités et sa compétence bien connues dans le monde des finances ont contribué à sa nomination. M. Leman succède à M. J. A. Prendergast, décédé il y a quelques mois.

Le nouveau gérant général a habité pendant plusieurs années Shawinigan dont il fut maire. A cette époque il était directeur-gérant de la Shawinigan Water & Power Co.

Venant s'installer à Montréal, M. Leman dirigea une compagnie d'entreprises, étant gradué ingénieur. Il fut ensuite nommé surintendant des succursales de la Banque d'Hochelaga. M. Beaudry Leman est le gendre de l'hon. W. Béique, sénateur et vice-président de la Banque d'Hochelaga.

M. F. G. Leduc, si avantageusement connu dans le monde des affaires, est nommé gérant du bureau principal de la banque à Montréal.

Voici d'ailleurs le communiqué officiel du bureau de direction de la banque:

"Les directeurs de la Banque d'Hochelaga viennent de nommer le gérant général de la banque, cette position étant restée vacante depuis la mort de M. J. A. Prendergast. M. Beaudry Leman, qui occupait la position de surintendant des succursales et agences de la banque, devient gérant général, et M. F. G. Leduc, gérant du bureau principal de la banque."

M. Beaudry Leman est né à Montréal en 1878. Il était le fils du docteur Leman et de Mlle Beaudry, fille de M. Jean-Baptiste Beaudry. Il fit ses études à Montréal, au Mont St-Louis, puis alla passer quatre années en Europe dans différentes universités. A Lille, entre autres, à l'université catholique, il décrocha un diplôme d'ingénieur. A son retour, il en obtenait un second de l'Université McGill.

C'est alors qu'il fut chargé des travaux de construction de la Shawinigan Water & Power Co., à Shawinigan. Il devint bientôt maire de cette ville, et occupa, durant six années consécutives, ce poste important.

Plus tard, il fit partie de la commission chargée d'étudier l'enfouissement des fils à Montréal et devint membre de la Commission des Conduites Souterraines.

En 1907, il réussit à former la Société Canadienne d'Entreprise Générale dont le but est d'attirer au Canada les capitaux européens. Plusieurs banques d'Europe furent intéressées dans ce projet.

### DIVIDENDES DECLARES

La Montreal Tramways a déclaré un dividende de 2½ pour cent pour les actionnaires enregistrés jusqu'au 15 janvier, payable le 2 février.

Atchison, dividende régulier trimestriel de 1½ pour cent sur les actions ordinaires, payable le 2 mars pour ceux enregistrés jusqu'au 30 janvier.

### LES RECETTES DES CHEMINS DE FER

Les recettes du Pacifique Canadien pour les dix derniers jours de décembre se sont élevées à \$3,306,000, soit une diminution de \$341,000 sur les chiffres de la période correspondante de l'année dernière. Les recettes brutes du mois ont été de \$413,000 inférieures à celles de décembre 1912.

Le rapport du Grand Tronc pour la même période accuse un total de recettes de \$1,722,055, une augmentation de \$26,716.

### NOUVELLE SUCCURSALE

Une nouvelle succursale de la Banque de Montréal a été ouverte aujourd'hui à Yorkton, Sask., sous la direction de M. W. H. Tennant.

### CANADIAN NORTHERN RY.

Les recettes de la compagnie du chemin de fer Canadian Northern, pour la semaine terminée le 31 décembre dernier, se sont élevées à \$653,900, soit une augmentation de \$38,900 sur le chiffre de la période correspondante de l'année précédente.

Le total des recettes de la compagnie, depuis le 1er juillet dernier jusqu'à date, est de \$13,364,900, une augmentation de \$1,125,300 sur le total de la même période de 1912.

### NOUVEAUX DIRECTEURS

Il est rumeur que plusieurs changements seront faits dans le bureau de direction de la Belding Paul Corticelli, Ltée, à l'assemblée annuelle de cette compagnie qui doit avoir lieu prochainement. Deux membres de ce bureau donneraient leur démission et seraient remplacés par M. J. M. Mackie, de C. Meredith & Cie, et par M. A. O. Dawson, de la Canadian Cottons.

### RECETTES DU DETROIT

Le rapport du Détroit United pour le mois de novembre, accuse des diminutions dans le chiffre des recettes brutes et nettes, cette dernière se montant à \$70,212.

Pour les onze mois cependant, le total des recettes dépasse encore de plus d'un million de dollars celui de la période correspondante de l'année précédente, et le surplus disponible pour dividendes se monte à \$130,000 de plus que l'année dernière.

### HAVANA ELECTRIC

Les recettes du département des tramways de la Havana Electric Railway, Light & Power Co., pour la semaine terminée le 4 janvier dernier, se sont élevées à \$55,914, une augmentation de \$2,269 sur les chiffres de la période correspondante de l'année dernière.



## INFORMATIONS FINANCIERES

| Actions Ordinaires et Actions Privilégiées       | Capital payé | Réserve      | Prix des Actions | Taux du dernier Dividende | Dernière cote  |              |
|--|--------------|--------------|------------------|---------------------------|----------------|--------------|
|  |              |              |                  |                           | Au 30 décembre | Au 6 Janvier |
| <b>BANQUES</b>                                   |              |              |                  |                           |                |              |
| Banque de Montréal .....                         | \$16,000,000 | \$16,000,000 | \$100.00         | 10%                       | 230            | 227½         |
| Banque de Québec .....                           | 2,730,560    | 1,306,962    | 100.00           | 7%                        | .....          | 118          |
| Banque de la Nouvelle-Ecosse .....               | 5,997,550    | 10,886,570   | 100.00           | 14%                       | 256            | 256          |
| Banque de Toronto .....                          | 5,000,000    | 6,000,000    | 100.00           | 11%                       | .....          | .....        |
| Banque Molson .....                              | 4,000,000    | 4,800,000    | 100.00           | 11%                       | .....          | 195          |
| Banque Nationale .....                           | 2,000,000    | 1,550,000    | 100.00           | 8%                        | 132            | 132          |
| Banque des Marchands du Canada .....             | 6,900,000    | 6,511,050    | 100.00           | 10%                       | .....          | 184          |
| Banque Provinciale .....                         | 1,000,000    | 575,000      | 100.00           | 6%                        | .....          | .....        |
| Banque Union du Canada .....                     | 5,000,000    | 3,400,000    | 100.00           | 8%                        | 139            | .....        |
| Banque Canadienne du Commerce .....              | 15,000,000   | 13,500,000   | 50.00            | 10%                       | 200            | 200          |
| Banque Royale du Canada .....                    | 11,560,000   | 12,560,000   | 100.00           | 12%                       | 221            | 221          |
| Banque d'Hochelaga .....                         | 4,000,000    | 3,625,000    | 100.00           | 9%                        | .....          | 149          |
| Banque d'Ottawa .....                            | 4,000,000    | 4,750,000    | 100.00           | 12%                       | .....          | .....        |
| Banque Impériale du Canada .....                 | 6,974,380    | 7,000,000    | 100.00           | 12%                       | .....          | .....        |
| Bank of British North America .....              | 4,866,666    | 2,920,000    | 100.00           | 8%                        | 149            | 149          |
| <b>CHEMINS DE FER</b>                            |              |              |                  |                           |                |              |
| Canadian Pacific Railway (Ordinaires) .....      | 180,000,000  | 146,283,497  | 100.00           | 10%                       | .....          | **209¼       |
| Duluth S.S. & A. Railway (Ordinaires) .....      | 12,000,000   | .....        | 100.00           | .....                     | .....          | .....        |
| do do (Préférentielles) .....                    | 10,000,000   | .....        | 100.00           | .....                     | .....          | .....        |
| Minn. St. Paul & Soo Railway (Ordinaires) .....  | 20,832,000   | .....        | 100.00           | 7%                        | .....          | 126½         |
| do do do (Préférentielles) .....                 | 10,416,000   | .....        | 100.00           | 7%                        | .....          | .....        |
| <b>TRAMWAYS ELECTRIQUES</b>                      |              |              |                  |                           |                |              |
| Detroit United Railway .....                     | 12,500,000   | 21,887,000   | 100.00           | 6%                        | 70             | 70¼          |
| Duluth Superior Traction .....                   | 3,500,000    | 2,500,000    | 100.00           | 5%                        | .....          | .....        |
| Halifax Electric Railway .....                   | 1,400,000    | 600,000      | 100.00           | 7%                        | .....          | .....        |
| Havana Electric Railway (Ordinaires) .....       | 7,500,000    | .....        | 100.00           | .....                     | .....          | .....        |
| do do (Préférentielles) .....                    | 5,000,000    | .....        | 100.00           | 6%                        | .....          | .....        |
| Illinois Traction (Ordinaires) .....             | 9,564,000    | .....        | 100.00           | .....                     | .....          | .....        |
| do do (Préférentielles) .....                    | 5,000,600    | 24,957,813   | 100.00           | 6%                        | 91             | 90           |
| Mexican Light & Power (Ordinaires) .....         | 13,585,000   | .....        | 100.00           | 4%                        | .....          | 35           |
| do do (Préférentielles) .....                    | 2,400,000    | .....        | 100.00           | 7%                        | .....          | .....        |
| Montreal Street Railway .....                    | 10,000,000   | 4,420,000    | 100.00           | 10%                       | 189            | 189          |
| Porto Rico Railway .....                         | 3,000,000    | 2,941,500    | 100.00           | .....                     | .....          | .....        |
| Quebec Railway, Light & Power .....              | 9,300,500    | 8,654,400    | 100.00           | .....                     | 12¾            | 12½          |
| St. John Railway .....                           | 800,000      | .....        | 100.00           | 6%                        | .....          | .....        |
| Brazilian .....                                  | 10,000,000   | 6,000,000    | 100.00           | 6%                        | 80             | 82¾          |
| Toledo Railway & Light .....                     | 12,000,000   | 13,257,000   | 100.00           | .....                     | .....          | .....        |
| Toronto Railway .....                            | 8,000,000    | 3,992,326    | 100.00           | 7%                        | 133            | 135          |
| Tri-City Railway & Light (Ordinaires) .....      | 9,000,000    | .....        | 100.00           | .....                     | .....          | .....        |
| do do do (Préférentielles) .....                 | 2,825,000    | 8,068,000    | 100.00           | 6%                        | .....          | .....        |
| Twain City Rapid Transit (Ordinaires) .....      | 20,100,000   | 19,503,000   | 100.00           | 6%                        | 106            | 104¾         |
| do do (Préférentielles) .....                    | 3,000,000    | .....        | 100.00           | 7%                        | .....          | .....        |
| Winnipeg Electric Street Railway .....           | 6,000,000    | 5,578,000    | 100.00           | 10%                       | 190            | 195          |
| <b>USINES INDUSTRIELLES</b>                      |              |              |                  |                           |                |              |
| Canadian Car & Foundry (Ordinaires) .....        | 3,500,000    | .....        | 100.00           | 8%                        | 57½            | 59           |
| do do (Préférentielles) .....                    | 5,000,000    | 3,500,000    | 100.00           | 7%                        | .....          | .....        |
| Canada Cement (Ordinaires) .....                 | 13,500,000   | .....        | 100.00           | .....                     | 28¼            | 28           |
| do do (Préférentielles) .....                    | 10,500,000   | 5,000,000    | 100.00           | 7%                        | 90             | 90¼          |
| Canadian Converters .....                        | 1,733,500    | 474,000      | 100.00           | 4%                        | 39             | 38           |
| Dominion Steel Co. .....                         | 35,000,000   | .....        | 100.00           | 4%                        | 37¾            | 37¾          |
| Dominion Textile Co. (Ordinaires) .....          | 5,000,000    | .....        | 100.00           | 6%                        | 81½            | *82¾         |
| do do (Préférentielles) .....                    | 1,859,030    | 3,040,275    | 100.00           | 7%                        | .....          | .....        |
| Lake of the Woods Milling Co. (Ordinaires) ..... | 2,100,000    | .....        | 100.00           | 8%                        | 128            | 129          |
| do do do (Préférentielles) .....                 | 1,500,000    | 1,000,000    | 100.00           | 7%                        | .....          | .....        |
| Montreal Cottons Ltd (Ordinaires) .....          | 3,000,000    | 500,000      | 100.00           | 8%                        | 51             | 51           |
| do do do (Préférentielles) .....                 | .....        | .....        | .....            | 7%                        | .....          | .....        |
| Nova Scotia Steel & Coal (Ordinaires) .....      | 6,000,000    | .....        | 100.00           | 6%                        | 74             | 74½          |
| do do do (Préférentielles) .....                 | 1,030,000    | 6,000,000    | 100.00           | 8%                        | 116            | .....        |
| Ogilvie Flour Mills Co. (Ordinaires) .....       | 2,500,000    | .....        | 100.00           | 8%                        | 117            | 115          |
| do do do (Préférentielles) .....                 | 2,000,000    | 457,263      | 100.00           | 7%                        | .....          | .....        |
| Penmans, Limited (Ordinaires) .....              | 2,150,600    | .....        | 100.00           | 4%                        | .....          | .....        |
| do do (Préférentielles) .....                    | 1,075,000    | 2,000,000    | 5.00             | 6%                        | .....          | .....        |
| <b>DIVERS</b>                                    |              |              |                  |                           |                |              |
| Bell Telephone Co. .....                         | 12,500,000   | 3,649,000    | 100.00           | 8%                        | 140            | 141          |
| Mackay Companies (Ordinaires) .....              | 50,000       | .....        | 100.00           | 5%                        | .....          | 76           |
| do do (Préférentielles) .....                    | 50,000,000   | .....        | 100.00           | 4%                        | 64             | 65           |
| Montreal Light, Heat & Power .....               | 17,000,000   | 10,107,000   | 100.00           | 10%                       | 212¼           | 214¼         |
| Montreal Telegraph .....                         | 2,000,000    | 100,000      | 100.00           | 8%                        | 136½           | .....        |
| Ottawa Light, Heat & Power Co. .....             | 1,511,500    | 730,000      | 100.00           | 10%                       | 162            | 162¾         |
| Richelleu & Ontario Navigation Co. .....         | 3,132,000    | 1,123,573    | 100.00           | 8%                        | 109½           | 112½         |
| Shawinigan Water & Power Co. .....               | 7,000,000    | 5,000,000    | 100.00           | 6%                        | 131            | 131          |
| <b>MINES</b>                                     |              |              |                  |                           |                |              |
| Crown Reserve .....                              | 1,999,957    | .....        | 1.00             | 60%                       | 1.70           | 1.64         |
| International Coal Mining (Ordinaires) .....     | 500,000      | .....        | 100.00           | 7%                        | .....          | .....        |
| do do do (Préférentielles) .....                 | 219,700      | .....        | 100.00           | 7%                        | .....          | .....        |

# The Equitable Trust Company

BUREAU CHEF

**151 RUE ST-JACQUES, MONTREAL**

**TELEPHONE MAIN 8514**

Cette Compagnie s'occupe d'Achat et Vente de propriétés, fonds de commerce, obligations, balances de prix de vente, créances etc. S'occupe aussi de liquidation de faillites, de compromis entre Débiteurs et Créanciers et spécialement de collections.

Cette Compagnie, organisée au Capital de \$50,000. offre en vente pour \$10,000. de ses Actions à raison de \$100. chacune, payable vingt pour cent comptant et la balance par paiement mensuel de dix pour cent, à l'ordre de " The Equitable Trust Company " Montréal. Correspondance sollicitée ou téléphonez pour un de nos représentants. Références fournies sur demande.

## SAVEZ-VOUS OU ACHETER CE DONT VOUS AVEZ BESOIN ?

Il ne se passe guère de semaine sans que plusieurs abonnés ne nous demandent où ils peuvent se procurer quelque article dont ils ont besoin et qu'ils ne savent où acheter.

Comme nous l'avons maintes fois répété, Le Prix Courant " est entièrement à la disposition de ses abonnés pour tous les services qu'il peut leur rendre.

Rien ne nous est plus agréable que de leur faciliter les affaires, aussi nous empressons-nous de répondre gratuitement à toute demande de ce genre.

Nos abonnés qui auraient besoin d'un renseignement à ce sujet n'ont qu'à Détacher le Coupon ci-dessous, le remplir et nous l'envoyer.

**LE PRIX COURANT, 80, Rue St-Denis**

**MONTREAL**

**LE PRIX COURANT**

**80, RUE ST-DENIS,  
MONTREAL**

**Service des Abonnés**

DATE \_\_\_\_\_ 1913

VEUILLEZ ME DIRE OU JE PUIS ACHETER \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ ADRESSE \_\_\_\_\_

# DOUGALL

## Comment économiser en Vernissant

Expliquez à vos clients qu'un bon vernis couvre plus de surface qu'un vernis de qualité inférieure—ce qui signifie moins de gallons pour faire le travail—économie de temps à l'appliquer—économie de travail—et la durée du Vernis Dougall épargne le revernissage, ce qui en rend l'entretien moins cher.

The DOUGALL VARNISH COMPANY  
LIMITED, MONTREAL.  
Associée à la Murphy Varnish Co. E. U. A.

# VARNISH

## Tôles Galvanisées



## "Queen's Head"!

Le type du genre depuis un demi-siècle  
Jamais égalées comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.  
MONTREAL

## Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITÉ

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3  
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser  
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer  
Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné  
"BLACK DIAMOND"

Alex. McArthur & Co., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

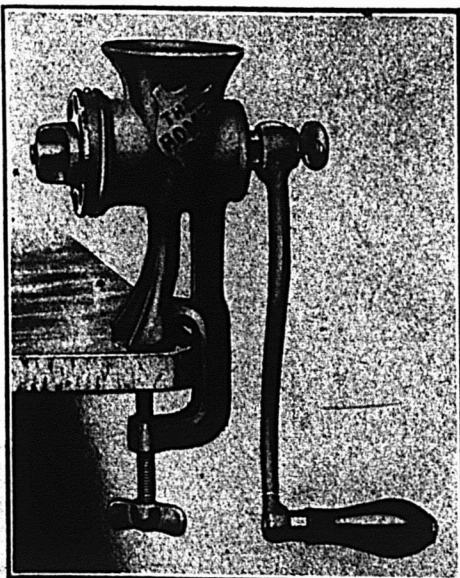
Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan  
Moulin papier, Joliette, Qué.

Vous trouverez ce Hachoir à  
Aliments

## "HOME 65" DE MAXWELL

une des li-  
gnes se ven-  
dant le mieux  
que vous  
ayez jamais  
tenues.

Le hachoir  
"home 65" est  
une nouvelle ma-  
chine compren-  
nant tous les der-  
niers perfection-  
nements. Fait  
dans la grandeur  
étalon pour fa-  
mille et bien plus  
fort que le type  
ordinaire de ha-  
choir. Le couver-  
cle s'adapte juste,  
rendant le ha-  
choir impéné-  
trable. Le cylindre  
ouvert du bout le  
rend facile à net-  
toyer. Fourni  
avec différents  
plaques coupan-  
tes.



DAVID MAXWELL & SONS. - ST. MARY'S, ONT.

TORONTO  
**Gendron**  
CANADA TRADE MARK  
REG.

MANUFACTURIERS DE

Véhicules pour Enfants. Meubles en osier. Accessoires  
pour chambres de toilette, Et chaises pour invalides.



Exigez toujours la Marque de Commerce "GENDRON."  
DEMANDEZ LE CATALOGUE DESIRE.

THE GENDRON MFG. CO., Ltd,  
TORONTO, Canada.



# Ferronnerie, Quincaillerie, Peinture Matériaux de Construction, Etc.

## LES ETALAGES

(Suite.)

Rien n'est moins attrayant qu'un étalage qui laisse voir au passant "les dessous du décor". Il y a peu de temps, un commis dans un certain magasin de quincaillerie imagina un étalage de vitrine d'une beauté inusitée. Il mit son idée à exécution. Dans ce but, il raccourcit les choses un peu ici et là, faiblissant de cacher entièrement dans plusieurs endroits les formes avec lesquelles il avait construit son étalage de vitrine, et faisant d'autres erreurs d'omission du même ordre. Le résultat final fut un désappointement complet pour lui.

Après plusieurs jours que cette vitrine était ainsi arrangée, le désappointement devint de plus en plus aigu. La vitrine n'avait pas attiré beaucoup d'intérêt. Les gens s'arrêtaient, regardaient un instant puis passaient. Aussi, il consulta un confrère étalagiste d'un magasin de nouveautés de la ville, pour voir ce qu'il y avait de défectueux dans son étalage.

"Votre idée était bonne", dit ce dernier, "mais vous l'avez mise à exécution de la manière la plus négligente. Voyez ici: plusieurs pouces de bois rude et nu se voit dans ce coin. Les clous se voient partout. Je pense que vous croyez que l'épingle de sûreté dans les plis ne se voit pas. Elle saute pourtant aux yeux. Une couche de vernis sur les bords de l'arrière-plan aurait été un grand perfectionnement.

"Comme je vous l'ai déjà dit, votre idée était excellente, mais l'exécution en est mauvaise. Laissez-moi vous dire qu'un travail net, ne montrant pas les détails, est la partie la plus importante de la décoration d'une vitrine. Une brillante idée originale, exécutée négligemment, est bien moins attrayante qu'une idée ordinaire artistement exécutée."

Vu qu'il est si nécessaire que le public ne puisse voir "derrière le décor", le travail d'un étalage qui ne se voit pas est d'une double importance. Une décoration doit être imaginée et exécutée afin qu'aucune difficulté n'arrive de cette source. Plusieurs décorations sont gâchées parce qu'elles ne sont pas entièrement pratiques. L'idée a été adoptée avant que l'étalagiste ait calculé s'il pourra bien cacher les détails ou non.

Il s'en suit que chaque étalage doit être bien calculé à l'avance. Le bon étalagiste sait juste exactement ce qu'il va faire avant de commencer le travail; comment les effets décoratifs doivent être placés et où est la place de chaque article.

Le résultat peut être obtenu par l'emploi d'un espace similaire à la vitrine du magasin comme grandeur et forme pour la décoration. Quelques hommes arrangent leurs étalages à la diable de cette façon avant de toucher à la vitrine du magasin. Mais ils savent exactement ce qu'ils ont à faire et presque toutes les difficultés ont été éliminées avant de commencer la décoration de la vitrine.

Un autre bon étalagiste possèdera une miniature de chaque vitrine du magasin où il sert. Au moyen de celles-ci, il imagine son étalage et arrange tous ses détails. Il est intéressant de noter que plusieurs auteurs de pièces théâtrales emploient des miniatures de scènes avec des personnages fictifs dans la préparation de leurs scènes.

### Préparant les garnitures

Lorsque quelque point spécial, mécanique ou autre, doit y être introduit, il est sage de le préparer avant de le placer dans la vitrine. Par exemple, si on doit employer un moulin à vent, il doit être construit, peint et entièrement fait avant d'être placé dans la vitrine. Ceci rappelle le cas d'un jeune commis de quincaillerie de l'Alberta qui fit le contraire et construisit son moulin à vent dans la vitrine même. Lorsqu'il voulut l'en retirer, il se trouva qu'il l'avait fait trop grand par mauvais calcul! Aussi il lui fallut le démonter pièce par pièce avant de pouvoir faire aucun autre étalage.

Les étalagistes en quincaillerie font usage d'autant d'accessoires d'étalage manufacturés qu'ils devraient le faire?

La bonne utilisation d'accessoires est une partie importante du travail d'étalage d'un homme, une des plus importantes même. Ce que le vendeur silencieux et le cabinet font dans le magasin, l'accessoire de vitrine le fait dans la vitrine.

Il aide à montrer les marchandises sous un tel avantage, qu'il attire le désir d'acheter ces marchandises.

L'introduction des accessoires d'étalage a révolutionné l'art de décorer les

vitrines. L'étalagiste moderne assure des effets avec la plus grande facilité, lesquels effets étaient presque impossibles à obtenir il n'y a pas d'aussi nombreuses années. De là la nécessité d'étudier l'emploi des accessoires est d'une importance primordiale.

Le coût initial ne paraîtra pas énorme lorsque l'on considère qu'un accessoire peut être employé pendant des années, ajoutant un pourcentage appréciable à la force des ventes produites au moyen des étalages de vitrine durant tout ce temps.

### Effets mécaniques

Rien n'est plus efficace dans une vitrine de quincaillerie qu'une invention à moteur quelconque. Les étalagistes s'intéressent à tous les trucs qui peuvent être utilisés à cette fin.

Voici un appareil à moteur qui produira un magnifique effet convenable pour une décoration de Noël. Par les moyens décrits, il serait possible de montrer deux moulins à vent en mouvement durant une rude tempête de neige.

Les moulins à vent peuvent être tenus continuellement en mouvement par pouvoir moteur, le mécanisme étant caché derrière des marches couvertes de coton blanc. Ces marches peuvent être utilisées pour étaler les articles et ajouter ainsi matériellement à l'apparence de l'étalage sans le déprécier d'aucune façon.

L'effet de tempête de neige peut être obtenu par l'usage de trois barres de un quart de pouce s'étendant dans toute la longueur de la vitrine, chaque barre ayant un coude de 2 pouces à environ tous les quatre pouces. A chaque coude est attaché un morceau de fil métallique de tuyau de poêle de quatre pouces avec un crochet au bas. Ce fil de fer s'étend à travers une étamine ou toile à fromage lâchement drapée pour représenter les nuages blancs. A chaque crochet un fil est attaché avec un poids de plomb au bas et à ces fils sont attachées de petites rognures de coton représentant les flocons de neige. Les arbres de couche tenant l'imitation font environ 20 révolutions à la minute, toutes alternant, produisant ainsi l'effet le plus réel d'une tempête de neige.

Les moulins à vent peuvent être cons.

# Exposition de Quincaillerie, Convention de Quincaillerie

## A OTTAWA, DU 16 AU 21 FEVRIER 1914

La plus grande Exposition de Quincaillerie jamais tenue en Amérique

Messieurs les Marchands,

Le prix réduit du voyage de Montréal à Ottawa et retour, y compris la chambre d'hôtel pendant cinq jours à l'un des deux beaux hôtels Château Laurier ou le Nouveau Russell, sera de \$8.45; ceci solde les frais du voyage aller et retour, et de la chambre pendant cinq jours à l'hôtel. Le tarif réduit s'applique à toutes les stations de départ.

Ecrivez pour avoir tous renseignements. Faites-le aujourd'hui même.

**F. M. TOBIN,**

Woodstock,

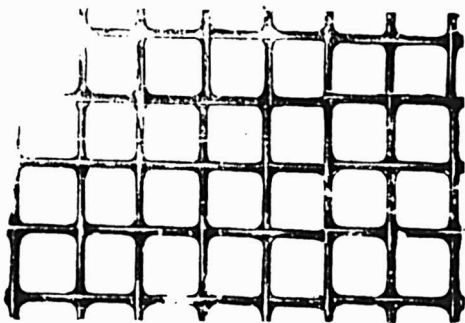
Secrétaire de l'Association  
des Exposants de Quincaillerie.

**J. A. BEAUDRY,**

80, rue St-Denis, Montréal,

Secrétaire de l'Association  
des Marchands-Détailleurs.

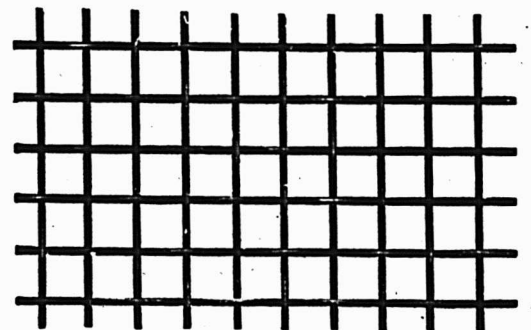
## TOILE METALLIQUE



Toile métallique à passer le sable.

Toile métallique à vanner.

Toile métallique galvanisée.



Toutes espèces de toile métallique et treillage.

Câble métallique.

Garnitures de câble métallique.

Manufacturés par

**The B. Greening Wire Co. Limited**

HAMILTON, Ont.

MONTREAL, Québec.

truits de manière à ce que les ailes fassent deux révolutions à la minute et que les portes en avant s'ouvrent à chaque révolution, avec un Santa Claus en miniature à l'intérieur des portes.

### L'HOMME QUI N'A JAMAIS CONNU LA FOLIE NE PEUT PRÉTENDRE A LA SAGESSE

La source de la plupart de nos peines et ennuis journaliers provient de ce que nous sommes en moyenne, comme la grenouille de la fable, qui considère la mare où elle vit comme l'univers entier. Chacun de nous est enclin à être comme le coq de Rostand qui croyait que son cocorico faisait lever le soleil.

La plupart de nos querelles et chicanes proviennent de notre penchant à juger sans connaître les faits, lorsque la réalité et la vérité ne sont pas à notre disposition. Si chacun de nous prenait la peine de s'assurer de la vérité avant de critiquer, nous serions arrivés à un état de développement où nous serions trop froids, trop calmes, trop sincères pour ne rien critiquer du tout. Toutes les critiques hâtives sont la première évidence de manque d'expérience, manque de sympathie et manque d'équilibre mental et physique.

C'est une bonne chose pour chacun de nous d'apprendre aussitôt que possible que dans la vie nous ne sommes pas le centre de gravité; que la terre ne tourne pas autour d'aucun de nous. Lorsque nous apprenons que les évolutions annuelles du soleil et les évolutions journalières de la terre n'ont pas été établies pour nos propres désirs, alors nous commençons nous-mêmes à évoluer.

L'homme qui ne peut voir que les chutes et faiblesses des autres hommes est encore un enfant; un enfant avec un physique d'homme, mais avec une conception d'écolier — un enfant habillé en homme.

L'homme qui s'assoit dans sa chambre ou dans son bureau, qui flâne au coin de la rue, ou qui se tient à quelque routine du commerce ou à quelque occupation en affaires, haïssant, critiquant, condamnant ses contemporains, a toujours le rictus de la hyène, est pauvre de cœur et de sang, et représente plus la brute que l'intellectuel, plus la haine que l'amitié, plus la jalousie que le cœur.

L'homme qui vit par les règlements et formules prescrits et acceptés de la vie, n'est pas nécessairement un homme. Un homme dans le vrai sens du mot, est ce mâle individuel qui soutient le combat pour le bien et le mal selon son individu moral, mental et physique — qui fait ce que ses meilleurs et plus beaux instincts et désirs l'incitent à faire; un homme qui fait les choses qu'il n'a pas et qu'il n'est pas obligé de faire, excepté d'après son meilleur jugement.

Dans le chemin de la vie, tous nous suivons la même voie, et l'homme qui dira ou fera ce qu'il sait que cela nuira à un autre, est toujours dans le même état mental qu'un habitant de caverne; ou la brute qui combat avec le chat sauvage pour une place où dormir lorsqu'approche la nuit.

Quelqu'un est responsable pour le dit-on que: "Celui-là qui n'a jamais connu la folie ne peut prétendre à la sagesse". Et si nous disons du mal d'un homme, sachant que cela peut lui nuire financièrement, lorsque cela peut lui donner des difficultés à son avancement, jusqu'à ce point nous cessons d'être homme. Si

nous nous remplissons l'esprit de jalousie, à cause du succès d'un autre homme, nous sommes toujours au bas de l'échelle de l'intellectualité; il y a quelque chose qui va mal dans notre corps et dans notre esprit.

Pour clore ces réflexions, suggérons que pour garçons et filles, hommes et femmes, hommes de professions et d'affaires — pour le public individuellement et collectivement — une once de confiance vaut un millier de tonnes de conseils et de critiques.

### CHANGEMENTS REMARQUABLES DANS LE COMMERCE DE LA FERRONNERIE

Les conditions générales actuelles dans la ligne de la ferronnerie sont en contraste distinct avec celles qui existaient au commencement de 1913. A ce moment les ouvrages en fil de fer étaient vendus sur une base de \$1.70 f. o. b. Pittsburgh. Aujourd'hui le prix du marché est basé sur \$1.55 au char aux fournisseurs, une baisse de \$3 la tonne. Les manufacturiers commencent l'année avec de gros contrats dans presque toutes les lignes. Actuellement leurs contrats pour expéditions futures sont sans nul doute moindres qu'ils ne l'ont été pendant quelques années. Les prix sont fermes avec des tendances marquées à la hausse. Des concessions sont faites dans de nombreuses lignes.

L'année 1913 s'était ouverte avec de bonnes perspectives pour un record commercial. La confiance du commerce ne fut pas ébranlée. Les perceptions étaient bonnes et les commandes montrèrent une augmentation sur les années

CE QUI INSPIRE CONFIANCE ET AIDE A AUGMENTER VOS VENTES DE

## CARTOUCHES DOMINION

c'est de savoir que toute cartouche sans fumée, à balle, est chargée de poudre des premières marques du monde et est toujours refroidie deux fois.

C'est la combinaison convenable de la poudre, de la bourre et de la balle qui produit un équilibre parfait des qualités de tir de chaque cartouche: c'est là ce qui assure la plus grande rapidité possible, ainsi qu'un modèle précis, une grande force de pénétration et un recul modéré.

DOMINION CARTRIDGE CO.,



Limited.

Montréal, P. Q.



## Il est Avantageux de Vendre



## Les Vernis et Peintures de Martin - Senour

Ils sont soutenus par la sorte de co opération qui assure non seulement de bonnes ventes et de bons profits pour le marchand, mais de la satisfaction réelle à ses clients. Laissez-nous vous le prouver. . . .

*The*  
**Martin-Senour**  
Company, Limited.  
**MONTREAL**  
**HALIFAX,**  
**TORONTO,**  
**WINNIPEG.**

précédentes à la même époque. Dès février des plaintes furent faites sur les livraisons faites des manufactures, causées par la foule de commandes. La même condition existait au commencement de mars. Les clous haussèrent de \$1 la tonne durant ce mois.

Les premiers signes visibles d'avertissement furent vus dans la dernière partie de mars, ce qui était dû, croit-on, à la question du tarif et autre législation.

Durant le mois d'avril, de désastreuses inondations affectèrent de larges superficies, ceci étant immédiatement ressenti dans les cercles commerciaux. Des hausses eurent lieu dans plusieurs lignes à cette période, mais qui n'amènèrent aucun montant d'achat spéculatif.

Une plus grande évidence du conservatisme des acheteurs fut remarquée de bonne heure en mai, lorsque la baisse de prix dans la tôle et autres lignes similaires fut un sujet de commentaires dans les rapports commerciaux. Ces rapports furent suivis bientôt par des déclarations que des spécifications contre les contrats tombaient, et que les nouvelles affaires ne s'obtenaient pas en quantités satisfaisantes.

Les listes de tarif furent un sujet de plus de commentaires à la fin de ce mois et les prix des tôles baissèrent de \$1 à \$2 la tonne.

Durant le reste de l'année, plus de soin fut montré par les acheteurs en donnant leurs commandes. L'achat fut fait pour les besoins immédiats seulement, les points spéculatifs étant entièrement absents.

Une réduction générale des stocks en main suivit; la perception devint plus dure, due dans une certaine mesure à la tension financière continue.

Les achats d'automne furent plus favorables que ceux de mi-été, mais des concessions furent faites pour induire les acheteurs à prendre de plus grandes quantités.

Le commerce de détail fut normal durant la dernière partie de l'année, excepté là où il y eut de pauvres récoltes. Cette condition eut sa réflexion sur les affaires des marchands en gros et des manufacturiers, et les perspectives actuelles sont plus brillantes qu'elles ne l'ont été depuis quelque temps.

Avec deux changements législatifs, grandement discutés, de nature radicale extraordinaire, le tarif et la loi de réforme monétaire, les marchands semblent inclinés à croire que cette année commencera une nouvelle ère de prospérité, et l'on attend avec confiance que les inventaires annuels marqueront l'ouverture d'une saison d'achats substantiels.

Les manufacturiers de l'Est ont peut-

être ressenti les effets des conditions existantes plus que tous les autres. Avec l'achat en petits lots par les détaillants qui a été le point marquant de l'année, est venu un nombre inusité de commandes aux marchands de gros les plus proches; les plus petites commandes rendant plus pratique d'envoyer les commandes d'après ces moyens plutôt que d'acheter directement, comprenant de plus grandes quantités.

Les détaillants ont tourné leur capital plus souvent que d'ordinaire, une circonstance qui sera favorable lorsque les comptes annuels seront faits. D'un autre côté, les marchands de gros inscrivant de nombreuses petites commandes au lieu de celles de grandeur normale, ont encouru une plus lourde dépense.

---

Si vous avez une bonne "idée" pour votre publicité, donnez-lui une application immédiate. Il y a actuellement beaucoup de commerçants qui cherchent et qui peuvent aussi trouver votre "idée".

---



*Remington-UMC*

Etes-vous un des vendeurs du Canada qui donnent prééminence aux munitions Remington-UMC ?

Si vous l'êtes, ne tardez pas à placer vos commandes avec vos marchands.

Si, au contraire, vous ne vous occupez pas des munitions Remington-UMC, ne perdez pas l'occasion de vous mettre à même de pouvoir étaler la Marque de la Boule Rouge, de Remington-UMC, l'Enseigne du Point de Réunion des Chasseurs.

Faites votre commande générale. Mettez-là à la poste aujourd'hui même. Les douilles de chasse et cartouches métalliques fabriquées en Canada.

**REMINGTON ARMS-UNION METALLIC  
CARTRIDGE Co.**

**Windsor, - - - Ontario**

# (Ferronnerie) Marché de Montréal

## LA SITUATION.

L'état du commerce de ferronnerie et quincaillerie est bien tranquille quoique le marché reste ferme. Aucun changement appréciable dans les prix et la perception de l'argent se fait d'une manière assez satisfaisante.

Nous cotons:

## PLOMBERIE

### Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7.50 moins 5% pour tuyaux en plomb et de 9.00 pour tuyaux de plomb composition moins 5%.

### Tuyaux de renvoi en font et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70%.

### Tuyaux en fer

Tuyaux noirs: ¼ pouce à ¾ pouce, 65 p.c.; ½ pouce, 70 p.c.; ¾ à 2 pouces, 74½ p.c.; 2½ à 4 pouces, 74 p.c.

Nous cotons, prix de la liste:

|   |           |       |    |           |           |       |
|---|-----------|-------|----|-----------|-----------|-------|
| ¼ | 100 pieds | 6.00  | 2  | 2 pouces  | 100 pieds | 9.60  |
| ½ | 100 pieds | 6.00  | 2½ | 2½ pouces | 100 pieds | 12.25 |
| ¾ | 100 pieds | 8.50  | 3  | 3 pouces  | 100 pieds | 13.30 |
| 1 | 100 pieds | 11.50 | 3½ | 3½ pouces | 100 pieds | 15.55 |
|   | 100 pieds | 17.00 | 4  | 4 pouces  | 100 pieds | 19.80 |

|    |           |        |
|----|-----------|--------|
| 1¼ | 100 pieds | 23.00  |
| 1½ | 100 pieds | 27.50  |
| 2  | 100 pieds | 37.00  |
| 2½ | 100 pieds | 58.50  |
| 3  | 100 pieds | 76.50  |
| 4  | 100 pieds | 109.00 |
| 3½ | 100 pieds | 92.00  |

## Tuyaux galvanisés

Tuyaux galvanisés: ¼ à ¾ pouce, 50 p.c.; ½ pouce, 59 p.c.; ¾ à 2 pouces, 64½ p.c.; 2½ à 4 pouces, 64 p.c.

Nous cotons prix de liste:

|    |           |        |
|----|-----------|--------|
| ¼  | 100 pieds | 6.00   |
| ½  | 100 pieds | 6.00   |
| ¾  | 100 pieds | 8.50   |
| 1  | 100 pieds | 11.50  |
| 1¼ | 100 pieds | 17.00  |
| 1½ | 100 pieds | 23.00  |
| 2  | 100 pieds | 27.50  |
| 2½ | 100 pieds | 37.00  |
| 3  | 100 pieds | 58.50  |
| 3½ | 100 pieds | 76.50  |
| 4  | 100 pieds | 92.00  |
|    | 100 pieds | 109.00 |

## Tuyaux en acier

|           |       |
|-----------|-------|
| 100 pieds | 9.60  |
| 100 pieds | 12.25 |
| 100 pieds | 13.30 |
| 100 pieds | 15.55 |
| 100 pieds | 19.80 |

## Fer-blanc Charcoal

|  |          |
|--|----------|
| Nous cotons: 1 c. 14 x 20                  | 4.65     |
| Fer-blanc en feuilles                      |          |
| X. Extra par X et par cas suivant qualité. | 1.00     |
| (Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)     |          |
| Au coke — Lydbrook ou égal                 |          |
| 1C. 14 x 20, base                          | bte 4.45 |
| (Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)     |          |
| Au Charbon—Terne-Dean ou égal              |          |
| 1C. 20 à 28                                | bte 7.40 |
| (Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net)     |          |
| (Caisse de 560 lbs.)                       |          |

## Feuilles étamées

|                            |      |       |
|----------------------------|------|-------|
| XX. 14 x 60, gauge 26 lb.  | 0.07 | 0.074 |
| 72 x 30 gauge 24, 100 lbs. |      | 8.50  |
| 72 x 30 gauge 26, 100 lbs. |      | 9.00  |

## Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$4.65; 60 feuilles, \$5.90.

## Tôles noires

|           |      |
|-----------|------|
| Feuilles: |      |
| 22 à 24   | 2.65 |
| 26        | 2.75 |
| 28        | 2.85 |

## Tôles galvanisées

|                          |        |      |      |      |
|--------------------------|--------|------|------|------|
| Nous cotons à la caisse: |        |      |      |      |
| Gorbals                  | Queens | de   |      |      |
| Best Best                | Comet  | Head | Lis  |      |
| 28 G                     | 4.40   | 3.95 | 4.40 | 4.20 |

## Apprenez la manière de soigner vos arbres

### Vous devriez avoir un Elagueur "HAPPY THOUGHT" ou "DETROIT"

Ces deux couteaux ont une poignée à coulisse, munie d'un ressort, qui est très commode pour ramener en arrière, greffer, façonner et arranger. Pour un ouvrage léger ou moyen, ce sont les favoris parce qu'ils permettent à l'artisan de rester debout sur le sol. Le couteau Happy Thought, celui qui se termine par une fourche à branches écartées, coupera des branches d'un diamètre même de trois quarts de pouce; le Détroit, dont l'extrémité est recourbée, en coupera d'un pouce.

Les deux couteaux fonctionnent aisément, parce qu'ils ont tous deux la même grande puissance de levier et la même longueur de coupe qui sont les caractéristiques de tous nos couteaux à élaguer.

Le matériel est également de qualité excellente. Les lames sont en acier trempé contenant beaucoup de carbone, trempé dans le plomb et étiré dans l'huile, la méthode la plus approuvée et la plus moderne. Les poignées sont en érable dur de premier choix.

Ces couteaux sont faits de six longueurs, six, huit, dix, douze, quatorze et seize pouces. Si votre marchand en gros ne les tient pas en magasin, écrivez-nous pour connaître nos prix.

# TAYLOR FORBES CO. Limited.

246, Rue Craig Ouest.

MONTREAL.

|           |      |      |      |      |
|-----------|------|------|------|------|
| 26 G      | 4.20 | 3.50 | 4.20 | 3.95 |
| 22 à 24 G | 3.75 | 3.45 | 3.75 | 3.45 |
| 16-20     | 3.65 | 3.20 | 3.65 | 3.35 |

Les prix de la marque Comet sont plus tôt à la hausse.

**Tôles Noires "Canada".**

|             |      |
|-------------|------|
| 5a Feuilles | 2.75 |
| 60 Feuilles | 2.80 |
| 75 Feuilles | 2.90 |

**Apollo**

|   |      |
|---|------|
| 107 oz=28 Anglais                               | 4.35 |
| 28 G.=26 Anglais                                | 4.10 |
| 26 G.   | 3.85 |
| 24 G.   | 3.60 |
| 22 G.   | 3.60 |
| 16 à 20 G.                                      | 3.45 |
| Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres. |      |
| 28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais.       |      |
| Petite tôle 18 x 24 52 feuilles                 | 4.45 |
| Petite tôle 18 x 24 60 feuilles                 | 4.70 |

**Soudure**

Les prix sont plus élevés de 1c par lb. Nous cotons: barre demi et demi, garantie, 25 1/2c; do, 23c "Wiping", métal pour plombiers.

**QUINCAILLERIE**

**Boulons et noix**

Très ferme et à la hausse. Nous cotons: Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50 et 10 p.c. Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p.c. Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs. 1 et moindres. 60 et 10 p.c.; 7/16 et au

dessus, 5 1/2 et 12 1/2 p.c. Boulons à machine, 1 pce et au-dessous 65 et 10 p.c. Ball 100 lbs. 11.20 Boulons à machine, 7/16 pce et au-dessus, 60 p.c. Boulons à lisse, 1 et plus petits, 60 et 62 1/2 p.c. Boulons à lisse, 7/16 et plus gros, 50 et 12 1/2 p.c.

**Noix par boîtes de 100 lbs.**

Nous cotons: Noix carrés 4c la lb. de la liste Boulons à charrue, 55 et 10 p.c. La broche barbelée est cotée \$2.32 les 100 livres à Montréal.

**Crampes à clôtures**

Fer poli \$2.55  
Fer galvanisé 2.85

**Broches pour poulaillers**

1/2 x 20 x 30" 4.10  
1/2 x 30 x 36" 4.75  
1/2 x 22 x 24" 5.00  
1/2 x 22 x 30" 6.30  
L'escompte est de 50 et 10 p.c. sur la liste.  
1/2 x 20 x 24" 3.40  
1/2 x 22 x 36" 7.50

**Broche galvanisée, etc.**

**Nous cotons:**

No 9 les 100 lbs. 2.30  
No 12 les 100 lbs. 2.45  
No 13 les 100 lbs. 2.55  
Poli brûlé:  
No 10 les 100 lbs. 2.35  
No 0 à 9 les 100 lbs. 2.35  
No 11 les 100 lbs. 2.42  
No 12 les 100 lbs. 2.60  
No 13 les 100 lbs. 2.70

No 14 les 100 lbs. 2.80  
No 15 les 100 lbs. 2.85  
No 16 les 100 lbs. 3.00  
Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 18 3.85  
Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 19 4.70  
Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.

**Broche à foin**

La demande est faible. Nous cotons net: Marché très ferme. No 13, \$2.25; No 14, \$2.30, et No 15, \$2.40. Broche à foin en acier coupé de longueur, escompte 25 p.c. sur la liste.

**Plaques d'acier**

1/2 pouce 100 livres 2.40  
3/16 pouce 100 livres 2.70

**Zinc en feuilles**

Le marché est ferme. Nous cotons: \$7.25 à \$7.50 les 100 lbs.

**Coudes pour tuyaux**

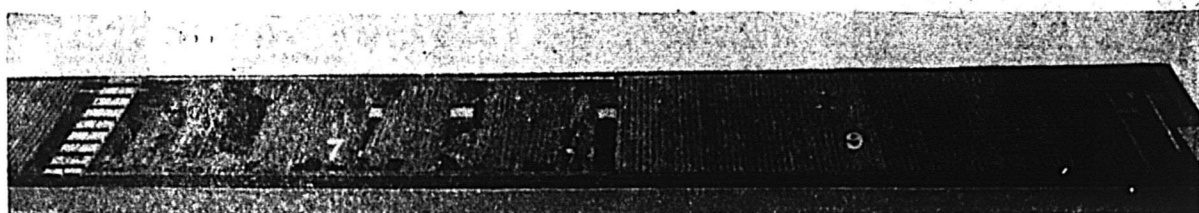
Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35, et polis, 60 feuilles, \$1.60.

**Broche moustiquaire**

Forte demande. Nous cotons: broche noire, \$1.55 par rouleau de 100 pieds.

**Broquettes**

Pour boîtes à fraises 75 et 12 1/2 p.c.  
Pour boîtes à fromage 85 et 10 p.c.  
A valises 80 et 12 1/2 p.c.  
A tapis, bleues 80 p.c.  
A tapis, étamés 80 et 15 p.c.  
A tapis, en barils 40 p.c.  
Coupées bleues, en doz. 75 et 12 1/2 p.c.  
Coupées bleues et 1/2 p.c. santeur 60 p.c.



Acier sans cuivre (noir, non peint le même avec cuivre (noir, non peint).

**PREUVE IRREFUTABLE**

de ce que les

**Feuilles d'Acier Keystone à Base de Cuivre**

font les

**TOITURES**

les plus durables.



Demandez la brochure spéciale avec complète description de l'essai que nous en avons fait. Prix et échantillons fournis sur demande.



**UNITED STATES STEEL PRODUCTS COMPANY**

NEW-YORK, E.U.A.

Succursales: WINNIPEG ET VANCOUVER.

Agents des ventes pour l'Est du Canada.

**B. & S. H. THOMPSON & Co., LIMITED**

Edifice Transportation  
MONTREAL

Edifice Traders Bank  
TORONTO



Sweedén, coupés, bleus  
et ornées, en doz. 75 p.c.  
A chaussures, en doz. 50 p.c.  
A chaussures, en uqts 1 lb. 60 et 10 p.c.  
Clous de broche  
Nous cotons: \$2.30 prix de base, f.o.b.,  
Montréal.

Clous coupés  
Nous cotons: prix de base, \$2.50 f. o. b.,  
Montréal.

Clous à cheval  
Nous cotons par boîte: No 7, \$2.00;  
No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50,  
avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval  
Nous cotons f.o.b., à Montréal:  
Neverslip crampons,  $\frac{1}{2}$  le cent 3.80  
et plus et plus  
No 2 No 1  
grand petit

Fers ordinaires et  
pesants, le qrt 3.90 4.15  
Neverslip crampons 7/16, le cent 2.40  
Neverslip crampons  $\frac{1}{2}$ , le cent 2.60  
Neverslip crampons 9/16, le cent 2.80  
Neverslip crampons 5/16, le cent 2.60  
Neverslip crampons  $\frac{3}{8}$ , le cent 2.20  
Fer à neige, le qrt 4.15 4.40  
New Light Pattern, le qrt 4.35 4.60  
Fer "Toe Weight" No 1 à 4 6.75  
Featherweight No 0 à 4 5.75  
Fers assortis de plus d'une grandeur au  
baril. 10c à 25c extra par baril.

Chaines en fer  
Très ferme.  
On cote par 100 lbs.:  
3/16 No 6 10.00

3/16 exact 5 8.50  
3/16 full 5 7.00  
 $\frac{1}{2}$  exact 3 6.50  
 $\frac{1}{2}$  6.50  
5/16 4.40  
 $\frac{3}{8}$  3.90  
7/16 3.80  
 $\frac{1}{2}$  3.70  
9/16 3.60  
 $\frac{3}{4}$  3.40  
1 3.30  
1 3.30  
1 3.30

Vis à bois

Les escomptes à la liste sont de  
Tête plate, acier 85 10 et 7 $\frac{1}{2}$  p.c. 10  
Tête ronde, acier 80 10 et 7 $\frac{1}{2}$  p.c. 10  
Tête plate, cuivre 75 10 et 7 $\frac{1}{2}$  p.c. 10  
Tête ronde, cuivre 70 10 et 7 $\frac{1}{2}$  p.c. 10  
Tête plate, bronze 70 10 et 7 $\frac{1}{2}$  p.c. 10  
Tête ronde, bronze 65 10 et 7 $\frac{1}{2}$  p.c. 10

Fanaux

Nous cotons:  
Wright No 3 doz. 8.50  
Ordinaires doz. 4.75  
Dashboard C. B. doz. 9.00  
No 2 doz. 7.00  
Peints. 50c extra par doz.

Tordeuses à linge

Nous cotons:  
Royal Canadian doz. 47.75  
Colonial doz. 52.75  
Safety doz. 56.25  
E. Z. E. doz. 51.75  
Rapid doz. 46.75  
Paragon doz. 54.00  
Bicycle doz. 60.50

Moins escompte de 20 p.c. Fore de-  
mande.

Munitions

L'escompte sur les cartouches cana-  
diennes est de 30 et 10 pour cent. La  
demande est très active.

Plomb de chasse

Nous cotons net:  
Ordinaire 100 lbs. 10.00  
Chilled 100 lbs. 10.40  
Buck and Seal 100 lbs. 10.80

METAUX

Antimoine

Le marché est à la baisse, \$9.25 à \$9.50.

Fonte

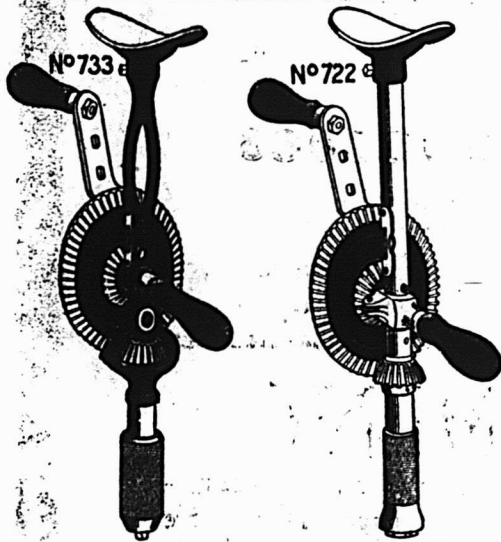
Nous cotons:  
Carron Soft 24.50  
Clarence No 3 21.00  
Fer en barre

Faible.

Nous cotons:  
Fer marchand base 100 lbs. 2.15  
Fer forgé base 100 lbs. 2.30  
Fer fini base 100 lbs. 2.40  
Fer pour fers à cheval base 100 lbs. 2.40  
Feuillard mince 1 $\frac{1}{2}$  à 2 pcs base 3.20  
Feuillard épais No 10 base 2.25

Acier en barre

Faible.  
Nous cotons net, 30 jours:  
Acier doux base 100 lbs. 0.00 2.25  
Acier à rivets base 100 lbs. 2.10 2.25  
Acier à lisse base 100 lbs. 0.00 2.25  
Acier à bandage base 100 lbs. 0.00 2.25



# Stanley Tools

Nous manufacturons à présent une ligne complète de FOREUSES et la même attention minutieuse est apportée à leur construction et à leur fini général qui distinguent toujours tous les outils "STANLEY."

Deux numéros seulement sont représentés ici, mais nous offrons douze modèles différents dont vous pouvez composer votre assortiment.

Parmi ceux-ci vous trouverez des foreuses à vitesse unique ou double (la dernière avec deux vitesses), trois méthodes de construction de charpente, quatre styles distincts de portes, ainsi qu'une variété de finis.

Une circulaire spéciale qui vient de paraître renseigne sur tous ces outils. Vos clients seront intéressés en la recevant.

**STANLEY RULE & LEVEL CO.**  
NEW BRITAIN, CONN. U.S.A.

La progression du Dominion ouvre un marché plus vaste et nos marchandises sont les mieux établies dans leur ligne. C'est une bonne raison pour tenir les

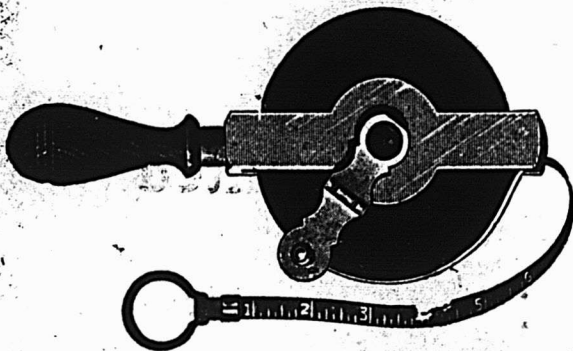
REGLES ET GALLONS DE MESURE



On les demandera. Ils donneront satisfaction. Ils sont faits au Canada Ils annonceront tout votre stock.

CATALOGUE SUR DEMANDE.

**THE LUFKIN RULE CO. OF CANADA, LTD.**  
WINDSOR, ONT.



|                                |      |      |
|--------------------------------|------|------|
| Acier à machine base 100 lbs.  | 0.00 | 2.25 |
| Acier à pince base 100 lbs.    | 0.00 | 2.95 |
| Acier à ressorts base 100 lbs. | 2.75 | 3.10 |

**Cuivre en lingots**

Le marché est faible.

Nous cotons: \$17.00 à \$17.25 les 100 lbs. Le cuivre en feuilles est coté à 25c la livre.

**Etain en lingots**

Nous cotons: \$45.00 les 100 livres.

Marché tranquille, demande peu considérable.

**Plomb en lingots**

Plus faible: \$5.25 à \$5.50.

**Zinc en lingots**

La demande est faible.

Nous cotons: \$6.25 à \$6.50 les 100 livres.

**HUILES, PEINTURES ET VI-****TREERIE****Huile de lin**

Forte demande et prix fermes.

Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie 63c, huile crue 60c.

**Huile de loup-marin**

Nous cotons au gallon:

Huile extra raffinée

70c

**Essence de térébenthine**

Ferre.

Nous cotons 72c le gallon par quantité de 5 gallons et 67c le gallon par baril.

**Blanc de plomb**

Forte demande.

|                     |      |
|---------------------|------|
| Blanc de plomb pur  | 8.25 |
| Blanc de plomb No 1 | 7.60 |
| Blanc de plomb No 2 | 7.40 |
| Blanc de plomb No 3 | 6.95 |
| Blanc de plomb No 4 | 6.75 |

**Pitch**

Nous cotons:

|                       |      |      |
|-----------------------|------|------|
| Goudron pur, 100 lbs. | 0.70 | 0.80 |
| Goudron liquide, brl  | 0.00 | 4.00 |

**Peintures préparées**

Nous cotons:

|                    |      |      |
|--------------------|------|------|
| Gallon             | 1.45 | 1.90 |
| Demi-gallon        | 1.50 | 1.95 |
| Quart, le gallon   | 1.55 | 1.75 |
| En boîtes de 1 lb. | 0.10 | 0.11 |

**Verres à Vitres**

Les prix sont très fermes. Forte demande.

Nous cotons: Star, au-dessous de 26 pouces uni: 50 pieds, \$1.85; 100 pieds, \$3.40; 26 à 40, 50 pieds, \$2.00; 100 pieds, \$3.60; 41 à 50, 100 pieds, \$4.00; 51 à 60, 100 pieds, \$4.25; 61 à 70, 100 pieds, \$4.50; 71 à 80, 100 pieds, \$5.00.

Double Diamond, 100 pieds: 0 à 25, \$5.00; 26 à 40, \$5.45; 41 à 50, \$6.25; 51 à

60, \$6.75; 61 à 70, \$7.25; 71 à 80, \$12.50; 81 à 85, \$7.75; 86 à 90, \$8.50; 91 à 95, \$10.00.

**Vert de Paris pur**

Forte demande.

|                            |      |      |
|----------------------------|------|------|
| Barils à pétrole           | 0.00 | 0.19 |
| Drum de 50 à 100 lbs.      | 0.00 | 0.20 |
| Drum de 25 lbs.            | 0.00 | 0.20 |
| Boîtes de papier, 1 lb.    | 0.00 | 0.23 |
| Boîtes de fer-blanc, 1 lb. | 0.00 | 0.23 |
| Boîtes papier, ½ lb.       | 0.00 | 0.24 |
| Boîtes fer-blanc, ½ lb.    | 0.00 | 0.25 |

**Câbles et cordages**

|                 |          |      |      |
|-----------------|----------|------|------|
| Best Manilla    | base lb. | 0.00 | 0.17 |
| British Manilla | base lb. | 0.00 | 0.13 |
| Sisal           | base lb. | 0.00 | 0.12 |
| Lathyrn simple  | base lb. | 0.00 | 0.12 |
| Lathyrn double  | base lb. | 0.00 | 0.12 |
| Jute            | base lb. | 0.00 | 0.11 |
| Coton           | base lb. | 0.00 | 0.25 |
| Corde à châssis | base lb. | 0.00 | 0.34 |

**Papiers de Construction**

Très ferme.

Nous cotons:

|                                 |      |      |
|---------------------------------|------|------|
| Jaune et noir, pesant           | 0.00 | 1.80 |
| Jaune ordinaire, le rouleau     | 0.00 | 0.35 |
| Noir ordinaire, le rouleau      | 0.00 | 0.43 |
| Goudronné, les 100 lbs.         | 0.00 | 2.25 |
| Papier à tapis, les 100 lbs.    | 0.00 | 2.60 |
| Papier à couv., roul., 2 plis   | 0.00 | 0.75 |
| Papier à couv., roul., 3 plis   | 0.00 | 0.95 |
| Papier surprise, roul., 15 lbs. | 0.00 | 0.40 |
| Charnières (couplets) No 840    |      |      |

## Les Marchandises Annoncées Attirent les Clients.

Comparez la demande que vous avez pour les différentes lignes que vous vendez et vous vous apercevrez qu'il y a une demande beaucoup plus considérable pour les marchandises qui sont régulièrement annoncées. Ceci s'applique au Ciment Portland aussi bien qu'aux autres marchandises.

# CANADA Portland CEMENT

est annoncé dans presque tous les journaux et revues agricoles. Des milliers de personnes apprennent tous les jours à s'en servir.

Ces annonces créent une plus grande de-

Il serait donc dans votre intérêt de tenir une marchandise si bien annoncée.

Ecrivez-nous pour prix et conditions.

mande chaque année en apprenant à ces milliers de personnes les avantages et l'économie d'employer du béton pour une foule de choses.



## Canada Cement Company Limited

Bureau-Chef : 920 Edifice "Herald" Montréal.

Bureaux de ventes à

Montréal

Toronto

Winnipeg

Calgary

|                |      |                          |             |
|----------------|------|--------------------------|-------------|
| 1½ pouce       | 0.67 | Cuivre mince et fonds en |             |
| 1½ pouce       | 0.75 | cuivre                   | 0.00 0.09   |
| 2 pouces       | 0.81 | Laiton rouge fort        | 0.00 0.10   |
| rils, sur char | 0.10 | Laiton jaune fort        | 0.00 0.08   |
| 2½ pouces      | 0.92 | Laiton mince             | 0.00 0.06   |
| 2½ pouces      | 1.07 | Plomb                    | 0.02½ 0.02½ |
| 3 pouces       | 1.30 | Zinc                     | 0.00 0.03   |

**Nos 800 et 838**

|           |      |                             |            |
|-----------|------|-----------------------------|------------|
| 1 pouce   | 0.32 | Fer forgé No 1              | 0.00 12.50 |
| 1½ pouce  | 0.37 | Fer fondu et débris de      |            |
| 1½ pouce  | 0.48 | machines No 1               | 0.00 16.00 |
| 1½ pouce  | 0.59 | Plaques de poêle            | 0.00 12.50 |
| 2 pouces  | 0.67 | Fontes et aciers malléables | 0.00 9.00  |
| 2½ pouces | 0.76 | Pièces d'acier              | 0.00 5.00  |
| 2½ pouces | 0.81 |                             |            |
| 2½ pouces | 0.95 |                             |            |
| 3 pouces  | 1.07 |                             |            |
| 3½ pouces | 1.49 |                             |            |
| 4 pouces  | 2.12 |                             |            |

Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.

**FERRAILLES**

La lb.

Cuivree fort et fil de cuivre 0.00 0.11

Vieilles claques 0.00 0.00

**PLATRE**

Plâtre mêlé de sable, f.o.b., au char 5.50  
 Plâtre dur (Hard Wall), f. o. b., 20 tonnes et plus 10.50  
 Plâtre pur (Plaster Paris), en barils, sur char, 2.10

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 2143e livraison (27 décembre 1913). — M. Tapinois, détective aviateur, par J. Jacquin et A. Fabre. — Les animaux-plantes, par Marie Deniker. — Les décorations féminines, par M. Boucheny de Grandval. — Tante Claude, par Julie Boriuss. — L'hirondelle blanche. — Voyage à travers le temps et l'espace, par Gabriel Renaudot.  
 Abonnements—France: Un an, 20 fr.; Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr.; Six mois, 11 fr.  
 Le numéro: 40 centimes.  
 Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris

C'est un pauvre vendeur que celui qui se contente de dire: "Nous ne tenons pas cet article" ou "Nous n'en avons plus"; qui laisse partir le client sans essayer de lui vendre quelque chose se rapprochant de ce qu'il désire.

**NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO. LIMITED**  
 MANUFACTURIERS

ACIER en BARRÉS MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRI ME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

**GROSSES PIÈCES DE FORCE. UNE SPECIALITE**

Mines de Fer, Wabana, Terre neuve.—Mins Hauts Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N. E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, N. E.  
 Bureau Principal: NEW GLASGOW, N. E.

**QUEBEC STEAMSHIP CO., LIMITED.**  
**ALLEZ AUX BERMUDES**

Le Steamer "Bermudian" à double hélice, 10,518 tonnes de déplacement, quittera New-York à 10 heures, a.m. les 14, 21, 28 Janvier, 4, 11, 18, 25 Février. Signaux sous-marins, télégraphie sans fil, orchestre.

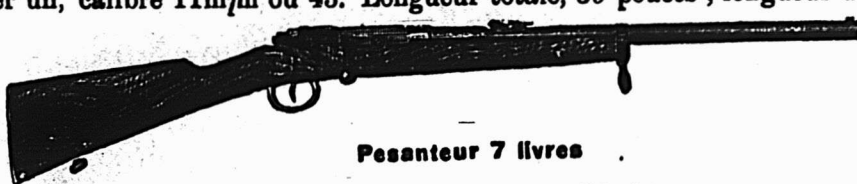
Voyage Record, 39 heures 20 minutes. Le plus rapide, le plus moderne, et le seul steamer débarquant ses passagers aux quais aux Bermudes sans aborder.

**ANTILLES**

Le nouveau steamer "Gulana" et autres steamers quittent New-York 10, 24 Janvier, 7, 21 Février, pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, la Barbade, Demerara.

Pour renseignements complets, s'adresser à Ticket Agents; W. H. Henry, 286 rue St-Jacques; W. H. Clancy, 122 rue St-Jacques; The Cook & Son 530 rue Ste-Catherine-Ouest; Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent, Montreal Star (Uptown) 45 Union Avenue, à J. G. Brock & Co. 221 rue des Commissaires ou R. & O. Ticket Office, 9-11 Victoria Square, Montréal Quebec Steam-ship Co. Ltd., Quebec.

**NOUS** vous offrons ce fusil simple, supérieur, pour gros gibier, à un très bas prix. C'est le moment de vous en procurer un, calibre 11mm ou 43. Longueur totale, 39 pouces; longueur du canon 20. pouces.



Pesanteur 7 livres

C'est le véritable fusil de l'armée Allemande ("Mauser"), modèle 71, que nous avons transformé en fusil de chasse. Aucun gibier n'est trop gros pour ce fusil. Il est très utile pour la forêt, pour la ferme, ou tout autre endroit giboyeux. Tout le mécanisme de la culasse est fait de fin acier à outils. Un levier de sûreté barre le fusil, de façon à ce qu'il ne puisse faire feu et la culasse ne peut s'ouvrir que lorsque ce levier est dégagé, ce qui garantit une sûreté absolue.

**McGILL CUTLERY COMPANY, REGISTERED.** Boîte Postale 580, Montréal, Canada.



# LA CONSTRUCTION

Durant la semaine terminée le 3 janvier 1914, la ville a émis 14 permis de construire, au coût total de \$58,300 pour les nouvelles constructions, et de 3 permis pour les réparations.

Les chiffres ci-dessous en indiquent la répartition par quartier et donnent le coût approximatif de chaque construction, moins les détails des permis au-dessous de \$1,000.

| Quartiers            | Coût            |
|----------------------|-----------------|
| Notre-Dame de Grâces | \$15,000        |
| Hochelaga            | 7,500           |
| St-Denis             | 22,900          |
| Ahuntsic             | 3,000           |
| Rosemont             | 400             |
| Lafontaine           | 200             |
| Delorimier           | 10,500          |
| <b>Total</b>         | <b>\$59,500</b> |

Nouveaux permis

Réparations

Rue Dandurand, quartier Delorimier;

1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,500. Propriétaire, S. A. Dubus, 1055 Cartier.

Rue Berri, quartier St-Denis; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, Jos. Dalbec, 3312 Berri.

Rue Messier, quartier Delorimier; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Théodule Charbonneau, 1199 Parthenais.

Rue Desery, quartier Hochelaga; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, J. A. Beaulieu, 449 Desery.

Rue St-Jérôme, quartier Delorimier; 1 maison, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Geo. Carrière, 144 St-Jérôme.

Rue Marcell, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, H. J. Gagné, 97 St-Jacques.

Rue Durham, quartier Ahuntsic; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Pierre Lauzon, 3626 St-André.

Rue Aylwin, quartier Hochelaga; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$2,500. Propriétaire, J. A. Richard, 2216 Ontario Est.

Rue Clifton, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$9,000. Propriétaire, H. Regan, 713 Atwater ave.

Rue Delaroché, quartier St-Denis; 7 maisons, 21 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$15,000. Propriétaire, J.V. Bélanger, 9005 Christophe Colomb.

Rue Letang, quartier St-Denis; 2 maisons, 2 logements, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, P. Simard, 3299 Letang.

Les clients apprécient un paquet bien enveloppé. C'est aussi vrai pour le citadin qui rapporte les marchandises chez lui, que pour le fermier qui les met au fond de sa charrette.

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

LA OIE DOUBLE

**Montréal et Toronto.**

Aénagements supérieurs. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

**L'"International Limited"**

Le Train le plus beau et le plus rapide du Canada  
Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

**Montréal-Ottawa**

8 h. matin 8 h. 05 soir, tous les jours.  
9 h. 01 matin, 4 h. soir, excepté dimanche.

**Montréal-Québec  
Sherbrooke-Lennoxville**

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.  
et 4 h. 16 soir, excepté le dimanche.

**Montréal-Portland**

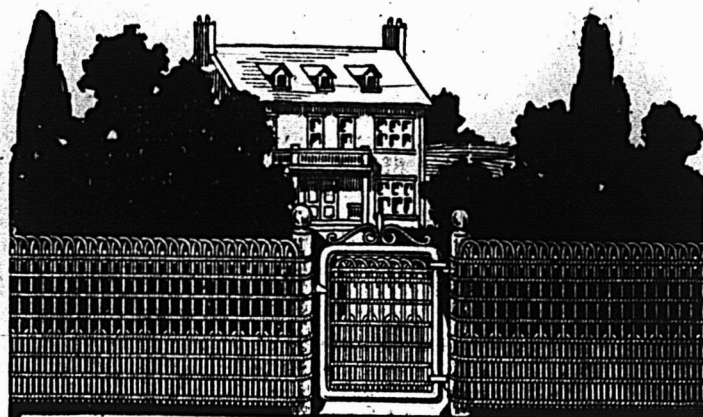
8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

**Excursions de Colons**

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, chaque mardi, jusqu'au 28 octobre. Bons pour deux mois.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE:

122 rue St-Jacques. Angle St-François-Xavier. Tél. Main 6905, Hôtel Windsor ou gare Bonaventure.



**Ouvrez un rayon de Clôtures Métalliques  
d'ornementation qui vous rapportera**

Tenez une ligne de clôtures qui satisfasse sûrement et longtemps vos clients, de clôtures qui non seulement protègent mais embellissent la propriété, de clôtures qui ne peuvent qu'augmenter le chiffre d'affaires à votre magasin. Telles sont

**Les Clôtures Ornementales "Peerless"**

Chaque support est fait de fil de fer solide, rigide, qui ne cédera pas. Cette clôture est faite de fil de fer galvanisé et de plus on revêt ce fil d'une couche de peinture d'émail à base de zinc, ce qui le protège le mieux possible contre la rouille. La clôture Peerless est facile à fixer et gardera sa forme pendant des années. Nous fabriquons aussi toute une série de portes métalliques ornementales.

Demandez par lettre notre proposition aux Marchands

Voyez notre brochure contenant nombre de magnifiques suggestions pour pelouses, parcs, cimetières etc. Informez-vous aussi de nos clôtures et portes métalliques pour la ferme.

**The Banwell-Hoxie Wire Fence Co., Ltd.**  
WINNIPEG, MAN. HAMILTON, ONT.

# Renseignements Commerciaux

## Décès.

Montréal. — M. C. Galarneau. Cuir en gros.

Québec. — Michael Burns. Buvette.

St-Paul de Joliette. — Léon Desrosiers, épicier et boucher.

Les compagnies suivantes ont été récemment enregistrées:

Grand'Mère. — Grand'Mère Annex Co., agence d'immeubles.

## Compagnies enregistrées

Montréal. — Mme L. J. Archambault, autos; W. E. Barnard, ciment; etc., entrepreneur; British American Ladies Tailoring Co.; Bureau Médical Canadien; Edgar Caron & Cie, manufacturiers de portes et châssis; Confidential Realty Co.; W. Dangerfield, chaussures; Diacovo & Co., épiciers; Direct Trading Co.; Domestic Utilities Co.; Franco-American Perfume Co.; Koussaya & Co. marchands; Le Pelican, éditeurs; R. C. Menet, manufacturier de machines à presser, etc.; O'Dell & Hampson, agents promoteurs, etc.; Spencer Lumber Co.; Madame B. Wener & Co., tabacs, etc.

Nicolet. — Ed. Beauchemin & Cie, magasin général.

Thetford Mines. — Beaulieu, Mailhot & Cie, magasin général.

## Détruits par le feu.

Rimouski. — La Compagnie de Musique Victoria, Ltée. Pianos, musique, etc.

Rimouski. — Octave Vallée. Photos, etc.

Les compagnies suivantes ont été récemment enregistrées:

Farnham. — P. A. Galipeau & Fils, restaurateurs.

Montréal. — W. W. Butter, Ltd.; Canadian Key Registration Co.; Denis & Remington, agents financiers; Frontenac Breweries, Ltd.; La Sauvegarde, éditeurs, etc.; P. & L. Liquor Co., Ltd.; Simplex Construction Co., Ltd.

St-Cyrille de Wendover. — Thérien & Lauzières, bouchers.

## Notification de créanciers.

Hatley. — Envoyer réclamations à protonotaire de Sherbrooke contre Hatley Dairy, Light & Power Co., Ltd.

## Incendie.

Richmond. — S. E. Desmarais & Co., Saw & Grist Mill. Ent. P. F.

Coaticook. — A. O. Norton (Inc.), manufacture brûlée.

Montréal. — A. A. Courie, en partie endommagé par le feu.

Montréal. — Dec-Bul Tools, Ltd. Complètement brûlé.

Montréal. — Fox Bernard, endommagé par le feu. Pharmacien.

Montréal. — O. Joly, endommagé par le feu. Sellier.

Montréal. — Montreal Portrait, endommagé par le feu. Encadreur.

Montréal. — Rosenzweig Bros, endommagés par le feu. Quincailliers.

Montréal. — Auto & Garage Co., Ltd., entièrement brûlé.

## Changement de nom.

Montréal. — Ideal Ladies' Tailoring Co., en Individual Ladies' Tailoring Co.

## Endommagé par l'eau.

Montréal. — Dr Jaegers Sanitary Woolen System Co., Ltd., assuré.

## Liquidation accordée.

Montréal. — United Workman Co-operative Bakery of Montreal.

## Pétition pour ordre de liquidation.

Roxton Falls. — Poirier Chair & Casket Ltd. Mfrs.

Les compagnies suivantes ont récemment été enregistrées:

Montréal. — Advance Sign Co.; Alexandra Beauty Parlors; Aztec Oil & Asphalt Refining Co. of Canada; Canada Sales Co. (Regd.); Caron Advertising Designs & Show Cards; H. Costom & Co., lingerie de dames; C. E. L. Desaulniers & Fils, moulins à laver, etc.; Dominion Window Cleaning Co.; Equitable Film Exchange; Excel Manfg. Co., poudre à plancher, etc.; L. J. A. Gosselin (Regd.), tabac en gros et détail; Holland & Co., agents d'immeubles; Imperial Grocery (Reg.); Jacob, Wilkinson & Co., agents, etc.; Kirkpatrick, Robert & Co., Paper Makers & Chemicals; La Perfection, hardes; La Société Le Médecin, agents manufacturiers; E. Laurie, agents manufacturiers; Legendre Tea Room; Main Garage; H. Pascal & Cie, agents d'immeubles; W. H. Payne & Co., entrepreneurs; Geo. Rabinovitch, banquiers et courtiers; Robinson Mfg. Co., manufacturiers de cuirs et fourrures; Standard Electric Construction Co.; J. E. Warner, agent d'immeubles.

St-Lamher. — A. Wilson, magasin général.

## Compromis.

St-Hyacinthe. — J. Leduc & Fils, éditeurs.

# LES TRIBUNAUX

## COUR SUPERIEURE

### ACTIONS

| Défendeurs | Demandeurs. | Montants |
|------------|-------------|----------|
|------------|-------------|----------|

### Ange Gardien

|               |                                    |     |
|---------------|------------------------------------|-----|
| Shiller, Jos. | Nat. Drug & Chemical Co. of Canada | 129 |
|---------------|------------------------------------|-----|

### Beloil

|   |          |      |
|---|----------|------|
| Beauregard, Stan, Laberge, Arthur (St-Hilaire), Morvan, J. B. (Montréal), Beauregard, Zacharie (St-Guillaume Upton) | Vary, L. | 5171 |
|---|----------|------|

### Berthierville

|        |               |     |
|--------|---------------|-----|
| Zazaib | Dom. Shoe Co. | 145 |
|--------|---------------|-----|

### Campeau Station

|                  |                       |     |
|------------------|-----------------------|-----|
| Bédard, J. A. R. | Jackson & Savage Ltd. | 211 |
|------------------|-----------------------|-----|

### Howick

|              |                |     |
|--------------|----------------|-----|
| Currie, John | Boucher, C. F. | 100 |
|--------------|----------------|-----|

### La Providence

|  |                     |     |
|--|---------------------|-----|
| Beaudry, Eloi, Beaudry, Léo (St-Madeleine), Beau dry & Frère | Ewing, S. H. & Sons | 130 |
|--|---------------------|-----|

### Metapedia

|                |                       |     |
|----------------|-----------------------|-----|
| Gauthier, Jos. | Jackson & Savage Ltd. | 267 |
|----------------|-----------------------|-----|

### Napierville

|                 |              |     |
|-----------------|--------------|-----|
| Boutin, Delphis | Fortin, Nap. | 109 |
|-----------------|--------------|-----|

### Pointe-aux-Trembles

|                 |                   |      |
|-----------------|-------------------|------|
| Prieur, Rosaire | Beaudry & Beaudry | 3 50 |
|-----------------|-------------------|------|

### St-Denis

|                                 |             |     |
|---------------------------------|-------------|-----|
| Boucher, C. L., Lamothe, Amédée | Côté, J. C. | 375 |
|---------------------------------|-------------|-----|

### St-François de Sales

|                   |                    |     |
|-------------------|--------------------|-----|
| Paquette, Uldéric | Beauchamp, Olivier | 263 |
|-------------------|--------------------|-----|

| St-Michel                               |                           | COUR DE CIRCUIT        |                                 |
|---|---------------------------|------------------------|---------------------------------|
| Robert, Art.                            | Mailloux, A. N.           | 100                    |                                 |
| Ste-Scholastique                        |                           | JUGEMENTS RENDUS       |                                 |
| Dorion, M. A.                           | Jackson & Savage          | 227                    |                                 |
| Trois-Rivières.                         |                           | Défendeurs             | Demandeurs. Montants            |
| Ryan, Jos. J.                           | Sunstrum, John            | 489                    | Cartierville                    |
|   |                           | Desautels, Frs.        | Garmaise, J. et al. 30          |
| COUR SUPERIEURE                         |                           | Longueuil              |                                 |
|   |                           | Larose, Mathias        | Daignault, L. 32                |
| JUGEMENTS RENDUS                        |                           | Montréal Est           |                                 |
|   |                           | Richard, Henri         | Charbonneau, J. E. et al. 27    |
| Défendeurs                              | Demandeurs. Montants      | Roberval               |                                 |
|   | Bury                      | Potvin, J. A.          | The Rock City Cigar Co. Ltd. 77 |
| Hill, L. B.                             | Hudon Orsali Ltée         | 325                    | St-Philippe                     |
| Ste-Anne de Bellevue                    |                           | Gravel, Ernest es-qual | Pelletier, L. C. et al 99       |
| La ville Ste-Anne de Bellevue           | Trittier, O.              | 200                    | Verdun                          |
| St-Gabriel de Brandon                   |                           | Anisworth, John        | Brentwood Land Co. Ltd. 27      |
| Cie Electrique de St-Gabriel de Brandon | Handfield, A.             | 1000                   | Verdun                          |
| St-Jacques de l'Achigan                 |                           | Petit, Jos.            | St-Aubin, C. 21                 |
| Landry, Joseph                          | Craig, F. A., 4e classe   | Lalonde, Ant.          | Verdun                          |
| St-Stanislas                            |                           | David, Z.              | Gagnon, J. A. 30                |
| Vaudrin, Chrysologue                    | Senécal, Marie, 2e classe |                        | Verdun                          |
| St-Timothée                             |                           | Suckling Hedley        | Aetna Biscuits Ltd. 35          |
| Meloche, J. A.                          | Plamondon, A. J.          | 210                    | Westmount                       |
| Verdun                                  |                           | Bogue, G. D.           | Westmount                       |
| Petit, Jos.                             | Hudon Orsali Ltée         | 250                    | McFarlane Son & Hodgson Ltd. 61 |

**ACTES INSCRITS AU BUREAU  
D'ENREGISTREMENT A TROIS-  
RIVIERES PENDANT LA SEMAI-  
NE TERMINEE LE 3 JANVIER  
1914**

**Transports**

Alphonsine Laperrière à Joseph Gélinas, Ste-Flore; P. Massicotte à Théophile Verulle, Ste-Flore.

**Ventes**

Marcel Robin à J. H. Tardif, Trois-Rivières; J.-Bte Laroche à Etienne Laroche, St-Etienne; J.-Bte Bélanger à Honoré Bergeron, Grand'Mère; Onésime Carle à Wilbray Rivard, Grand'Mère; Jos. Gélinas à Jos. C. Villeneuve, Grand'Mère; Frs. Rousseau à Frs. et A. Rousseau, Grand'Mère; Alfred Cormier à Bruno Cournoyer, Grand'Mère; Josué Pellerin à Edmond Lavergne, Grand'Mère; J. A. Lanctôt à H. P. Labelle, Trois-Rivières; Vve F. X. Dufresne à Belgo-Canadian Pulp Co., Shawinigan Falls.

**Bail**

J. Adélar Roy à Amédée Roy, Grand-Mère.

**Hypothèque**

Hector Dontigny à F. X. St-Charles, Grand'Mère.

**Obligations**

Amédée Doyon à Joseph Clément, Grand'Mère; C. et J. Villemure à Sévère Ricard, Grand'Mère.

**Jugements**

Tremblay et Desbiens vs Alfred Larouche, La Tuque, \$98.77; J. E. Desbiens vs Alfred Larouche, La Tuque, \$31.42; J. A. Dufresne vs Henri Lefebvre, Shawinigan Falls, \$27.50; J. A. Dufresne vs Eugène Tremblay, Shawinigan Falls, \$15.01; T. N. Normand vs Henry Mailloux, Ste-Flore, \$3.50; Adélar Gauvreau vs Henry Mailloux, Ste-Flore, \$18.00; Jos. Richard Sr vs Jos. Richard Jr, Shawinigan Falls, \$26.00.

**INVENTIONS NOUVELLES.**

MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, E.-U., fournissent la liste suivante de brevets canadiens récemment obtenus par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

No 152,621 — Mose Wilbuschewitsch, Nischinowgorod, Russie. — Procédé pour rendre plus fondants les corps gras, huiles, etc.

No 152,698 — Joseph Fafard, Trois-Rivières, Qué. — Appareil de triage de pièces de monnaie, pour boîtes de collection.

No 152,730 — Peter Macmaster, Londres, Ang.—Feuilles renouvelables pour livres.

No 152,733 — Joseph Masse, Edmonton, Alta. — Appareil pour mettre en place les roues de locomotives.

No 152,747 — Anders A. Rosengren, Malmo, Suède. — Machine pour sceller les bouteilles ou autres vaisseaux.

No 152,839 — Pamphile Colozza, Verdun, Qué. — Appareil à mesurer les liquides.

No 152,846 — Joseph Dubreuil, Ascot Corner, Qué. — Dispositif pour actionner les chaises berceuses.

No 152,873 — David T. Lewis, Amherst, N.-E. — Méthode de disjoindre les boyaux.

No 152,891 — Omer Richard, Saint-Ephrem de Tring, Qué. — Boîte perfectionnée.

Procurez-vous une copie gratis du "Guide de l'Inventeur".



# INVENTAIRE

# INVENTAIRE

## \$ 300,000.00

de marchandises à être vendues avant l'inventaire.

Nous faisons notre inventaire au premier février prochain et les marchandises ci-dessous mentionnés, et un grand nombre d'autres lignes bien connues doivent partir avant cette date.

**Nous avons l'Assortiment et la Qualité.**

**A vous le choix.**

### 2500 Boîtes Thés Assortis

Japon, Vert et Noir de Ceylan, Chinois, Y. Hyson, Gunpowder, Thés Poussières.

### 35000 Caisses Légumes Canadiens en Conserves

Tomates, Asperges, Epinards, Pois, Blé d'Inde, Betteraves, Fèves, Citrouilles, etc.

### 5000 Caisses Fruits Canadiens en Conserves

Fraises, Framboises, Pêches, Poires, Prunes, Pommes, Bluets, Cerises, etc.

### 6000 Caisses Poissons Canadiens

Saumons, Sardines, Ecrevisses, Harengs, Huitres, Morue, etc.

### 3500 Caisses De Conserves Importées Marque "SOLEIL".

650 Caisses Petits Pois, "FRS. PETIT & CIE.

### 250 Caisses Champignons "F. LECOURT".

### 20000 Caisses FRUITS SECS

RAISINS : Valence, Californie, Corinthe, Sultana, Malaga.

FRUITS EVAPORES : Pommes, Poires, Pêches, Prunes, Abricots, etc.

NOIX et AMANDES de toutes sortes.

### 800 Caisses Savon de Castille "LE SOLEIL" et "LA LUNE".

Ecrivez, Téléphonez, Télégraphiez vos commandes à nos frais et dépens.

## LAPORTE, MARTIN, Limitée

568 RUE ST-PAUL, Montréal.

TEL., MAIN 3766

**Remarque :** Sur toutes commandes de 200 livres ou plus de Thés  
Nous paierons le Freight dans Québec et Ontario.



Notre Nouveau



# Catalogue Illustré de Quincaillerie

Chaque article est illustré.

est à votre disposition.

Plus de 800 illustrations.

## FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE

COUTELLERIE

FUSILS

ARTICLES DE PECHE

ARTICLES DE SPORT

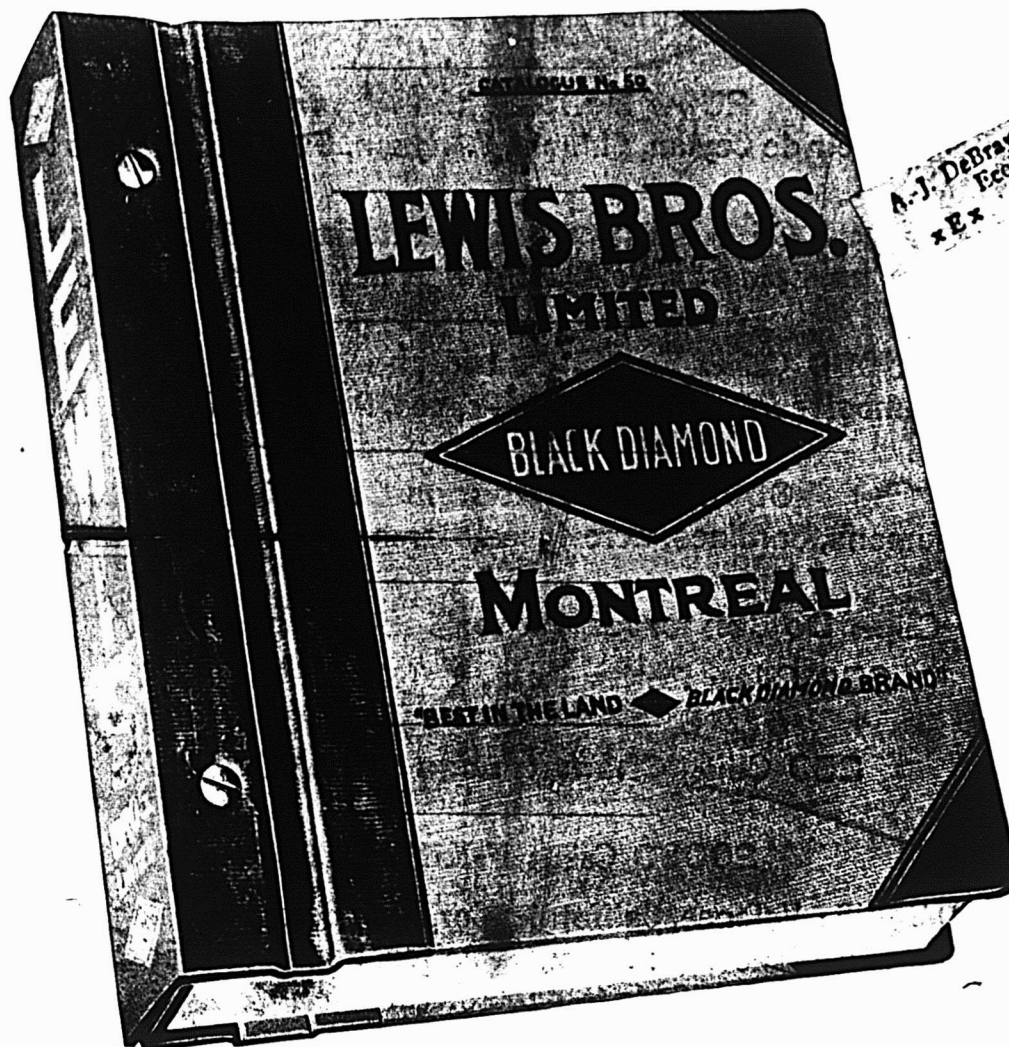
Outils pour forgerons.

Outils pour mineurs.

Outils pour bûcherons.

Outils pour entrepreneurs.

Outils pour agriculteurs.



A.-J. DeBray Ecr.  
Ecole H. E. C.  
Viger et St-Hubert  
\* E \*

Outils pour mécaniciens.

Ferronnerie de construction.

Articles de garnitures de maison.

Toiture préparée.

Peintures et vitres.

Membles de pelouse et de camp.

Tondeuses de pelouse.

Machines à coudre.

Pendules, montres.

Manches de toutes sortes.

Balances, glacières.

Corde, ficelle, chaînes.

Les articles sont complètement et correctement décrits. Un catalogue fait pour aider le marchand à vendre aussi bien qu'à acheter les articles. Tout article dans ce catalogue peut être coté immédiatement à son client sans que l'on n'ait besoin d'écrire pour demander le prix.

"LA MEILLEURE AU MONDE



LA MARQUE BLACK DIAMOND."